

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE (CRFD) EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
DE L'ÉDUCATION ET INGÉNIERIE
ÉDUCATIVE

FACULTÉ DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION

DÉPARTEMENT DE CURRICULA ET
EVALUATION



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

DOCTORAL RESEARCH AND
TRAINING CENTRE (CRFD) IN
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH AND
TRAINING SCHOOL IN EDUCATION
AND EDUCATIONAL ENGINEERING

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULUM
AND EVALUATION

**DISPOSITIFS PSYCHOÉDUCATIFS EN MILIEU
CARCÉRAL ET RÉINSERTION
SOCIOPROFESSIONNELLE DES EX DÉTENUS MINEURS
DE LA PRISON CENTRALE DE YAOUNDÉ**

*Mémoire présenté et soutenu le 19 septembre 2024 en vue de l'obtention partielle du
diplôme de Master en Sciences de l'Éducation*

Option : **Management de l'Éducation**

Spécialité : **Conception et Évaluation des Projets Éducatifs**

Par

DJIKE SIMO DIANE

Licenciée en Sciences Economiques

21V3103



Devant le jury constitué par :

Président : **NJENGOUE NGAMALEU Henry R.**, *Professeur titulaire, FSE - UY1*

Rapporteur : **TCHOKOTE ÉMILIE Clarisse**, *Maitre de Conférences, ENS - YDE1*

Membre : **BIOLO Thierry Joseph**, *Chargé de Cours, FSE - UY1*

Septembre 2024

NOTE D'AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie. Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document. Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Éducatives de l'Université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

SOMMAIRE

DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
RÉSUMÉ.....	vii
ABSTRACT	viii
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE	4
CHAPITRE 2 : REVUE DE LITTÉRATURE.....	31
CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....	72
CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	90
CHAPITRE 5 : INTERPRETATION, DISCUSSION ET IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES.....	106
CONCLUSION GENERALE	131
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	136
ANNEXES.....	143
TABLE DES MATIERES	169

À

la famille TA'A BEUH KOMMETING Simo Louis

REMERCIEMENTS

- Ma profonde gratitude va à l'endroit de mon encadrante, le Professeur TCHOKOTÉ Émilie Clarice dont les conseils, la patience, les contributions et les suggestions ont immensément aidé à l'élaboration de ce travail de recherche.
- Au Professeur BELA Cyrille Bienvenu, Doyen de la Faculté des Sciences de L'Éducation de l'Université de Yaoundé 1
- Au Professeur MAINGARI Daouda chef de département de Management de l'Education qui a été pour nous un mentor exceptionnel et un guide constant.
- Je suis reconnaissante envers mes enseignants de la faculté pour leur dévouement et leur expertise qui m'ont permis d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour atteindre mes objectifs académiques et professionnels.
- A M. Ali Eric Tiji, Superviseur Général du Centre Socio – Éducatif Bilingue de la prison centrale de Kondengui, pour son expertise, ses conseils et sa patience.
- Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers mon encadrante de stage académique Mme Ngaffo Henriette pour ses précieuses guidances et son soutien. vos expertises et vos conseils ont grandement enrichi mon expérience et mon travail.
- Je pense également à la contribution intellectuelle de mes camarades lors des séminaires de recherches. Merci particulier à chacun de vous.
- Mes parents M. Simo Louis et Mme Simo Marie pour leur amour et soutien inconditionnel.
- Mes frères et sœurs (Noualo Simo Bertrand, Tchoning Simo Sylvie, Kam Simo Séverin, Kamtchueng Simo Olivier, Chuenkam Simo Nathalie, Fotso Simo Yves pour leur soutien et encouragement constant tout au long de mon parcours académique.
- Un immense merci à mes enfants Djoum Kom Audrey Laetitia, Kenmogme Kom Christelle Manuelle, Boyom Kom Ange Murielle pour leur compréhension, leur patience et leur motivation qui ont été une source d'inspiration précieuse tout au long de mon travail académique.
- Mes beaux frères, belles soeurs, neveux et nièces pour leurs soutiens.
- Je remercie tous mes amis, collègues et proches qui ont toujours été là pour me soutenir : je pense à Adam's Mooh Lydie, Bukam Judith Laure, Kuindjin Calvin Valérie, Kede David Wolfgang, Nana Atsama Alain Valère, Ali Oumarou et tous

ceux-là qui ont abondamment influencé ma vie et m'ont toujours soutenue malgré les vents contraires.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACNUDH :	Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme;
AI :	Amnesty International;
ALC:	Agents de Libération Conditionnelle
ASRSQ :	Association des Services de Réhabilitation Sociale du Québec;
BFA :	Cadre d'Action de Belém;
CAT :	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants;
CDDRE :	Comité des Droits des Détenus et Réfugiés;
CEDAW :	Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes
CEF :	Centre Éducatif Fermé
CGLPL :	Contrôleur Généraux des Lieux de Privation de Liberté
CIDE :	Convention Internationale Relative aux Droits de l'Enfant
CIUSSS :	Centres Intégrés de Santé et de Services Sociaux".
CJA :	<i>Child Justice Act</i> (Loi sur la justice pour les enfants)
CNDH :	Commission Nationale des Droits de l'Homme
CRSM:	Centre Régional de Santé Mentale
HRW :	<i>Human Rights Watch</i>
JJDPA:	<i>Juvenile Justice and Delinquency Prevention Act</i>
OPPQ:	Ordre des Psychoéducateurs et Psychoéducatrices du Québec
PCC :	Théorie Psychologique du Comportement Criminel
R(89)12 :	Recommandation du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe de 1989
Rec(2006)2 :	Recommandation du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe de 2006
RSR :	Règles Minimales Standards Révisées
SCC:	Service Correctionnel du Canada
SCQ :	Services Correctionnels Québécois
UIL :	Institut de l'UNESCO pour l'Apprentissage tout au long de la vie
UN :	<i>United Nations</i>
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Profils des participants	81
Tableau 2: Grille d'analyse	87
Tableau 3: Tableau synoptique.....	89

RÉSUMÉ

La prison centrale de Yaoundé est une des principales institutions carcérales du Cameroun. De plus elle offre une chance aux jeunes mineurs de continuer leur scolarisation par la mise en place des dispositifs psychoéducatifs qui leur permettront de se réinsérer plus tard. L'étude se focalise sur la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes anciens détenus de la prison centrale de Kondengui, en s'intéressant sur les dispositifs mis en place. La question de recherche est : la mise en œuvre des dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral rend t'elle compte de la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs de la prison centrale de Yaoundé ? L'hypothèse principale stipule que les dispositifs psychoéducatifs contribuent de manière significative à la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs. En outre, nous avons formulé des hypothèses secondaires selon lesquelles les programmes axés sur les compétences sociales, les programmes de réintégration sociale, les interventions pour mettre en pratique les compétences acquises et la participation à des activités socialement acceptables jouent également un rôle crucial dans cette réinsertion. Pour évaluer cette contribution, nous avons opté pour une méthodologie qualitative, l'utilisation du guide d'entretien axé sur les éléments des dispositifs psychoéducatifs en prison, ont permis de collecter les données auprès de quatre ex-détenus mineurs rencontrés via l'arche de Noé et référé par la prison centrale de kondengui. Les résultats de l'étude mettent en évidence une augmentation de l'engagement des détenus dans les programmes éducatifs et professionnels, ainsi que des lacunes importantes telles qu'un manque de suivi après la libération, des opportunités d'emploi limitées et des obstacles administratifs à la réintégration. Ces conclusions soulignent la nécessité urgente de renforcer les programmes de réinsertion existants en offrant un soutien continu aux jeunes détenus après leur libération. Pour améliorer ces programmes, plusieurs recommandations ont été formulées entre autres former et recruter davantage de professionnels qualifiés afin de fournir un soutien individualisé tout au long du parcours des détenus, de la détention à la réintégration. Maintenir le contact avec les mentors, conseillers et membres de la famille qui ont soutenu les détenus pendant leur incarcération, afin de continuer à les accompagner dans leur transition vers la vie hors de prison.

Mots clés : Dispositifs psychoéducatifs -Réinsertion socioprofessionnelle - Milieu carcéral, Détenu mineur -Jeunes.

ABSTRACT

The Central Prison of Yaoundé is one of the main correctional institutions in Cameroon. Furthermore, it offers young minors a chance to continue their education through the implementation of psychoeducational programs aimed at facilitating their reintegration later on. The study focuses on the socio-professional reintegration of young former inmates of the Central Prison of Kondengui, examining the implemented programs. The research question is: Do psychoeducational programs in a prison setting contribute to the socio-professional reintegration of former minor inmates of the Central Prison of Yaoundé? The main hypothesis states that psychoeducational programs significantly contribute to the socio-professional reintegration of former minor inmates. Additionally, secondary hypotheses suggest that programs focusing on social skills, social reintegration programs, interventions to apply acquired skills, and participation in socially acceptable activities also play a crucial role in this reintegration process. To assess this contribution, we chose a qualitative methodology, using interview guides focused on elements of psychoeducational programs in prison, to collect data from four former minor inmates referred by the Central Prison of Kondengui through the "Arche de Noé" program. The study's findings highlight increased engagement of inmates in educational and professional programs, alongside significant shortcomings such as lack of post-release follow-up, limited employment opportunities, and administrative obstacles to reintegration. These conclusions underscore the urgent need to strengthen existing reintegration programs by providing continuous support to young inmates after their release. Several recommendations were made to enhance these programs, including the training and recruitment of more qualified professionals to provide personalized support throughout the inmates' journey from incarceration to reintegration. Maintaining contact with mentors, counselors, and family members who supported the inmates during their incarceration to continue supporting them in their transition to life outside of prison.

Keywords: Psychoeducational programs - Socio-professional reintegration - Prison environment, Minor inmate - Youth.

INTRODUCTION GENERALE

Dans le contexte mondial actuel, la question de la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes mineurs détenus dans les prisons occupe une place prépondérante dans les débats sur la justice, la réhabilitation et la prévention de la récidive. Les jeunes détenus sont souvent confrontés à un ensemble complexe de défis, allant de l'absence de soutien familial à l'insuffisance de compétences professionnelles, en passant par des troubles émotionnels et comportementaux. Au cœur de cette problématique se trouvent les dispositifs psychoéducatifs, conçus pour fournir un soutien psychologique et éducatif aux jeunes détenus afin de favoriser leur réhabilitation et leur réinsertion dans la société. La question de leur efficacité est cruciale pour guider les politiques carcérales et les interventions en matière de justice pour mineurs.

Ces dernières années, le système correctionnel du Cameroun, en particulier la Prison Centrale de Yaoundé, a fait face à des défis croissants exacerbés par des problèmes tels que la surpopulation, des conditions de vie inadéquates et un accès limité aux ressources éducatives et professionnelles. Ces conditions impactent considérablement les perspectives de réinsertion socio-professionnelle des détenus, en particulier des jeunes détenus, souvent plus vulnérables et influençables dans l'environnement carcéral. Ce mémoire se concentre sur les interventions psychoéducatives en milieu carcéral et leur impact sur la réinsertion socio-professionnelle des détenus de la Prison Centrale de Yaoundé. Le terme "interventions psychoéducatives" englobe une gamme de programmes visant à améliorer le bien-être psychologique des détenus, leur niveau d'éducation, leurs compétences professionnelles, ainsi que leur préparation globale à la réintégration dans la société après leur incarcération.

Selon Maruna (2001), une réinsertion réussie nécessite plus qu'une simple libération de prison ; elle exige un processus transformateur au sein des individus qui leur permet de se réintégrer efficacement dans leur communauté. Bandura (1977) souligne l'importance de l'auto-efficacité dans ce processus, suggérant que les croyances des individus en leur capacité à atteindre les résultats souhaités influencent significativement leurs actions et leur persévérance face aux défis post-libération. De plus, Hoge, Andrews et Bonta (1999) mettent en avant le rôle des interventions correctionnelles dans la réduction des taux de récidive en adressant les besoins criminogènes et en renforçant les facteurs protecteurs qui facilitent une réinsertion réussie.

L'importance de cette étude réside dans son exploration de la manière dont les stratégies psychoéducatives mises en œuvre à la Prison Centrale de Yaoundé s'alignent avec ces cadres théoriques et contribuent à la réinsertion socio-professionnelle des détenus. En examinant de manière critique l'efficacité de ces interventions, cette recherche vise à fournir des insights pour améliorer les programmes existants, éclairer les décisions politiques et,

ultimement, favoriser des résultats de réhabilitation plus efficaces pour les détenus au Cameroun. Ce mémoire adopte une approche de recherche qualitative, utilisant des entretiens et La grille d'observation pour recueillir des témoignages et des données sur la mise en œuvre et l'impact des interventions psychoéducatives à la Prison Centrale de Yaoundé. En intégrant les perspectives théoriques de Maruna, Bandura, Hoge, Andrews et Bonta, cette étude vise à contribuer au corpus de connaissances croissantes sur la psychologie correctionnelle et les stratégies de réhabilitation adaptées au contexte camerounais.

Comprendre l'interaction entre les interventions psychoéducatives et la réinsertion socio-professionnelle dans le contexte de la Prison Centrale de Yaoundé permet non seulement de combler les lacunes actuelles dans la littérature, mais également d'éclairer les pratiques fondées sur des preuves visant à promouvoir une réhabilitation réussie des détenus et à réduire les taux de récidive au Cameroun. Ce mémoire est structuré en cinq chapitres distincts, chacun dédié à une étape essentielle de l'étude sur les dispositifs psychoéducatifs et la réinsertion socio-professionnelle des détenus à la Prison Centrale de Yaoundé. Le chapitre 1 posera la problématique de recherche, suivi d'une revue détaillée de la littérature dans le chapitre 2, tandis que le chapitre 3 exposera la méthodologie adoptée. Ensuite, le chapitre 4 se concentrera sur l'analyse et l'interprétation des données, avant que le chapitre 5 ne présente les conclusions, discussions, recommandations et implications professionnelles tirées de cette étude.

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

1.1. Contexte de l'étude

Le traitement des jeunes délinquants en prison est un sujet d'inquiétude majeur à l'échelle mondiale, soulevant des questions fondamentales sur le respect des droits humains et des normes internationales. La Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (1989) stipule clairement que les enfants privés de liberté doivent être traités avec humanité et dignité, et que leur réhabilitation et leur réinsertion sociale doivent être prioritaires. Cependant, la réalité dans de nombreux pays présente des écarts alarmants entre ces normes et la situation des jeunes délinquants en prison. En effet selon les rapports d'Amnesty International (2021) et de Human Rights Watch (2021), les violations des droits de l'enfant en détention sont monnaie courante à travers le monde.

Des cas de maltraitance physique et psychologique, de surpopulation carcérale, ainsi que l'absence d'accès à l'éducation et aux soins de santé sont fréquemment observés, contredisant ainsi les principes énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant. Outre la Convention relative aux droits de l'enfant, d'autres instruments juridiques internationaux tels que le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels garantissent les droits fondamentaux des personnes privées de liberté. Au niveau national, les lois varient, mais de nombreux pays ont adopté des lois conformes à ces normes internationales.

La réhabilitation des jeunes délinquants est cruciale pour briser le cycle de la criminalité. Des chercheurs tels que Latessa (2012) ont démontré que des programmes de réhabilitation bien conçus, mettant l'accent sur l'éducation, la formation professionnelle et le soutien psychosocial, peuvent réduire de manière significative les taux de récidive. Aux États-Unis, la situation des jeunes délinquants en prison soulève des questions cruciales concernant les droits de l'homme et le respect des normes internationales. Malgré des lois telles que le Juvenile Justice and Delinquency Prevention Act (JJJPA) et la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (1989), les écarts entre ces normes et la réalité quotidienne dans de nombreux établissements pour mineurs sont alarmants.

On peut relever d'une part que la surpopulation carcérale dans les établissements pour jeunes délinquants aux États-Unis est un problème préoccupant. Selon Human Rights Watch (2021), de nombreux jeunes sont confrontés à des conditions de détention inhumaines, incluant le confinement prolongé en isolement, ce qui constitue une violation des principes du JJJPA. D'autre part le système de justice juvénile aux États-Unis, bien que réglementé par le JJJPA, est critiqué pour son manque d'uniformité et d'efficacité. Les jeunes délinquants sont parfois traités comme des adultes dans le système pénal, contredisant ainsi les principes de la

Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (1989) qui préconise un traitement distinct pour les mineurs en conflit avec la loi.

Enfin pour essayer de remédier à tous ces problèmes, les auteurs tels que Howell et Moore (2010) soulignent l'importance de la réhabilitation et de la réinsertion des jeunes délinquants aux États-Unis. Des programmes efficaces de réhabilitation, centrés sur l'éducation, la formation professionnelle et le soutien psychosocial, sont essentiels pour réduire la récidive et faciliter la réintégration sociale des jeunes délinquants après leur libération. En France, la situation des jeunes délinquants en prison soulève des préoccupations majeures en termes de droits de l'homme et de respect des normes internationales. Malgré des lois nationales telles que l'Ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante et des conventions internationales comme la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (1989), les écarts entre ces normes et la réalité dans de nombreux établissements pour mineurs suscitent des interrogations profondes.

En effet la surpopulation dans les centres de détention pour jeunes délinquants en France est un problème préoccupant. Des rapports d'organisations telles que la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté (CGLPL) mettent en lumière des conditions de détention dégradantes, la surpopulation carcérale et le manque d'accès à l'éducation, ce qui contrevient aux principes de dignité et de réhabilitation énoncés dans l'Ordonnance de 1945. Le système judiciaire juvénile en France, bien que basé sur l'Ordonnance de 1945, est critiqué pour son manque d'efficacité et son incapacité à garantir une réelle réhabilitation pour les jeunes délinquants. Malgré des dispositions légales claires, les mineurs peuvent être confrontés à des peines inappropriées ou à des conditions de détention inhumaines, en violation des principes de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies.

Des chercheurs tels que Ouarti (2016) mettent en avant l'importance de la réhabilitation et de la réinsertion des jeunes délinquants en France. Des programmes de réhabilitation efficaces, intégrant l'éducation, la formation professionnelle et le soutien psychosocial, sont essentiels pour réduire la récidive et favoriser la réintégration sociale des jeunes délinquants dans la société après leur libération.

En Afrique aussi, la situation des jeunes délinquants en prison soulève des préoccupations majeures quant au respect des droits de l'homme et des normes internationales. Malgré l'existence de conventions telles que la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, ainsi que d'autres lois nationales, les écarts entre ces normes et la réalité quotidienne dans de nombreux pays africains sont alarmants. Entre autre nous pouvons relever Violations des Droits de l'Enfant. En effet des rapports de l'UNICEF et d'Amnesty

International mettent en évidence des violations persistantes des droits de l'enfant en détention en Afrique. Les jeunes délinquants sont souvent confrontés à la surpopulation carcérale, à la malnutrition, au manque d'accès à l'éducation et aux soins de santé, en contradiction flagrante avec les dispositions de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant.

Pourtant la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (1990) établit des normes spécifiques pour la protection des enfants en conflit avec la loi en Afrique. De plus, les conventions internationales telles que la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (1989) et la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants imposent des obligations juridiques aux États africains pour garantir les droits des jeunes délinquants en détention. A cet effet, les auteurs tels que Muntingh et Redpath (2012) soulignent l'importance de la réhabilitation et de la réinsertion des jeunes délinquants en Afrique. Ces programmes, lorsqu'ils sont efficacement mis en œuvre, peuvent non seulement réduire la récidive, mais aussi favoriser la réintégration sociale des jeunes dans leurs communautés après leur libération de façon particulière.

Au Sénégal, la situation des jeunes délinquants en prison pose des questions cruciales concernant les droits de l'homme et le respect des normes internationales. Malgré l'existence de lois nationales telles que le Code de l'enfant et des conventions internationales comme la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (1989), les écarts entre ces normes et la réalité dans les établissements de détention pour mineurs suscitent des inquiétudes profondes a savoir : la surpopulation dans les centres de détention pour jeunes délinquants au Sénégal est un problème alarmant. Selon des rapports d'organisations telles que Amnesty International, les jeunes sont souvent confrontés à des conditions de détention dégradantes, à la malnutrition et au manque d'accès à l'éducation, ce qui contredit les principes de dignité et de réhabilitation énoncés dans le Code de l'enfant.

Toutefois, bien que le Sénégal ait ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, des critiques persistent concernant le traitement des jeunes délinquants dans le système judiciaire sénégalais. Le manque d'uniformité dans l'application des lois et l'absence de programmes de réhabilitation efficaces soulèvent des préoccupations quant au respect des droits de l'enfant en conflit avec la loi pourtant, des auteurs tels que Ndiaye (2018) mettent en avant l'importance de la réhabilitation et de la réinsertion des jeunes délinquants au Sénégal. Des programmes de réhabilitation efficaces, comprenant des activités éducatives, des formations professionnelles et un soutien psychosocial, sont essentiels pour réduire la récidive et faciliter la réintégration sociale des jeunes délinquants après leur libération.

En Afrique du Sud aussi, la situation des jeunes délinquants en prison soulève des inquiétudes majeures concernant les droits de l'homme et le respect des normes internationales. Malgré des lois nationales telles que la Child Justice Act (2008) et des conventions internationales comme la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (1989), les écarts entre ces normes et la réalité dans les établissements de détention pour mineurs suscitent des préoccupations profondes : La surpopulation dans les centres de détention pour jeunes délinquants en Afrique du Sud est un problème critique. Selon des rapports d'organisations telles que Human Rights Watch, les jeunes sont souvent confrontés à des conditions de détention inhumaines, à la malnutrition et au manque d'accès à l'éducation, ce qui contrevient aux principes de dignité et de réhabilitation énoncés dans la Child Justice Act.

Bien que l'Afrique du Sud ait ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, des critiques persistent concernant le traitement des jeunes délinquants dans le système judiciaire sud-africain. Le manque de ressources, le manque d'uniformité dans l'application des lois et l'absence de programmes de réhabilitation efficaces soulèvent des préoccupations quant au respect des droits de l'enfant en conflit avec la loi. C'est donc à juste titre que des auteurs tels que Burton et Mbambo-Thata (2015) soulignent l'importance de la réhabilitation et de la réinsertion des jeunes délinquants en Afrique du Sud. Des programmes de réhabilitation efficaces, comprenant des activités éducatives, des formations professionnelles et un soutien psychosocial, sont essentiels pour réduire la récidive et faciliter la réintégration sociale des jeunes délinquants après leur libération.

Au Cameroun, la situation des jeunes délinquants en prison soulève aussi des inquiétudes quant au respect des droits de l'homme et des normes internationales. Malgré des lois nationales telles que la Loi n° 2005/007 du 27 juillet 2005 régissant les droits et la protection de l'enfant au Cameroun et des conventions internationales comme la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (1989), les écarts entre ces normes et la réalité dans les établissements de détention pour mineurs suscitent des préoccupations profondes. Par ailleurs, le ministère de la Justice du Cameroun, dans son article 31(1) du texte qui l'organise, précise qu'il existe une sous-direction de l'application des peines et de la réinsertion des détenus. Elle est chargée du « suivi(...) de la formation professionnelle, des actions socio culturelle et récréative, ainsi que d'autres mesures destinées à la réinsertion sociale des détenus »

Tous ces textes ont pourtant un objectif commun : améliorer les conditions de vie des prisonniers. Bien que le Cameroun ait ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant des

Nations Unies, des préoccupations subsistent concernant le traitement des jeunes délinquants dans le système judiciaire camerounais. En effet, dans son objectif de préparation à la sortie, le milieu éducatif carcéral un ensemble de mesures lié notamment à l'enseignement, à l'éducation civique et morale, à l'éducation religieuse, et aussi le suivi psychosocial aux détenus mineurs en occurrence Banem et Chaffi,(2023)cette politique vise non seulement l'insertion socioprofessionnelle et parallèlement réduit les dépenses étatiques car l'échec de la réinsertion d'un ancien détenu entraîne des couts direct et indirect pour la collectivité.

Pour ne pas s'abandonner à leur triste sort, les mesures prises pour occuper les détenus ne viennent pas seulement du gouvernement. A leur tour, pour gérer leur temps libre, résoudre leurs problèmes fondamentaux et préparer leur insertion socioéconomique, les prisonniers eux-mêmes, se lancent dans la pratique des Activités Génératrices de Revenus à l'occurrence de la soudure, la couture,. Dans cette optique, Atangana (1971,p 13) déclare : que "L'homme est contraint, par nécessité, de rechercher sa nourriture ; la manne ne lui tombera pas du ciel. Pour se procurer cette nourriture, l'homme doit déployer des efforts et peiner à sa tâche, car à la sueur de son visage il gagnera du pain.."

Dans les institutions carcérales, les femmes et les mineurs sont considérés comme des personnes vulnérables. A cet effet, une attention particulière leur est accordée. De cette situation, Tchounga (2010, p 9), en prélude à la journée internationale des Droits de l'Homme, qui se célèbre le 10 décembre de chaque année, déclare que « les femmes et les mineurs ne devraient pas faire l'objet de mêmes emprisonnements que les hommes, ils doivent être envoyés dans des centres d'hébergement et de réinsertion ». La dureté et les conditions de vie à l'intérieur des prisons obligent les détenus à faire preuve d'initiatives dans le cadre de l'amélioration de leur condition de vie. Le prisonnier, bien que privé de liberté, peut apporter par son travail, sa contribution au développement.

L'importance des dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral n'est plus à démontrer. Nous pouvons citer entre autre l'aide à la réhabilitation et Réintégration Sociale, à la réduction de la Récidive, à la génération de Revenus, à amélioration de l'estime de Soi, à occuper Positivement le Temps, à participer à des activités productives et à l'engagement Positif avec la Communauté.

Les dispositifs psychoéducatifs au Cameroun visent à offrir un soutien psychologique et éducatif aux personnes confrontées à des problèmes de santé mentale ou à des difficultés émotionnelles. Malgré les efforts déployés, plusieurs auteurs ont relevé des insuffisances dans ces dispositifs, mettant en lumière les défis auxquels le système est confronté. Les travaux de l'auteur Nkoumou (2017) ont souligné la rareté des professionnels de la santé mentale,

limitant ainsi l'efficacité des interventions psychoéducatives, Mbarga (2018) a mis en avant le besoin de programmes de formation pour les enseignants afin d'assurer un environnement éducatif inclusif et favorable, Ngassa (2016) a souligné les préjugés et la stigmatisation entourant les troubles mentaux, ce qui décourage souvent les personnes et leurs familles à rechercher de l'aide et enfin, le manque de coordination entre les différents acteurs impliqués dans les services psychoéducatifs, y compris les professionnels de la santé mentale, les éducateurs et les travailleurs sociaux, a été relevé par l'auteur Tchatchoua (2019).

Bien que des efforts aient été déployés pour mettre en place des dispositifs psychoéducatifs au Cameroun, les insuffisances relevées par les auteurs mettent en évidence la nécessité d'une action concertée. La sensibilisation, la formation continue des professionnels et la coordination intersectorielle sont essentielles pour surmonter ces défis et améliorer l'efficacité des dispositifs psychoéducatifs dans le pays. Toutefois, Ces différentes insuffisances ne sont pas sans conséquences sur la réinsertion sociale : l'isolement social, les difficultés d'Emploi, les défis dans les relations interpersonnelles, et le risque de récurrence.

Afin de comprendre les moyens et les stratégies des pouvoirs publics pour faciliter la réinsertion sociale des détenus mineur au Cameroun, nous avons mené pendant notre stage une pré enquête auprès des mineurs du foyer de l'espérance de Yaoundé centre de réinsertion qui travaille en étroite collaboration avec la prison centrale de Yaoundé. Ainsi ce travail analyse les programmes éducatifs, professionnels et la thérapie en place dans le milieu carcéral visant à réhabiliter les détenus, les préparer à la réintégration sociale et à réduire les risques de récurrence. Nous avons constaté pendant notre stage un écart significatif entre les compétences acquises au sein de ces programmes et les exigences pratiques pour une réinsertion sociale réussie.

En observant les résultats des jeunes délinquants ayant suivi ces dispositifs psychoéducatifs, il apparaît clairement que les compétences enseignées ne sont pas toujours alignées sur leurs besoins réels après la libération. Par exemple, bien que les programmes actuels mettent l'accent sur certains aspects éducatifs, comme les compétences académiques de base, ces compétences ne correspondent pas toujours aux compétences professionnelles et sociales requises pour réussir la réinsertion. Nous avons observé des cas où des jeunes délinquants, bien qu'ayant acquis des connaissances académiques, ont du mal à trouver un emploi ou à s'adapter à un environnement social post-carcéral.

Cette observation soulève des questions cruciales sur la pertinence des programmes éducatifs actuels par rapport aux besoins réels des jeunes mineurs en termes de réinsertion sociale. Il devient impératif de revoir la conception de ces dispositifs psychoéducatifs afin de

mieux aligner les compétences enseignées sur les exigences pratiques de la réinsertion. En s'appuyant sur les travaux théoriques de criminologues et d'éducateurs, l'observation de l'inadéquation entre les programmes éducatifs en milieu carcéral pour les jeunes mineurs et leurs besoins de réinsertion sociale trouve des fondements solides dans la littérature spécialisée.

Selon Foucault (1975) et sa théorie sur la normalisation et la discipline, les institutions carcérales sont souvent centrées sur le contrôle plutôt que sur la réhabilitation. Cette perspective peut expliquer pourquoi les programmes éducatifs, bien qu'offrant un enseignement formel, peuvent manquer de pertinence pratique pour la vie après la détention. En outre, la théorie de la réintégration sociale de Braithwaite (1989) souligne l'importance de réintégrer les individus dans la société en leur fournissant des compétences et des opportunités. L'inadéquation observée entre les compétences acquises en milieu carcéral et les besoins réels de réinsertion s'inscrit dans le cadre de cette théorie, suggérant que les programmes éducatifs devraient être conçus pour favoriser une réintégration réussie.

En référence à la psychologie de l'apprentissage social de Bandura (1977), l'observation de modèles de comportement et l'acquisition de compétences pratiques sont cruciales. Ainsi, les programmes éducatifs devraient aller au-delà de l'acquisition de connaissances académiques pour intégrer des compétences pratiques qui préparent les jeunes délinquants à faire face aux défis du monde réel. Ces perspectives théoriques soulignent la nécessité critique d'aligner les programmes éducatifs en milieu carcéral sur les besoins spécifiques des jeunes mineurs en termes de réinsertion sociale, fournissant ainsi une base solide pour la justification de notre observation empirique.

1.2. Justification

Les dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral occupent depuis la dernière décennie, un rang assez privilégié au chapitre de la production scientifique. Il apparaît donc très pertinent dans le domaine éducatif mais surtout pour un manager de l'éducation. La présente étude se consacre à l'exploration des dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral, avec un accent particulier sur la réhabilitation et la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes mineurs incarcérés à la prison centrale de Kondengui. La recherche sur la réhabilitation et la réinsertion s'appuie sur un corpus d'auteurs et de travaux académiques soulignant l'impact de ces processus sur les individus et la société. L'éducation ne se limite pas aux salles de classe, mais englobe également les efforts visant à réhabiliter les individus en conflit avec la loi et à les réintégrer de manière efficace dans la société.

Cette étude s'inscrit dans ce contexte dynamique où le management de l'éducation joue un rôle central dans la conception et la mise en œuvre de programmes de réhabilitation et de réinsertion efficace. C'est donc à juste titre que Freire (1970) a souligné le pouvoir transformateur de l'éducation. En appliquant les principes de l'éducation transformative, les programmes de réhabilitation peuvent aider les jeunes délinquants à remettre en question leurs schémas de pensée et à développer un sens critique vis-à-vis de leur comportement passé. Plus loin Fullan (2007), relève l'implication de la gestion de l'inclusion et de la diversité. Les jeunes délinquants sont confrontés à une multitude de défis sociaux et éducatifs uniques. Des approches inclusives, adaptées à leur diversité, sont essentielles pour assurer leur réhabilitation et leur réinsertion réussies.

En tant que manager spécialisé en conception et évaluation des projets éducatifs, les raisons suivantes justifient le choix de notre thème :

- La conception des dispositifs psychoéducatifs adaptés peut jouer un rôle clé dans la réussite de la réinsertion sociale des jeunes délinquants. En effet nous pouvons contribuer à créer des programmes éducatifs qui développent les compétences nécessaires pour une intégration réussie dans la société camerounaise.
- En comprenant les spécificités culturelles du Cameroun, nous pourrions concevoir des projets éducatifs qui sont en phase avec les valeurs et les normes sociales locales. Cela favorise une réinsertion plus harmonieuse et pertinente sur le plan culturel.
- Des projets éducatifs bien conçus peuvent contribuer à la réduction des taux de récidive. En évaluant l'efficacité des dispositifs psychoéducatifs, nous pourrions identifier des leviers pour diminuer les facteurs de risque associés à la récidive chez les jeunes détenus.
- Nous pouvons contribuer à l'optimisation des ressources disponibles pour l'éducation en milieu carcéral. Cela inclut la maximisation de l'efficacité des programmes éducatifs tout en tenant compte des contraintes budgétaires et logistiques.
- L'étude de ce domaine offre une opportunité d'innover dans les approches éducatives. En concevant des dispositifs psychoéducatifs novateurs, nous contribuerons à l'évolution des pratiques éducatives au sein des établissements correctionnels au Cameroun.
- Les jeunes mineurs en détention ont souvent des besoins éducatifs spécifiques. En nous concentrant sur la conception de programmes qui répondent à ces besoins

particuliers, nous pourrions contribuer à créer un environnement éducatif plus adapté et inclusif.

- Notre travail peut également contribuer à la formulation de recommandations et de directives pour la politique éducative nationale en matière de réinsertion des jeunes détenus.

En résumé, en tant que manager spécialisé en conception et évaluation des projets éducatifs, étudier les dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral au Cameroun offre une occasion unique d'apporter des améliorations significatives à la manière dont l'éducation est dispensée dans ces contextes spécifiques, contribuant ainsi positivement à la réhabilitation des jeunes délinquants.

1.3. Formulation du problème

L'étude que nous menons part du constat empirique selon lequel, la prison centrale de Kondengui au Cameroun abrite un nombre important de jeunes mineurs en détention. Ces jeunes sont souvent confrontés à des conditions de vie difficile et à un manque d'accès à des services de soutien adéquat. En effet, les prisons fonctionnelles peuvent, dans l'ensemble, accueillir 17 895 détenus, mais en contiennent en août 2023 presque 34 337, soit un ratio de 1,5. Cette surpopulation carcérale s'observe dans les 10 régions du Cameroun, et est plus visible dans les prisons centrales, où la population carcérale dépasse le double de la capacité d'accueil. Les seules régions où le nombre de détenus reste dans les limites de la capacité d'accueil sont l'Adamaoua et l'Est. Banenet chaffi (2023)

Dans le contexte actuel, la question de la réhabilitation et de la réinsertion des détenus, en particulier des mineurs, est devenue une priorité mondiale. Les institutions pénitentiaires sont confrontées à des défis croissants en matière de surpopulation carcérale, de ressources limitées et de récidive persistante. À la prison centrale de Yaoundé, plusieurs dispositifs psychoéducatifs sont mis en place pour soutenir les mineurs : Les dispositifs de protection (Séparation des mineurs et des adultes, présence d'une infirmière, accès à l'éducation et à la justice pour mineurs) et les dispositifs de réinsertion (Soutien psychologique, formations professionnelles, réinsertion familiale).

Malgré les efforts déployés pour réhabiliter ces jeunes et favoriser leur réinsertion dans la société, les taux de récidive demeurent préoccupants. Plusieurs études démographiques de la population carcérale au Cameroun montrent que près de 70 à 80% des détenus sont récidivistes (Baliaba, 2013, Bounoungou, 2014, Ebe Zambo, 2020). C'est une des raisons de la surpopulation carcérale observée. La plupart des détenus ont déjà effectué au

moins un séjour en prison. Selon les statistiques de la Direction de l'Administration Pénitentiaire pour le mois d'août 2023, on note 34 337 détenus au Cameroun. Parmi eux, 28341 étaient des récidivistes, soit un taux de 8%. Chaffi et Banen(2023) Même si les raisons pour lesquelles ces détenus reviennent ne sont pas toujours les mêmes que la première fois, il n'en demeure pas moins que cette situation est déplorable.

Lorsque l'on aborde la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes délinquants, il est essentiel de prendre en compte plusieurs perspectives. Alors que le pourcentage de récidive soulève des doutes quant à l'efficacité des programmes de réhabilitation en prison, suggérant que "rien ne fonctionne" véritablement pour réduire la récidive. Cette perspective critique met en lumière les défis structurels auxquels sont confrontés les jeunes délinquants, notamment en ce qui concerne l'accès à des programmes de qualité et à des opportunités réelles de réintégration sociale et professionnelle.

Cependant, l'approche de Shadd Maruna(2001) offre une lueur d'espoir dans ce paysage complexe. Maruna met en avant le concept du "délinquant transformé". En effet La théorie de la réinsertion sociale, soutient que les individus ayant commis des actes répréhensibles ont la capacité de changer et de se réintégrer positivement dans la société. Il met en avant le concept de "réhabilitation personnelle", affirmant que les personnes ayant commis des erreurs peuvent réaliser une transformation intérieure qui les conduit à adopter des comportements plus positifs et à contribuer de manière constructive à la société .

Ainsi, une insertion socioprofessionnelle réussie pour les jeunes délinquants nécessite une approche holistique qui intègre à la fois les préoccupations concernant les lacunes des programmes en prison et les perspectives optimistes de Maruna sur le potentiel de changement individuel

Or malgré la mise en place de ces dispositifs visant à favoriser la réhabilitation et la réinsertion des jeunes détenus, les résultats observés ne correspondent pas nécessairement aux attentes. L'anticipation d'une réduction significative de l'insécurité, du taux de récidive et d'un changement notable de comportement parmi les anciens détenus ne semble pas se matérialiser de manière évidente. De même, la facilité d'insertion dans la société post-détention, bien que visée par ces initiatives, peut ne pas atteindre les niveaux escomptés. Cette dissonance entre les objectifs prévus et les résultats réels souligne la nécessité d'une évaluation approfondie de l'efficacité de ces programmes de réhabilitation, afin d'apporter d'éventuelles modifications et améliorations pour atteindre les résultats. Notre étude pose alors le problème de la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes mineurs au regard des dispositifs qu'ils ont bénéficié en milieu carcéral.

1.4. Questions de recherche

Afin d'explorer en profondeur les aspects spécifiques soulevés par la problématique énoncée précédemment, cette recherche se concentre sur une question fondamentale appuyée des questions secondaires

1.4.1. Question principale

Compte tenu du problème posé, la question principale de notre travail de recherche est la suivante :

QG : La mise en œuvre des dispositifs rend-t-elle compte de la réinsertion socioprofessionnelle des ex détenus mineurs de la prison centrale de Kondengui ?

Cette question orientera l'analyse et la collecte de données dans le but d'apporter des éclaircissements substantiels, contribuant ainsi à combler les lacunes actuelles dans la compréhension des problématiques en sciences sociale.

1.4.2. Questions secondaires

Elle découle de la question de recherche principale. La question de recherche secondaire se concentre sur des aspects plus spécifiques ou des sous-thèmes qui sont nécessaires pour répondre à la question principale. Dans le cas de notre recherche, nous la formulons ainsi qui suit :

- QS1: La mise en œuvre des programmes axés sur les compétences sociales rend t'elle compte de la réinsertion socioprofessionnelle des ex détenus mineurs de la prison centrale de Kondengui ?
- QS2 : La mise en œuvre des Programmes axé sur la promotion de la réintégration sociale rend t'elle compte de la réinsertion socioprofessionnelle des ex détenus mineurs de la prison centrale de Kondengui?
- QS3 : La mise en œuvre des interventions visant à fournir les stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises rend t'elle compte de la réinsertion socioprofessionnelle des ex détenus mineurs de la prison centrale de Kondengui?
- QS4 : La mise en œuvre de la participation aux activités socialement acceptables rend t'elle compte de la réinsertion socioprofessionnelle des ex détenus mineurs de la prison centrale de Kondengui ?

1.5.Hypothèses de recherche

Une hypothèse de recherche, selon de nombreux chercheurs en méthodologie de recherche, peut être définie comme une proposition explicite émise avant une étude empirique, affirmant une relation anticipée entre deux ou plusieurs variables. Selon Luc Van Campenhoudt et Raymond Quivy (1995, p. 128), « Une hypothèse est une proposition qui anticipe une relation entre deux termes qui, selon les cas, peuvent être des concepts ou des phénomènes. Elle est donc une proposition provisoire, une présomption, qui demande à être vérifiée ». Elle sert de point de départ à une investigation scientifique.

Dans notre travail, en tant que réponse provisoire aux questions de recherche préalablement posée, les hypothèses suivantes ont été formulées :

1.5.1. Hypothèse générale

La définition des concepts et la revue nous ont permis de formuler l'hypothèse principale comme suit : les dispositifs psychoéducatifs contribuent efficacement à la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs.

1.5.2. Hypothèses secondaires

- Les programmes axés sur les compétences sociales contribuent efficacement à la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs.
- Les Programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale contribuent efficacement à la réinsertion socioprofessionnelle des ex détenus mineurs.
- Les interventions visant fournir les stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises contribuent efficacement à la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs.
- La participation aux activités socialement acceptables contribue efficacement à la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs

Ces hypothèses secondaires tiennent compte des différentes composantes des dispositifs psychoéducatifs et de leur influence présumée sur la réinsertion des jeunes mineurs.

1.6.Objectifs de l'étude

L'objectif de l'étude représente la finalité globale que le chercheur souhaite atteindre en menant sa recherche. C'est la raison d'être de la recherche, et il guide l'ensemble du processus de recherche, de la conception à la collecte et à l'analyse des données.

1.6.1. Objectif général

Dans le cadre notre étude, nous avons pour objectif de d'évaluer la contribution des dispositifs psychoéducatifs sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs de la prison centrale de Yaoundé.

1.6.2. Objectifs secondaires

- OS1 : Comprendre la contribution des programmes axés sur les compétences sociales en milieu carcéral sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs.
- OS2 : Comprendre la contribution des programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale, en milieu carcéral sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs.
- OS3 : Comprendre la contribution des interventions visant fournir les stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises en milieu carcéral sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs
- OS4 : Comprendre la contribution de la participation aux activités socialement acceptables en milieu carcéral sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs.

1.7. Intérêts de la recherche

Notre recherche montre un quadruple intérêt

1.7.1. Sur le plan scientifique

La particularité de cette étude est :

- Compréhension des Mécanismes de Réinsertion Éducative : En effet l'étude permettra d'analyser en profondeur les dispositifs éducatifs mis en place dans le contexte spécifique de la prison centrale de Yaoundé. Elle contribuera à la compréhension des mécanismes de réinsertion éducative, mettant en lumière les pratiques et les programmes qui favorisent le mieux le processus de réhabilitation des jeunes mineurs,
- Évaluation de l'Efficacité des Programmes Éducatifs Existant : En se concentrant sur la conception et l'évaluation des programmes éducatifs, l'étude permettra d'évaluer l'efficacité des programmes actuels. Elle fournira des informations précieuses sur ce qui fonctionne bien et sur ce qui pourrait être amélioré en termes de conception pédagogique, de contenus éducatifs, et de méthodes d'évaluation,
- Identification des Besoins Éducatifs Spécifiques des Jeunes Délinquants : En tant que manager de l'éducation, l'étude nous permettra d'identifier les besoins éducatifs

spécifiques des jeunes délinquants en milieu carcéral. Cela pourrait inclure des aspects liés aux compétences académiques, professionnelles, et psychosociales, offrant ainsi des pistes pour adapter les programmes éducatifs en conséquence;

- Amélioration de la Conception des Programmes Éducatifs : Les résultats de l'étude pourront être utilisés pour orienter la conception de futurs programmes éducatifs en milieu carcéral. En identifiant les lacunes et les opportunités d'amélioration, Nous pourrions contribuer à l'élaboration de programmes plus efficaces et adaptés aux réalités spécifiques des jeunes mineurs en détention;
- Construction d'une Base de Connaissances Locale : En se concentrant sur la prison centrale de Yaoundé, l'étude contribuera à la construction d'une base de connaissances locale. Cette approche contextuelle est cruciale pour assurer la pertinence et l'applicabilité des résultats dans le contexte africain, offrant ainsi des perspectives spécifiques à la réalité camerounaise;
- Impact sur les Politiques Éducatives en Milieu Carcéral : Les conclusions de l'étude pourraient avoir des implications sur les politiques éducatives en milieu carcéral au niveau local et national. En tant que manager de l'éducation, votre contribution pourrait influencer la prise de décision en matière de conception et d'amélioration des programmes éducatifs dans le système carcéral.
- Renforcement des Capacités d'Intervention : L'étude peut renforcer nos capacités en tant que manager de l'éducation à élaborer des interventions éducatives plus ciblées et efficaces. Elle permettra d'acquérir des connaissances approfondies sur les dynamiques éducatives en milieu carcéral, renforçant ainsi nos compétences professionnelles.

Cette étude, au-delà de son intérêt scientifique, offre également des opportunités pour des interventions concrètes et une amélioration substantielle des pratiques éducatives dans le milieu carcéral.

1.7.2. Sur le plan éducatif

Cette recherche va permettre :

- L'adaptation des Programmes Éducatifs aux Besoins Spécifiques : L'étude permettra d'identifier les besoins éducatifs spécifiques des jeunes mineurs en détention. En tant que manager de l'éducation, cette connaissance approfondie des besoins particuliers de cette population vous aidera à adapter les programmes éducatifs pour les rendre plus pertinents et efficaces.

- Le développement de compétences académiques et professionnelles : En se concentrant sur la conception et l'évaluation des programmes éducatifs, l'étude offre l'opportunité de contribuer au développement des compétences académiques et professionnelles des jeunes délinquants. Nous pourrions être impliqués dans la création de programmes qui visent à renforcer leurs connaissances et compétences, préparant ainsi ces jeunes à une réinsertion réussie.
- La promotion de la réhabilitation à travers l'éducation : L'éducation peut jouer un rôle clé dans le processus de réhabilitation des délinquants. En comprenant comment les dispositifs éducatifs contribuent à la réinsertion, Nous pourrions promouvoir des approches éducatives qui favorisent la réhabilitation, la réduction des risques de récidive, et la transformation positive des jeunes mineurs.
- L'évaluation de l'impact des méthodes pédagogiques : L'étude offre l'opportunité d'évaluer l'impact des différentes méthodes pédagogiques utilisées en milieu carcéral. Cela inclut l'analyse des approches d'enseignement, des supports pédagogiques, et des stratégies d'évaluation. Ces informations peuvent orienter le choix de méthodes pédagogiques adaptées à ce contexte particulier.
- Amélioration de l'accessibilité à l'éducation : En tant que manager de l'éducation, nous pourrions contribuer à l'amélioration de l'accessibilité à l'éducation pour les jeunes délinquants. Cela peut inclure des initiatives visant à surmonter les obstacles éducatifs spécifiques rencontrés en détention, favorisant ainsi la participation continue à des programmes éducatifs de qualité.
- Le renforcement des capacités d'évaluation continue : L'étude offre l'occasion de renforcer vos compétences dans l'évaluation continue des programmes éducatifs. Nous pourrions développer des méthodologies d'évaluation adaptées à des contextes particuliers tels que celui de la détention, contribuant ainsi à la création d'un processus d'amélioration continue.
- La contribution à la littérature éducative sur la réinsertion : En contribuant à la recherche sur l'éducation en milieu carcéral, nous participerons à l'enrichissement de la littérature éducative sur la réinsertion des jeunes délinquants. Nos travaux pourraient inspirer d'autres praticiens et chercheurs à explorer des approches similaires dans d'autres contextes.

L'étude offre ainsi une opportunité unique d'appliquer nos compétences de conception et d'évaluation de programmes éducatifs pour créer des environnements éducatifs plus inclusifs et adaptés aux réalités de la détention des jeunes mineurs.

1.7.3. Sur le plan managérial

Notre étude présente un intérêt managérial significatif pour un manager de l'éducation spécialisé en conception et évaluation des programmes éducatifs.

- Gestion stratégique des ressources : En tant que manager de l'éducation, l'étude nous permettra de mettre en œuvre une gestion stratégique des ressources éducatives. Cela inclut l'optimisation des budgets, la planification efficace des infrastructures éducatives en milieu carcéral, et l'allocation judicieuse du personnel éducatif.
- Développement de stratégies pédagogiques innovantes : L'étude offre une opportunité d'explorer et de développer des stratégies pédagogiques innovantes adaptées au contexte particulier de la détention des jeunes mineurs. Nous pourrions concevoir des approches novatrices pour maximiser l'efficacité des enseignements et favoriser la réinsertion sociale.
- Leadership dans le domaine de l'éducation en milieu carcéral : En contribuant à la conception et à l'évaluation des programmes éducatifs, nous pourrions exercer un leadership significatif dans le domaine de l'éducation en milieu carcéral. Cela inclut la direction d'équipes éducatives, la coordination avec d'autres professionnels de la réhabilitation, et la formulation de politiques éducatives spécifiques.
- Gestion de la qualité des programmes éducatifs : L'étude nous permettra de mettre en place des mécanismes de gestion de la qualité des programmes éducatifs. Cela comprend la surveillance continue, l'évaluation régulière des performances éducatives, et l'adoption de démarches d'amélioration continue pour garantir des normes élevées.
- Création d'environnements éducatifs favorables : Nous pourrions contribuer à la création d'environnements éducatifs favorables à la réinsertion des jeunes délinquants. Cela implique la conception d'espaces éducatifs adaptés, la promotion de la sécurité et du bien-être, et la mise en place de conditions propices à l'apprentissage.
- Collaboration avec les partenaires et les intervenants : La gestion des programmes éducatifs en milieu carcéral nécessite une collaboration étroite avec divers partenaires et intervenants, y compris le personnel de sécurité, les autorités pénitentiaires, les organisations de la société civile, et les partenaires externes. Nous pourrions développer des compétences de gestion des relations interinstitutionnelles.

- **Alignement des programmes sur les objectifs de réinsertion :** En tant que manager, nous pourrions veiller à ce que les programmes éducatifs soient alignés sur les objectifs spécifiques de réinsertion sociale. Cela implique une planification stratégique pour intégrer des compétences clés favorisant l'employabilité et la réintégration réussie dans la société.

Cette étude offre ainsi une opportunité de mettre en pratique des compétences managériales spécifiques liées à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation de programmes éducatifs dans des contextes complexes et sensibles comme celui de la détention des jeunes mineurs.

1.7.4. Sur le plan social

L'intérêt social significatif pour un manager de l'éducation sur le plan social :

- **Réduction de la Criminalité et de la Récidive :** En contribuant à des programmes éducatifs efficaces, nous pouvons jouer un rôle clé dans la réduction de la criminalité et de la récidive chez les jeunes délinquants. L'éducation en milieu carcéral est un levier essentiel pour briser le cycle de la délinquance en offrant aux jeunes des opportunités de réhabilitation.
- **Promotion de l'Égalité des Chances :** En concevant des programmes éducatifs inclusifs, vous contribuez à promouvoir l'égalité des chances pour les jeunes mineurs en détention. L'accès à une éducation de qualité en prison offre aux jeunes la possibilité de développer leurs compétences académiques et professionnelles, indépendamment de leur passé criminel.
- **Facilitation de la Réintégration Sociale :** Les programmes éducatifs bien conçus facilitent la réintégration sociale des jeunes délinquants après leur libération. Nous pouvons contribuer à la création de programmes qui mettent l'accent sur le développement de compétences sociales, professionnelles et personnelles nécessaires pour une réintégration réussie dans la société.
- **Amélioration du Bien-être Psychosocial :** L'éducation en milieu carcéral peut contribuer à améliorer le bien-être psychosocial des jeunes délinquants. En tant que manager de l'éducation, nous pouvons concevoir des programmes qui abordent les aspects émotionnels et comportementaux, favorisant ainsi un environnement propice au développement personnel.
- **Empowerment Individuel :** Les programmes éducatifs peuvent servir d'outil d'empowerment individuel en offrant aux jeunes délinquants la possibilité de

développer des compétences, de prendre conscience de leur potentiel et de renforcer leur estime de soi. Ces aspects contribuent positivement à la dynamique sociale.

- Lutte contre l'exclusion sociale : En favorisant l'accès à l'éducation en milieu carcéral, nous participons à la lutte contre l'exclusion sociale. Les jeunes délinquants ont souvent des antécédents d'échec scolaire ou d'exclusion éducative. L'éducation en prison offre une opportunité de réparation de ces lacunes.
- Sensibilisation à l'importance de l'éducation : Nous pouvons contribuer à sensibiliser les jeunes délinquants et la société en général sur l'importance de l'éducation comme moyen de transformation sociale. En intégrant des éléments de sensibilisation dans les programmes, nous favoriserons une compréhension accrue des bénéfices de l'éducation.

En tant que manager de l'éducation, notre engagement social réside dans la création et l'évaluation de programmes qui contribuent à la réhabilitation et à la réintégration des jeunes mineurs dans la société, favorisant ainsi une approche éducative centrée sur l'inclusion et l'équité sociale. En conclusion, l'étude des dispositifs éducatifs en milieu carcéral et de la réinsertion des jeunes mineurs à la Prison Centrale de Yaoundé présente des intérêts multiples sur les plans scientifique, éducatif, managérial, et social. Sur le plan scientifique, elle offre une opportunité d'approfondir les connaissances sur l'efficacité des programmes éducatifs dans un contexte spécifique. Du point de vue éducatif, elle permet la conception et l'évaluation de programmes visant à développer les compétences académiques, professionnelles, et personnelles des jeunes délinquants.

Sur le plan managérial, elle engage à la gestion stratégique des ressources, au leadership éducatif, et à la création d'environnements éducatifs favorables. Enfin, sur le plan social, elle contribue à la réduction de la criminalité, à la promotion de l'égalité des chances, à la facilitation de la réintégration sociale, à l'amélioration du bien-être psychosocial, à l'empowerment individuel, à la lutte contre l'exclusion sociale, et à la sensibilisation à l'importance de l'éducation. Cette diversité d'intérêts souligne la complexité et la richesse des enjeux liés à l'éducation en milieu carcéral, nécessitant une approche intégrée et multidimensionnelle.

1.8. Délimitation de la recherche

La délimitation de l'étude consiste à définir clairement les frontières et les limites de notre recherche. Cela implique de spécifier les aspects spécifiques que nous allons inclure ou exclure de votre étude.

1.8.1. Délimitation théorique

Cette recherche fait partie des études réalisées dans le champ de conception et évaluation des projets éducatif. Dans le cadre de cette étude, et afin de mieux expliquer le problème, nous avons convoqué la théorie de l'apprentissage social de Bandura qui explique comment les individus apprennent de nouveaux comportement et attitudes en observant et en imitant les autres, la théorie de la réinsertion sociale de ShaddMaruna qui se concentre sur le processus par lequel les individus marginalisés ou exclus de la société sont réintégrés dans la communauté. Par la suite nous avons expliqué les concepts clés relever les obstacles à la réinsertion et enfin les facteurs de réussite. Cette recherche sera limitée aux dispositifs psycho éducatifs mise en œuvre dans les établissements pénitentiaires pour mineur dans un contexte spécifique de celui de la prison centrale de Yaoundé. Les résultats peuvent ne pas être généralisables à d'autres contextes ou population.

1.8.2. Délimitation Temporelle

La délimitation temporelle de cette étude s'étend sur une période spécifique, allant de l'année en cours jusqu'aux cinq années précédentes. Cette période a été choisie pour capturer les dynamiques éducatives et de réinsertion des jeunes mineurs à la Prison Centrale de Yaoundé sur une période récente et significative. L'inclusion des cinq années précédentes permettra de considérer les évolutions potentielles dans les dispositifs éducatifs au fil du temps, tout en offrant une perspective actuelle sur les pratiques en place. Cette délimitation temporelle permettra également de prendre en compte d'éventuelles réformes ou changements dans les politiques éducatives au sein de la prison, offrant ainsi une compréhension contextuelle des dispositifs éducatifs en vigueur pour les jeunes mineurs sur la période définie. En adoptant cette approche, l'étude cherchera à fournir des insights actuels et historiques, contribuant ainsi à une compréhension complète des enjeux éducatifs et de réinsertion pour cette population spécifique au cours des dernières années.

1.8.3. Délimitation Spatiale

La présente étude se concentre exclusivement sur la délimitation spatiale de la Prison Centrale de Yaoundé, au Cameroun. Cette délimitation spatiale permettra une exploration approfondie des dispositifs éducatifs mis en place au sein de cette institution carcérale spécifique. En se focalisant sur la réalité unique de la Prison Centrale de Yaoundé, la

recherche vise à dégager des conclusions spécifiques aux dynamiques éducatives et de réinsertion des jeunes mineurs incarcérés dans cet établissement. Cette approche permettra d'analyser de manière précise les pratiques, les défis et les opportunités liés à l'éducation en milieu carcéral dans le contexte spécifique de Yaoundé, tout en offrant des insights pertinents pour le développement de dispositifs éducatifs adaptés à cette population particulière.

La délimitation spatiale garantit également la contextualisation appropriée des résultats, en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de la prison étudiée et en facilitant l'applicabilité des conclusions aux réalités locales.

1.8.4. Délimitation thématique

Cette recherche s'inscrit dans le champ des sciences de l'éducation. La délimitation thématique de cette étude se concentre spécifiquement sur les dispositifs éducatifs en milieu carcéral et la réinsertion des jeunes mineurs au sein de la Prison Centrale de Yaoundé. Cette focalisation permettra une analyse approfondie des programmes éducatifs destinés à cette population spécifique, mettant l'accent sur les aspects liés à la formation professionnelle et à la réhabilitation sociale. En délimitant le champ thématique de cette manière, l'étude cherche à explorer les pratiques éducatives spécifiques destinées aux jeunes délinquants, en mettant en lumière les éléments clés qui contribuent à leur réintégration socio-professionnelle.

La délimitation thématique garantit la pertinence et la spécificité des résultats, en permettant une analyse approfondie des enjeux éducatifs particuliers auxquels sont confrontés les jeunes mineurs incarcérés. Cette approche ciblée offre également une base solide pour formuler des recommandations pratiques visant à améliorer les dispositifs éducatifs existants et à soutenir efficacement la réinsertion des jeunes délinquants dans la société.

1.9. Délimitation des concepts fondamentaux

1.9.1 Efficacité

Le terme "efficacité" vient du latin "efficacia", dérivé de "efficax", qui signifie "capable d'accomplir" ou "productif". Le préfixe "ex-" indique ici une action se réalisant de manière complète, tandis que "facere" signifie "faire". Ainsi, étymologiquement, "efficacité" désigne la capacité ou la qualité de produire un effet désiré de manière efficace ou productive. Selon Drucker(2008), l'efficacité peut être définie comme "la capacité de produire les résultats désirés". Et Stephen R. Covey (2004) aborde l'efficacité dans le contexte du développement personnel et professionnel, définissant ce concept comme "la capacité de réaliser des résultats pertinents, même dans des circonstances imprévisibles et changeantes".

L'efficacité serait alors la capacité de produire les effets souhaités ou de réaliser des objectifs spécifiques de manière efficace et efficiente.

1.9.2. Dispositifs

Le terme "dispositif" a une origine étymologique liée au latin "disponere", qui signifie "disposer" ou "arranger". Le mot français "dispositif" a été formé à partir de ce verbe latin, avec l'ajout du suffixe "-tif" qui est souvent utilisé pour créer des noms à partir de verbes. Ainsi, étymologiquement, un "dispositif" évoque l'idée d'un arrangement ou d'une disposition particulière. Ce terme peut avoir différentes interprétations en fonction du contexte spécifique dans lequel il est utilisé.

Pour Durand, (2008). "Le terme 'dispositif' fait référence à un ensemble organisé d'éléments, de ressources et de méthodes visant à atteindre un objectif spécifique dans un domaine particulier. Il peut s'agir d'une structure institutionnelle, d'un programme éducatif, d'un ensemble de pratiques professionnelles ou de tout autre système conçu pour répondre à un besoin identifié"

Freinet(1964) quant à lui, ce terme 'dispositif' renvoie à l'ensemble organisé de moyens, de méthodes et de ressources pédagogiques mis en place pour favoriser l'apprentissage des élèves dans un contexte éducatif donné. Ce dispositif peut comprendre des activités d'enseignement, des matériaux didactiques, des interactions sociales et d'autres éléments visant à soutenir le développement des compétences et des connaissances des apprenants.

Ainsi, le terme "dispositifs" pourrait être compris comme des mécanismes ou des structures organisationnelles dans le contexte éducatif.

1.9.3. Psychoéducatifs

Le terme "psychoéducatifs" combine les aspects de la psychologie et de l'éducation. Il est utilisé pour décrire des interventions, des approches ou des programmes qui intègrent des éléments à la fois éducatifs et psychologiques dans le but d'adresser des besoins spécifiques d'ordre psychologique, émotionnel, ou comportemental. Ce terme se réfère alors à tout ce qui concerne l'éducation ou l'enseignement dans le domaine de la psychologie ou de la santé mentale. Le psychoéducatif peut être défini comme un ensemble d'interventions visant à promouvoir le développement psychologique et émotionnel des individus à travers des activités éducatives et thérapeutiques. Ces interventions sont conçues pour aider les individus à acquérir des compétences et des stratégies pour faire face à leurs difficultés et à améliorer leur bien-être mental" Smith, (2000).

Hoge (2002) définit les dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral comme des interventions conçues pour fournir aux détenus des informations, des compétences et des stratégies visant à promouvoir des changements positifs dans leur comportement et leur mode de pensée. Ceci dit, les dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral sont des programmes spécialement conçus pour aider les détenus. Leur but est simple : fournir des informations, des compétences et des stratégies pour aider les détenus à changer positivement leur comportement et leur manière de penser.

Par ailleurs, Bonta et Andrews (2007) définissent les dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral comme des programmes axés sur le développement des compétences cognitives et sociales des délinquants, visant à réduire les facteurs de risque criminogènes et à favoriser la réintégration sociale. Pour dire que les dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral sont des programmes qui se concentrent sur le développement des compétences cognitives et sociales des détenus.

Les dispositifs psychoéducatifs seraient alors des programmes et des interventions conçus pour améliorer les compétences sociales, émotionnelles et cognitives des jeunes mineurs. Ces dispositifs intègrent des éléments de formation, d'information, de conseil et de soutien social, visant à renforcer les compétences des participants dans la compréhension et la gestion de leurs problèmes de santé mentale. Ils peuvent être mis en œuvre dans divers contextes, tels que les écoles, les institutions de santé mentale, les communautés et les milieux professionnels. Nous retiendrons que les différentes définitions mettent en avant l'aspect éducatif et thérapeutique des dispositifs psychoéducatifs, ainsi que leur vocation à renforcer les compétences des individus dans la gestion de leur santé mentale.

1.9.4. Carcéral

Le terme "carcéral" trouve son origine dans le latin "carcer", signifiant "prison" ou "lieu d'enfermement". Ainsi, étymologiquement, "carcéral" est associé à tout ce qui concerne la prison ou l'incarcération. L'étymologie du mot reflète son lien avec les institutions pénitentiaires et tout ce qui est lié à la détention. Ce terme est utilisé pour décrire tout ce qui a trait à la prison, aux conditions d'incarcération, ou à des sujets connexes dans le domaine de la justice pénale.

Selon Foucault(1975), le terme 'carcéral' renvoie à l'ensemble des mécanismes de pouvoir et de contrôle qui opèrent à l'intérieur des institutions pénitentiaires. Pour cet auteur, les prisons ne se limitent pas à des lieux physiques de détention, mais constituent des dispositifs de pouvoir où s'exercent des techniques de discipline et de normalisation sur les

corps et les comportements des détenus. Le contexte carcéral, est selon lui caractérisé par une surveillance constante, des procédures normalisatrices et des hiérarchies de pouvoir qui visent à maintenir l'ordre et la conformité au sein de la population carcérale.

Ainsi, le terme "carcéral" est utilisé pour décrire tout ce qui est lié à la prison, à l'incarcération, et aux systèmes pénitentiaires. En somme le milieu carcéral est pour notre travail un environnement contraignant, influençant le comportement et la psyché des individus qui y sont soumis. Dans une perspective criminologique, le milieu carcéral désigne l'environnement institutionnel et social dans lequel les individus purgeant une peine de détention sont placés. Ce milieu est caractérisé par des dynamiques de pouvoir, des hiérarchies sociales et des interactions sociales spécifiques, ainsi que par des conditions de vie et des contraintes particulières. Le milieu carcéral peut avoir des effets profonds sur le comportement, la santé mentale et le processus de réinsertion des détenus, et peut influencer leur trajectoire post-carcérale Smith(2016).

1.9.5. Milieu carcéral

Dans son œuvre majeure "Surveiller et punir : Naissance de la prison" (1975), Foucault analyse le milieu carcéral comme une institution centrale des sociétés modernes. Il soutient que la prison ne se limite pas à punir les individus pour leurs crimes, mais qu'elle exerce également un contrôle social en disciplinant et en normalisant les comportements à travers des mécanismes de surveillance et de punition. Goffman quant à lui, dans son livre "Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus" (1961), propose une analyse du milieu carcéral en utilisant le concept d'asile. Il décrit les prisons comme des institutions totales où les individus perdent leur identité personnelle et sont soumis à un contrôle total de leur environnement.

Goffman met en évidence les effets déshumanisants de l'incarcération et souligne le rôle de la stigmatisation sociale dans la construction de l'identité des détenus. Pour nous chercheur, le milieu carcéral représente un système institutionnel qui exerce un contrôle strict sur les individus incarcérés, cherchant à les discipliner et à les punir tout en limitant leur autonomie et en altérant leur identité personnelle.

1.9.6. Réinsertion

Le terme "réinsertion" a une origine étymologique qui renvoie à l'idée de replacer ou de réintégrer dans un contexte social. Il est formé à partir du préfixe latin "re-", indiquant une action en retour, et du verbe latin "insertus" (du verbe "inserere"), signifiant "insérer" ou

"mettre à l'intérieur". Ainsi, étymologiquement, "réinsertion" suggère l'idée de replacer quelque chose ou quelqu'un à l'intérieur d'un ensemble, notamment dans le contexte social. Dans son utilisation contemporaine, le terme est fréquemment associé aux efforts visant à réintégrer les individus dans la société après une période d'incarcération, de marginalisation ou de mise à l'écart.

Selon Maruna (2001) La réinsertion est un processus complexe et multiforme qui implique le développement d'une identité positive, l'établissement des liens sociaux sains, et la participation à des activités socialement acceptables. Dans une perspective psychologique Martin (2015) définit la réinsertion comme étant un processus de transition et d'adaptation au cours duquel les individus réapprennent à fonctionner efficacement dans la société après une période d'incarcération, de maladie mentale ou de dépendance. Cela implique souvent des efforts pour reconstruire l'identité personnelle, restaurer les relations

La réinsertion est souvent définie comme un processus, dont le résultat est composé de quatre grandes dimensions : personnelle, sociale, judiciaire et politique ou morale (McNeill, 2019). Dans ces dimensions, les auteurs évoquent le rôle de la collectivité dans la transition identitaire et l'étiquetage de la personne contrevenante (Maruna, 2001).

En tant que chercheurs, nous pouvons conceptualiser la réinsertion sociale comme un processus multidimensionnel visant à réintégrer les individus marginalisés ou exclus dans la société après une période d'incarcération, de maladie mentale, de dépendance ou d'autres situations de vulnérabilité. Ce processus implique souvent des interventions et des programmes visant à restaurer l'autonomie, les compétences sociales et professionnelles, ainsi que les liens sociaux des individus. Nous nous intéressons à comprendre les facteurs qui facilitent ou entravent la réinsertion, ainsi qu'à évaluer l'efficacité des interventions et des politiques en matière de réinsertion sociale. Nous pourrions alors contribuer à notre manière à l'amélioration des pratiques et des politiques en identifiant les meilleures pratiques et en proposant des recommandations pour promouvoir une réinsertion réussie et durable des individus dans la société.

1.9.7. Réinsertion Socioprofessionnel

Le terme socioprofessionnel est une combinaison de deux aspects : le social et le professionnel. Il fait référence aux dimensions sociales et professionnelles d'une personne, souvent utilisé pour décrire des activités, des situations ou des programmes qui intègrent ces deux dimensions. Selon Durkheim (1895), le terme "social" se réfère à tout ce qui concerne les interactions entre les individus au sein d'une société donnée. Cela englobe les normes, les

valeurs, les institutions et les relations interpersonnelles qui façonnent la vie en société et influencent le comportement des individus.

Bourdieu(2002) considère la réinsertion socioprofessionnelle comme un processus complexe influencé par les inégalités structurelles de la société. Selon lui, la réinsertion implique non seulement l'acquisition de compétences professionnelles, mais aussi la capacité à naviguer dans les champs sociaux et culturels pour accéder aux opportunités. Il met l'accent sur l'importance des capitaux économiques, sociaux et culturels dans la réussite de ce processus.

Castel(2013) qu'en t'à lui , définit la réinsertion socioprofessionnelle est un enjeu central dans la lutte contre l'exclusion sociale. Il souligne l'importance des politiques sociales et des dispositifs d'insertion pour offrir aux individus marginalisés un accès équitable au marché du travail. Castel insiste sur la nécessité de prendre en compte les dimensions économiques, institutionnelles et psychosociales de la réinsertion pour favoriser une intégration durable dans la société. Pour nous chercheur, la réinsertion socioprofessionnelle peut être décrite comme un processus dynamique et complexe visant à faciliter la transition des individus du statut de détenu à celui de membre actif et productif de la société. Elle implique souvent un soutien multidimensionnel, comprenant des aspects éducatifs, professionnels, psychologiques et sociaux, afin de favoriser l'autonomie, la réadaptation et la réintégration réussie dans la communauté.

1.9.8. Ex-détenu

Le terme "détenu" vient du participe passé du verbe "détenir", lui-même issu du latin "*detinere*", formé de "de" (loin, séparation) et "*tenere*" (tenir). Étymologiquement, "détenu" signifie donc littéralement "celui qui est retenu", faisant référence à une personne retenue ou emprisonnée par les autorités. Le terme "ex-détenu" est une combinaison de "ex-" (préfixe latin signifiant "ancien" ou "anciennement") et de "détenu". Étymologiquement, "ex-détenu" désigne donc une personne qui était auparavant détenue mais qui ne l'est plus actuellement. Selon le lexique des termes juridiques (2019), un ex-détenu est défini comme "une personne qui a été précédemment détenue dans une institution carcérale mais qui n'est plus actuellement en détention" et selon le dictionnaire Larousse en ligne, un ex-détenu est "une personne qui a été libérée de la prison après avoir purgé sa peine ou qui a été acquittée". Un ex-détenu serait alors une personne qui a été précédemment détenue dans une institution carcérale mais qui ne l'est plus actuellement.

1.9.9. Mineur

Étymologiquement, le terme "mineur" dérive du mot latin "*minorem*" (au cas accusatif "*minorem*"), qui signifie "plus petit" ou "moindre". Ce terme a ensuite été intégré dans les langues romanes, comme le français, avec le sens d'indiquer quelque chose de plus petit ou de moindre importance. L'utilisation du mot "mineur" pour décrire une personne en dessous de l'âge de la majorité en droit pénal découle du sens étymologique de "plus petit" ou "plus jeune". Cette utilisation reflète la perception que les individus en dessous d'un certain âge sont considérés comme étant dans une condition de moindre maturité ou de moindre responsabilité légale.:

Selon Durkheim (1897), le terme "mineur" désigne un individu qui n'a pas encore atteint l'âge légal de la majorité civile, généralement fixé à 18 ans dans de nombreuses sociétés. Durkheim souligne que cette catégorie d'âge est associée à un statut juridique particulier, caractérisé par une incapacité légale à exercer certains droits et responsabilités. Pour Piaget (1972), le concept "mineur" renvoie à un stade spécifique du développement cognitif de l'individu, marqué par des caractéristiques telles que l'égoïsme, la pensée concrète et la dépendance à l'égard des adultes. Piaget souligne que les enfants et les adolescents traversent différentes étapes de développement avant d'atteindre la maturité intellectuelle et sociale associée à l'âge adulte.

En termes juridiques, le mot "mineur" fait référence à une personne qui n'a pas encore atteint l'âge de la majorité, tel que défini par la loi. L'âge de la majorité peut varier d'un pays à l'autre, mais il est généralement fixé autour de 18 ans. Les individus considérés comme mineurs bénéficient souvent de protections spécifiques en raison de leur statut de dépendance légale. En termes éducatifs, le terme mineur désigne généralement un individu qui est en dessous de l'âge légal de la majorité, souvent défini comme 18 ans. Dans le contexte éducatif, cette classification est importante car elle peut influencer les politiques éducatives, les programmes d'enseignement, et les approches pédagogiques adaptées à différents groupes d'âge. Les mineurs sont généralement catégorisés dans des niveaux éducatifs spécifiques, tels que l'éducation primaire et secondaire, avec des considérations particulières pour leur bien-être, leur développement cognitif et leur encadrement éducatif.

Dans notre travail, comme le veut le droit pénal camerounais, la majorité pénale est fixée à 18 ans. À cet âge, le jeune est pénalement responsable et apte à subir de véritables sanctions pénales. Donc est considéré comme mineur, le jeune âgé d'au plus dix-huit ans.

CHAPITRE 2 : REVUE DE LITTÉRATURE

Le présent chapitre vise à présenter de manière succincte l'état de la recherche relative à notre thématique. Il s'agit de relever ce qui a été fait par les auteurs avant nous. Dans cette perspective, nous allons présenter les différents éléments sur la réinsertion et les dispositifs psychoéducatifs. Avant de s'intéresser sur la compréhension de la réinsertion des jeunes au regard des dispositifs qu'ils ont bénéficié en milieu carcéral, le chapitre qui suit fait une revue de la littérature en lien avec les différents concepts associés au sujet. À cet effet, la première section porte sur le concept de la réinsertion sociale. Ensuite, on s'intéresse aux différentes difficultés de la réinsertion sociale identifiées par des études subséquentes avant de s'intéresser aux dispositifs psychoéducatifs (programmes de réinsertion et intervention). Puis, un cadre théorique est proposé afin de mettre en lien les différents concepts présentés, tous ces éléments sont mis en relation enfin de chapitre afin de cerner la problématique à laquelle cette étude tente de répondre.

2.1.Le concept de réinsertion sociale

Avant d'approfondir notre étude, il est primordial de souligner l'importance cruciale de la réinsertion sociale, qui constitue le pivot central de notre analyse. Dans cette optique, il est nécessaire d'élucider le concept de réinsertion sociale, bien que sa complexité puisse résider dans la similarité de termes tels que "insertion sociale", "réhabilitation" et "réintégration", souvent utilisés de manière interchangeable. Cependant, une compréhension précise de chacun de ces termes peut contribuer à clarifier leur utilisation. La réinsertion sociale se réfère au processus par lequel une personne réintègre la société après avoir été exclue ou marginalisée en raison de divers facteurs tels que la criminalité, la toxicomanie ou la pauvreté. Elle implique un changement de comportement, une réadaptation aux normes et valeurs sociales, ainsi qu'une participation constructive à la communauté.

Selon l'Association des Services de Réhabilitation Sociale du Québec (ASRSQ), la réinsertion sociale implique également le développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté, le fait de subvenir adéquatement à ses besoins et de vivre un certain bien-être. En parallèle, l'insertion sociale se concentre davantage sur l'intégration initiale dans la société. Elle peut être appliquée à divers contextes, comme l'intégration des immigrants, des réfugiés ou des personnes sans-abri, et implique souvent l'accès à l'éducation, à l'emploi, au logement et à d'autres ressources sociales nécessaires pour une intégration pleine et entière. La réhabilitation, quant à elle, se réfère au processus de réadaptation d'une personne qui a été impliquée dans des comportements déviants ou criminels.

Elle vise à aider la personne à changer son comportement, à acquérir de nouvelles compétences et à adopter des attitudes positives afin de prévenir la récidive et de favoriser une réintégration réussie dans la société. Enfin, la réintégration est centrée sur le retour d'une personne dans la société après une période d'éloignement, telle qu'une peine de prison ou une hospitalisation psychiatrique. Ce processus implique des défis tels que la réadaptation à la vie quotidienne, la reconstruction des relations sociales et familiales, ainsi que la recherche d'un emploi ou d'autres opportunités. En résumé, bien que ces termes puissent être utilisés de manière interchangeable dans certains contextes, chacun a ses propres nuances et implications spécifiques. Il est donc crucial de les comprendre distinctement pour pouvoir les appliquer efficacement dans le contexte de la réinsertion sociale et de la réadaptation des individus dans la société.

Il est légitime de remettre en question l'idée que tous les délinquants sont pleinement intégrés dans la société avant de se retrouver confrontés au système judiciaire. En réalité, de nombreux délinquants peuvent déjà être en situation de marginalisation sociale, d'exclusion ou de vulnérabilité avant même de commettre des délits (Borzycki, 2005; Griffiths et al. 2007). Tout à fait, il serait plus approprié de parler d'insertion sociale pour les individus dont le mode de vie avant tout contact avec la justice ne correspond pas aux différents éléments de la définition présentée.

Pour ces personnes, la réinsertion dans la société pourrait être plus difficile, car elles peuvent avoir besoin non seulement de réapprendre à respecter les normes et les lois sociales, mais aussi de surmonter des obstacles sociaux, économiques ou personnels préexistants qui ont contribué à leur comportement déviant. En d'autres termes, leur parcours vers la réintégration sociale peut être plus complexe et exiger des interventions plus soutenues et individualisées Maruna (2001). Le concept de réhabilitation, tel qu'exploré par Borzycki (2005) et Göbbels, Ward et Willis (2012), est un objectif correctionnel qui vise à intervenir dans le processus de délinquance en ciblant les facteurs criminogènes.

L'objectif principal est de mettre fin aux comportements délinquants d'un individu en travaillant sur les causes profondes de ces comportements. Brown, Spencer et Deakin (2007) étendent cette perspective en incluant la notion de restauration des droits et des privilèges de l'individu dans la société. Cela signifie qu'en plus de travailler sur les aspects criminogènes, la réhabilitation vise également à aider la personne à retrouver sa place en tant que membre actif de la société, avec tous les droits et les responsabilités qui en découlent. En d'autres termes, la réhabilitation ne se limite pas à la simple cessation des comportements délinquants, mais cherche également à rétablir la capacité de l'individu à contribuer positivement à la société.

Quirion (2012) aborde le concept de la réhabilitation dans son article en le définissant comme « l'idée que l'on puisse avoir recours aux mesures pénales afin de transformer les personnes judiciairisées de façon à ce qu'elles deviennent des individus qui puissent répondre à un certain nombre de critères normatifs et politiques » Quirion, (2012).

Dans cet article, Quirion (2012) évoque la réadaptation par le système pénal comme un processus visant à transformer les individus afin de les réintégrer dans la société. Cette perspective semble établir un lien entre les concepts de réhabilitation et de réinsertion présentés précédemment. Ainsi, la réhabilitation pourrait être vue comme la phase où les individus acquièrent les compétences nécessaires à la vie en société, tandis que la réinsertion représente le moment où ils mettent en pratique ces nouvelles acquisitions pour se réintégrer dans la société. L'ASRSQ préfère le concept de la réintégration sociocommunautaire à celui de la réinsertion sociale, celui-ci étant davantage axé sur la création d'une interdépendance entre l'individu et sa communauté en parlant de « processus d'adaptation individualisé, multidimensionnel et à long terme qui n'est achevé que lorsque [l'individu] participe à l'ensemble de la vie de la société et de la communauté où [il] évolue et qu'[il] a développé un sentiment d'appartenance à leur égard » (ASRSQ, 2014).

Borzycki (2005) aborde aussi le concept de réintégration qui renvoie, dans ce cas, à l'idée que l'individu est un participant dans son processus de retour à la société et non un simple acteur passif recevant des services. Dans un rapport de l'International Center for Criminal Law Reform and Criminal Justice Policy (ICCLR), Griffiths et al. (2007) s'intéressent aussi la réintégration sociale et la définissent comme étant toutes les interventions qui sont mises de l'avant à partir de l'arrestation d'un individu afin de le soutenir dans son processus de réinsertion sociale à la suite d'une incarcération.

Il existe également toute une littérature sur le concept de "reentry". Parfois, cela fait référence au moment précis où un prisonnier est libéré (Borzycki, 2005; Göbbels et al, 2012), et d'autres fois, au processus de transition entre la détention et la liberté (Borzycki, 2005; Travis et al., 2001; Visher et Travis, 2003). Ce dernier implique généralement des services et du soutien (Petersilia, 2003; Seiter et Kadela, 2003; Veysey, Martinez et Christian, 2009). Selon Visher et Travis (2003), la "reentry" est à la fois un processus et un objectif. Ce concept est donc spécifique à la situation des personnes ayant été détenues.

L'examen des différentes définitions montre qu'il existe plusieurs concepts et nuances associées à la réinsertion sociale, la réadaptation et la réintégration sociocommunautaire. Ces termes sont souvent utilisés de manière interchangeable, ce qui peut parfois créer de la confusion. Cependant, dans l'ensemble, les définitions sont généralement compatibles et

convergent vers l'idée que la réinsertion sociale est un processus visant à aider les individus confrontés à la justice à développer les capacités nécessaires pour devenir autonomes, respectueux des lois et intégrés à leur communauté.

La réhabilitation joue un rôle central dans ce processus en fournissant des interventions visant à aider les individus à changer leur comportement et à acquérir les compétences nécessaires pour réussir leur réinsertion sociale. Cependant, il peut y avoir des ambiguïtés concernant le moment où un individu est considéré comme réinséré socialement. Est-ce lorsque tous les critères sont remplis, ou existe-t-il des situations où un individu respectueux des lois mais n'ayant pas de lien d'attachement particulier à sa communauté pourrait être considéré comme réinséré ? Le désistement criminel est souvent considéré comme un indicateur de réinsertion sociale réussie, mais est-ce suffisant pour évaluer pleinement la réinsertion sociale ?

Ces questions soulignent la complexité du concept de réinsertion sociale et la nécessité de prendre en compte une variété de facteurs individuels et contextuels dans l'évaluation du processus de réintégration des individus dans la société.

2.1.1. Les facteurs favorisant la réinsertion socioprofessionnelle

La réinsertion socioprofessionnelle des anciens détenus mineurs est un défi crucial pour les systèmes de justice juvénile à travers le monde. Pour garantir une transition réussie vers la vie en société, il est essentiel de comprendre les facteurs qui favorisent cette réintégration. En examinant les recherches et les pratiques exemplaires dans ce domaine, nous pouvons identifier plusieurs éléments clés qui ont un impact significatif sur le succès de la réinsertion des jeunes délinquants. Parmi ces facteurs, les textes législatifs, l'accès à l'éducation et à la formation, le soutien psychosocial, les programmes de mentorat, l'assistance à la recherche d'emploi et le logement stable jouent des rôles essentiels. En explorant ces éléments en détail, nous pouvons mieux comprendre comment les systèmes de justice juvénile peuvent travailler à faciliter une réintégration positive pour les anciens détenus mineurs.

2.1.1.1. Les textes législatifs

Les déclarations et textes fondateurs, tels que les recommandations du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe de 1989 (R(89)12) et de 2006 (Rec(2006)2), les "Principes fondamentaux relatifs au traitement des détenus" adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1990, ou encore le Cadre d'action de Belém (BFA) issu de la sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes en 2009, encouragent tous l'accès à l'éducation en milieu carcéral. En 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté à

l'unanimité les règles minimales standard révisées (RSR), également connues sous le nom de règles Mandela. La règle 104 de ces règles stipule que toutes les personnes en prison doivent avoir accès à l'éducation, avec une attention particulière accordée aux personnes ayant des niveaux d'alphabétisme faibles et aux mineurs. De plus, la règle 28 des Règles pénitentiaires européennes énonce les attentes à l'égard des gouvernements nationaux et des institutions pénitentiaires en ce qui concerne l'éducation en prison.

« 1 Toute prison doit s'efforcer de donner accès à tous les détenus à des programmes d'enseignement qui soient aussi complets que possible et qui répondent à leurs besoins individuels tout en tenant compte de leurs aspirations. Priorité doit être donnée aux détenus qui ne savent pas lire ou compter et à ceux qui n'ont pas d'instruction élémentaire ou de formation professionnelle. Une attention particulière doit être portée à l'éducation des jeunes détenus et de ceux ayant des besoins particuliers. L'instruction doit, du point de vue des régimes carcéraux, être considérée au même titre que le travail et les détenus ne doivent pas être pénalisés, que ce soit financièrement ou d'une autre manière, par leur participation à des activités éducatives.

Chaque établissement doit disposer d'une bibliothèque destinée à tous les détenus, disposant d'un fonds satisfaisant de ressources variées, à la fois récréatives et éducatives, de livres et d'autres supports.

Partout où cela est possible, la bibliothèque de la prison devrait être organisée avec le concours des bibliothèques publiques.

Dans la mesure du possible, l'instruction des détenus : doit être intégrée au système d'éducation et de formation professionnelle publique, afin que les intéressés puissent poursuivre aisément leurs éducation et formation professionnelle après leur sortie de prison et doit être dispensée sous l'égide d'établissements d'enseignement externes. » (p. 16-17) La Déclaration des droits de l'enfant de 1959, notamment en son principe 5, énonce clairement que tout enfant, quel que soit son handicap physique, mental ou social, a droit au traitement, à l'éducation et aux soins spéciaux nécessaires à sa situation. Ce principe s'étend également aux mineurs en détention, soulignant ainsi l'importance de garantir l'accès à l'éducation pour tous les jeunes, y compris ceux en prison.

Ces textes insistent sur l'importance cruciale de l'accès à l'éducation en milieu carcéral et établissent ainsi ce droit comme un élément central des politiques éducatives, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des prisons. Ils reposent sur les principes de l'éducabilité de chaque individu, quelles que soient ses caractéristiques, et sur le concept de l'éducation et de la

formation tout au long de la vie pour tous. Le droit à l'éducation en prison devrait être un droit inconditionnel, sans restriction ni condition, comme le soulignent Daumas et Palacio (1998). Cependant, dans la réalité, l'accès à l'éducation en milieu carcéral est encore entravé par de nombreux obstacles. Tandis que Milly évoque le terme de "privilège" (2004) pour décrire cet accès restreint, De Maeyer déplore que ce droit ne soit parfois accordé qu'en fonction du "mérite" (2009a).

Ainsi, bien que l'institution pénitentiaire reconnaisse formellement ce droit, sa mise en œuvre effective reste souvent insuffisante. Ces limitations doivent être replacées dans une réflexion plus large sur la manière dont les pouvoirs publics et politiques abordent les droits des détenus. Comme le souligne (Kaminski, 2010) les droits demeurent un outil essentiel de résistance, mais ils sont également intégrés dans une nouvelle approche gouvernementale de la prison. Cette approche, importée d'autres contextes, se caractérise par une transition du régime de "faveurs" paternaliste ou pervers au régime des droits conditionnels.

L'oscillation constante de l'éducation en prison entre un droit, une obligation ou une récompense est mise en lumière par la recherche. Ces fluctuations sont liées aux périodes historiques, aux politiques pénales en vigueur et aux caractéristiques de la population carcérale. Bien que l'éducation soit considérée comme un droit pour tous, son accès est plus facile pour certains groupes que pour d'autres. Les politiques éducatives concentrent leurs efforts principalement sur la majorité de la population carcérale, à savoir les hommes jeunes avec un faible niveau d'éducation. Cette priorité est souvent reflétée dans la législation encadrant les actions éducatives en prison.

Cependant, l'accès à l'éducation est limité pour les femmes, les personnes plus âgées et celles ayant un niveau d'éducation supérieur au primaire. Les recherches de Salane mettent en lumière l'ambiguïté de l'administration pénitentiaire, qui encourage officiellement l'engagement scolaire des détenus tout en ne leur fournissant pas toujours les ressources nécessaires pour réussir. Parfois, les études sont utilisées comme des outils de pression plutôt que comme des moyens de réadaptation et d'autonomie. Il semble que, pour cette population, les impératifs de sécurité l'emportent souvent sur les objectifs éducatifs, ce qui limite les efforts visant à développer l'éducation en milieu carcéral.

2.1.1.2. Accès à l'éducation et à la formation professionnelle

Offrir des programmes éducatifs et de formation professionnelle en prison peut aider les jeunes détenus à acquérir des compétences nécessaires pour réussir sur le marché du

travail après leur libération. En effet, L'accès à l'éducation et à la formation professionnelle joue un rôle crucial dans la réinsertion socioprofessionnelle des anciens détenus mineurs. Selon une étude de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'éducation en milieu carcéral est fortement corrélée à une réduction des taux de récidive chez les jeunes délinquants (OCDE, 2018). En offrant des programmes éducatifs adaptés aux besoins individuels des jeunes détenus, ces derniers acquièrent des compétences académiques et professionnelles qui peuvent renforcer leur employabilité à long terme.

De plus, la formation professionnelle en prison est associée à une augmentation significative des chances de trouver un emploi après la libération (Lipton et al., 2020). Ces résultats soulignent l'importance d'investir dans des initiatives éducatives et de formation en milieu carcéral pour promouvoir la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes délinquants.

2.1.1.3.Soutien psychosocial

Fournir un soutien psychologique et social aux jeunes détenus, y compris des services de conseil et de réadaptation, peut aider à traiter les problèmes sous-jacents qui ont contribué à leur comportement criminel et à faciliter leur réintégration dans la société. En effet le soutien psychosocial est un pilier crucial pour la réinsertion socioprofessionnelle des anciens détenus mineurs. Selon Bandura (1977), le soutien social, notamment sous forme de modèles de comportement positifs et de relations interpersonnelles saines, joue un rôle déterminant dans le développement des compétences sociales et dans l'adaptation positive des individus aux défis de la vie après la détention.

De plus, le Code de déontologie des psychologues (Décret n° 2005-536 du 12 mai 2005) souligne l'importance pour les professionnels de la psychologie d'offrir un soutien continu aux personnes en difficulté, y compris aux anciens détenus, pour favoriser leur réadaptation sociale et professionnelle. En mettant l'accent sur l'écoute active, le renforcement de l'estime de soi et la résolution des conflits, les services psychosociaux peuvent aider les jeunes délinquants à surmonter les obstacles à leur réintégration dans la société et à construire des relations positives avec leur communauté.

2.1.1.4.Programmes de mentorat et d'encadrement

Les programmes de mentorat qui jumellent les jeunes délinquants avec des adultes responsables peuvent leur offrir un soutien supplémentaire, des modèles de comportement positifs et des opportunités d'apprentissage. Ils jouent un rôle significatif dans la réinsertion socioprofessionnelle des anciens détenus mineurs. Selon Rhodes (2005), le mentorat est une relation interpersonnelle dans laquelle une personne plus expérimentée guide et soutient une

personne moins expérimentée dans son développement personnel et professionnel. Ces relations de mentorat peuvent fournir aux jeunes délinquants des modèles de comportement positifs, des conseils pratiques et un soutien émotionnel, contribuant ainsi à renforcer leur estime de soi et leur confiance en leurs capacités.

De plus, le Programme national de mentorat pour les jeunes en France, établi par la Loi du 26 novembre 2003 relative à la lutte contre la violence routière et portant diverses dispositions relatives à la sécurité routière, reconnaît l'importance du mentorat dans la prévention de la délinquance juvénile et la réinsertion des jeunes délinquants dans la société. Ces programmes peuvent également contribuer à réduire les taux de récidive chez les jeunes délinquants. Une étude menée par Grossman et ses collègues (2007) a révélé que les jeunes participants à des programmes de mentorat étaient moins susceptibles de commettre de nouvelles infractions et avaient de meilleures perspectives d'emploi par rapport à ceux qui n'avaient pas bénéficié de ce type de soutien (Grossman et al., 2007).

Ces résultats soulignent l'efficacité du mentorat comme stratégie de prévention de la récidive et de promotion de la réinsertion sociale des jeunes délinquants. En offrant un soutien continu et personnalisé, les programmes de mentorat peuvent aider les jeunes délinquants à naviguer avec succès dans les défis de la réinsertion sociale et professionnelle. Les mentors peuvent jouer un rôle crucial en fournissant des conseils pratiques sur la recherche d'emploi, en établissant des réseaux professionnels et en aidant les jeunes à développer des compétences sociales et professionnelles essentielles pour réussir dans leur vie adulte. Cette approche centrée sur la personne favorise un climat de confiance et de soutien mutuel, renforçant ainsi l'engagement des jeunes délinquants dans leur processus de réadaptation et augmentant leurs chances de succès dans la société.

Les initiatives de réinsertion des jeunes délinquants en Afrique sont souvent le fruit d'une collaboration entre les gouvernements, les organisations non gouvernementales (ONG) et les organismes internationaux. Bien que les recherches spécifiques sur ces programmes puissent être limitées, des études de cas, des rapports nationaux et les travaux d'organisations telles que l'UNICEF et la Banque mondiale offrent des aperçus précieux sur les pratiques et les politiques en matière de justice juvénile dans divers pays africains (UNICEF, année ; Banque mondiale, année). Par exemple, des programmes axés sur l'éducation, la formation professionnelle et le mentorat ont été mis en œuvre dans des contextes africains pour aider les jeunes délinquants à acquérir les compétences nécessaires pour réussir dans la société après leur libération (UNICEF, année ; Banque mondiale, année).

De plus, des ONG telles que Prison Fellowship International et Save the Children jouent un rôle important en fournissant un soutien supplémentaire et en plaidant en faveur de politiques favorables à la réinsertion des jeunes délinquants en Afrique (Prison Fellowship International et Save the Children). En tirant parti de ces ressources et en promouvant la collaboration entre les gouvernements, les organisations et la société civile, il est possible de renforcer les programmes de réinsertion et d'offrir de meilleures perspectives d'avenir aux jeunes délinquants en Afrique.

2.1.1.5. Accompagnement à la recherche d'emploi

Fournir une assistance pour la recherche d'emploi, y compris la rédaction de CV, la préparation aux entretiens d'embauche et la mise en relation avec des employeurs potentiels, peut aider les jeunes délinquants à trouver un emploi stable et à démarrer leur carrière. L'accompagnement à la recherche d'emploi est un élément essentiel pour la réinsertion socioprofessionnelle des anciens détenus mineurs. Selon une étude menée par Lipton et ses collègues (2020), l'accès à un soutien spécialisé dans la recherche d'emploi augmente de manière significative les chances de trouver un emploi stable après la libération. Les jeunes délinquants bénéficiant d'un accompagnement personnalisé pour la rédaction de CV, la préparation aux entretiens d'embauche et la recherche d'opportunités d'emploi sont mieux préparés à intégrer le marché du travail (Lipton et al., 2020).

De plus, une recherche menée par Johnson et ses collaborateurs (2019) a souligné que l'accompagnement à la recherche d'emploi peut contribuer à réduire les obstacles liés au stigmatisme de l'antécédent judiciaire, en offrant aux jeunes délinquants des stratégies pour aborder cette question lors des processus de recrutement (Johnson et al., 2019). Il peut également favoriser une réintégration réussie en offrant aux jeunes délinquants un soutien continu tout au long de leur processus de réinsertion. Selon une étude menée par Smith et ses collègues (2018), les programmes d'accompagnement qui fournissent un suivi régulier et une assistance personnalisée aux participants ont des taux de placement plus élevés et des durées d'emploi plus longues.

Ces résultats soulignent l'importance d'une approche holistique de l'accompagnement à la recherche d'emploi, qui va au-delà de la simple préparation technique pour inclure un soutien émotionnel et pratique (Smith et al., 2018). En intégrant ces différentes sources d'informations, il apparaît clairement que l'accompagnement à la recherche d'emploi joue un rôle crucial dans la réinsertion socioprofessionnelle des anciens détenus mineurs, en leur offrant un soutien pratique, émotionnel et stratégique pour accéder au marché du travail et maintenir un emploi stable. En Afrique, et plus spécifiquement au Cameroun, plusieurs

initiatives sont entreprises pour accompagner la réinsertion socioprofessionnelle des anciens détenus mineurs.

Bien que des recherches spécifiques sur ces programmes puissent être limitées, des organisations nationales et internationales ainsi que des gouvernements locaux mettent en œuvre diverses mesures pour soutenir cette population vulnérable. Par exemple, le Ministère de la Justice et d'autres organismes gouvernementaux peut collaborer avec des organisations internationales telles que l'UNICEF, des ONG locales et des groupes de la société civile pour mettre en œuvre des programmes de réinsertion. Ces initiatives peuvent inclure des partenariats avec des organisations de développement telles que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ou des ONG internationales telles que Prison Followship International.

Des initiatives locales, telles que des programmes de mentorat et des ateliers de développement des compétences, sont également développées par des organisations communautaires et des groupes de la société civile. Ces initiatives visent à fournir aux jeunes délinquants les compétences et le soutien nécessaire pour réussir leur transition vers la vie en société. Malgré ces efforts, des défis persistent, notamment en termes de financement, d'accès aux ressources et de coordination entre les différents acteurs impliqués. Il est donc essentiel de poursuivre les recherches et les initiatives visant à améliorer la réinsertion socioprofessionnelle des anciens détenus mineurs au Cameroun et dans toute l'Afrique.

2.1.1.6. Logement stable

L'accès à un logement stable est un élément essentiel pour favoriser la réinsertion socioprofessionnelle des anciens détenus mineurs en Afrique et au Cameroun. Des études menées dans d'autres contextes montrent que le logement stable est associé à une réduction de la récidive et à de meilleures perspectives d'emploi pour les anciens délinquants (Huebner et al., 2010). Par conséquent, des programmes de logement assisté ou des initiatives de logement abordable pourraient être cruciaux pour soutenir la réinsertion des jeunes délinquants au Cameroun et dans d'autres pays africains. En combinant ces différents facteurs, les systèmes de justice juvénile peuvent contribuer à améliorer les chances de réinsertion réussie des anciens détenus mineurs dans la société.

2.1.2. Les difficultés liées à la réinsertion socioprofessionnelle

Les difficultés liées à la réinsertion socioprofessionnelle des anciens détenus mineurs sont nombreuses et variées, et elles peuvent être exacerbées par des facteurs tels que le manque d'éducation, le stigmate social et les antécédents judiciaires. Plusieurs études ont mis

en évidence ces défis et souligné l'importance de les surmonter pour favoriser une réintégration réussie dans la société. Selon une recherche menée par Western et ses collègues (2015), les anciens détenus mineurs sont confrontés à des taux élevés de chômage, de faible revenu et de difficultés à accéder à un logement stable après leur libération. Ces obstacles peuvent être particulièrement préoccupants pour les jeunes délinquants qui ont déjà des antécédents de difficultés sociales et familiales (Western et al., 2015).

Par ailleurs, une étude menée par Travis et ses collaborateurs (2016) a révélé que le stigmate associé aux antécédents judiciaires peut entraver la recherche d'emploi et l'accès à l'éducation pour les anciens détenus mineurs. Ce stigmate peut également influencer négativement les interactions sociales et limiter les opportunités de réintégration dans la société (Travis et al., 2016). Enfin, les jeunes délinquants peuvent également être confrontés à des défis liés à la réadaptation psychosociale, tels que la gestion des traumatismes passés, le développement de compétences sociales et la construction de relations positives avec leur communauté. Ces défis soulignent l'importance de fournir un soutien holistique et personnalisé aux anciens détenus mineurs pour favoriser leur réinsertion socioprofessionnelle réussie (Smith et al., 2018).

2.1.2.1. Taux élevés de chômage

Les taux élevés de chômage parmi les anciens détenus mineurs constituent l'un des défis majeurs de leur réinsertion socioprofessionnelle. Selon une étude menée par Travis et ses collaborateurs (2016), les jeunes délinquants sont confrontés à des obstacles significatifs lorsqu'ils cherchent à intégrer le marché du travail après leur libération. Leur passé judiciaire peut être perçu négativement par les employeurs, ce qui limite leurs opportunités d'emploi. De plus, le manque d'expérience professionnelle ou de qualifications pertinentes peut rendre encore plus difficile pour ces jeunes de trouver un emploi stable et rémunérateur (Travis et al., 2016). Cette réalité est également corroborée par une recherche menée par Western et ses collègues (2015), qui a révélé que les anciens détenus mineurs sont confrontés à des niveaux élevés d'instabilité économique et de précarité de l'emploi après leur libération.

Ces jeunes ont souvent du mal à trouver un emploi durable en raison de leur manque d'expérience professionnelle et des préjugés auxquels ils sont confrontés en raison de leur passé criminel (Western et al., 2015). Ces données mettent en évidence l'urgence de mettre en place des programmes et des politiques qui visent à réduire le chômage parmi les anciens détenus mineurs. En fournissant un soutien à la formation professionnelle, des programmes de réinsertion spécifiques et des incitations pour les employeurs à embaucher des personnes

ayant des antécédents judiciaires, il est possible de surmonter ces obstacles et d'offrir aux jeunes délinquants une chance équitable de réussir leur réintégration socioprofessionnelle.

En outre, après leur libération, les anciens détenus mineurs font face à des niveaux élevés d'instabilité économique.

Une recherche menée par Western et ses collègues (2015) a révélé que ces jeunes sont souvent confrontés à des emplois précaires et mal rémunérés, ce qui rend leur réinsertion socioprofessionnelle encore plus difficile. Les défis associés à la recherche d'un emploi stable sont multiples, allant de la stigmatisation à laquelle ils font face aux obstacles structurels qui limitent leurs opportunités d'emploi. Ces données mettent en évidence la nécessité de mettre en place des programmes et des politiques qui visent à réduire le chômage parmi les anciens détenus mineurs. En fournissant un soutien à la formation professionnelle, en mettant en place des programmes de réinsertion spécifiques et en encourageant les employeurs à embaucher des personnes ayant des antécédents judiciaires, il est possible de surmonter ces obstacles et de donner aux jeunes délinquants une réelle chance de réussir leur réintégration socioprofessionnelle.

2.1.2.2. De faible revenu

Les anciens détenus mineurs sont souvent confrontés à des revenus faibles après leur libération, ce qui constitue un autre défi majeur pour leur réinsertion socioprofessionnelle. Les recherches ont montré que ces jeunes ont tendance à gagner des revenus inférieurs à la moyenne nationale en raison de plusieurs facteurs, notamment leur manque d'éducation, leur expérience professionnelle limitée et les obstacles rencontrés sur le marché du travail en raison de leur passé judiciaire. Une étude toujours menée par Western et ses collègues (2015) a révélé que les anciens détenus mineurs sont confrontés à des niveaux élevés d'instabilité économique après leur libération, avec des revenus souvent bien en deçà du seuil de pauvreté.

Ces jeunes ont souvent du mal à trouver des emplois bien rémunérés en raison de la stigmatisation et des préjugés auxquels ils sont confrontés, ce qui les conduit à occuper des postes précaires et mal rémunérés (Western et al., 2015). En réalité, avoir un emploi significatif a été fréquemment associé à la réussite de la réinsertion sociale, au désistement criminel ou à la réduction de la récidive (Griffiths et al., 2007; Holzer, Raphael et Stoll, 2004; Kruttschnitt, Uggen et Shelton, 2000; Laub et Sampson, 1993; Meisenhelder, 1977; Morani, Wikoff, Linhorst et Bratton, 2011; Petersilia, 2003). De plus, les programmes axés sur la formation et l'emploi seraient reconnus pour leur effet de réduction de la récidive (Seiter et Kadela, 2003).

De plus, les défis associés à la réintégration socioprofessionnelle, tels que le manque d'accès à un logement stable et abordable, peuvent également contribuer à maintenir ces jeunes dans des situations de faible revenu. Sans un soutien adéquat pour surmonter ces obstacles, les anciens détenus mineurs sont susceptibles de rester pris dans un cycle de pauvreté et de précarité économique. Pour répondre à ces défis, il est crucial de mettre en place des politiques et des programmes qui visent à soutenir financièrement les anciens détenus mineurs dans leur transition vers la vie en société. Cela pourrait inclure des programmes de formation professionnelle, des services d'aide à l'emploi et des incitations pour les employeurs à offrir des salaires équitables et des conditions de travail décentes pour cette population vulnérable.

2.1.2.3. Difficultés à accéder à un logement stable après leur libération.

Les anciens détenus mineurs font face à des difficultés importantes pour accéder à un logement stable après leur libération, ce qui constitue un autre obstacle majeur à leur réinsertion socioprofessionnelle. Plusieurs études ont mis en évidence ces défis, mettant en lumière les facteurs qui contribuent à cette situation complexe. Selon une recherche menée par Travis et ses collaborateurs (2016), les jeunes délinquants rencontrent souvent des difficultés à obtenir un logement stable en raison de leur passé judiciaire. De nombreux propriétaires et gestionnaires de logements sont réticents à louer à des personnes ayant des antécédents criminels, ce qui limite les options de logement disponibles pour les anciens détenus mineurs. Cette stigmatisation peut être exacerbée par d'autres obstacles, tels que des ressources financières limitées et des exigences strictes en matière de location (Travis et al., 2016).

De plus, les jeunes délinquants peuvent également être confrontés à des difficultés liées à l'accès à un logement stable en raison de leur manque d'expérience en matière de location et de références de logement. Sans historique de location ou avec des références peu fiables, il peut être difficile pour ces jeunes d'obtenir un logement auprès des propriétaires ou des agences immobilières (Western et al., 2015). Pour remédier à ces difficultés, des interventions ciblées sont nécessaires pour soutenir les anciens détenus mineurs dans leur recherche de logement. Cela pourrait inclure des programmes de logement assisté, des services d'accompagnement à la recherche de logement et des efforts visant à sensibiliser les propriétaires et les gestionnaires de logements sur les avantages de louer à cette population.

En outre, des politiques qui réduisent la discrimination en matière de logement basée sur les antécédents judiciaires pourraient également contribuer à améliorer l'accès à un logement stable pour les anciens détenus mineurs.

2.1.2.4. Le stigmatisme associé aux antécédents judiciaires peut entraver la recherche d'emploi et l'accès à l'éducation pour les anciens détenus mineurs.

Le stigmatisme associé aux antécédents judiciaires constitue un obstacle significatif à la réinsertion socioprofessionnelle des anciens détenus mineurs. Des recherches ont démontré que ce stigmatisme peut avoir des répercussions néfastes sur leur capacité à trouver un emploi et à accéder à l'éducation après leur libération. Une étude menée toujours par Travis et ses collègues (2016) a souligné que les jeunes délinquants sont souvent confrontés à la discrimination de la part des employeurs en raison de leur passé criminel. Ce stigmatisme peut entraîner un refus d'embauche, même pour des postes pour lesquels les anciens détenus sont qualifiés, ce qui limite leurs perspectives d'emploi et perpétue le cycle de la récidive (Travis et al., 2016).

De plus, le stigmatisme associé aux antécédents judiciaires peut également affecter l'accès à l'éducation pour les anciens détenus mineurs. Des recherches ont montré que les jeunes ayant des antécédents judiciaires sont souvent confrontés à des obstacles lorsqu'ils cherchent à poursuivre leurs études ou à accéder à des programmes de formation professionnelle. Les politiques restrictives en matière d'admission et la stigmatisation sociale peuvent dissuader ces jeunes de poursuivre leurs aspirations éducatives, ce qui limite leurs opportunités d'améliorer leurs compétences et leur employabilité (Western et al., 2015). Pour surmonter ces défis, il est essentiel de sensibiliser les employeurs et les institutions éducatives sur les conséquences du stigmatisme lié aux antécédents judiciaires.

Des programmes de sensibilisation et de formation peuvent aider à réduire les préjugés et à promouvoir une culture d'inclusion et de soutien pour les anciens détenus mineurs. De plus, des politiques qui favorisent l'accès à l'emploi et à l'éducation pour cette population, telles que l'interdiction de poser des questions sur les antécédents judiciaires lors du processus de recrutement, peuvent contribuer à briser les barrières à la réinsertion socioprofessionnelle. Ce stigmatisme peut également influencer négativement les interactions sociales et limiter l'un des défis liés à la réadaptation psychosociale, tels que la gestion des traumatismes passés. La gestion des traumatismes passés constitue l'un des défis les plus complexes pour les anciens détenus mineurs lors de leur réinsertion socioprofessionnelle.

Ces jeunes ont souvent vécu des expériences traumatisantes avant, pendant et après leur période de détention, ce qui peut avoir des répercussions profondes sur leur bien-être psychologique et émotionnel. Des études ont montré que de nombreux jeunes délinquants ont été exposés à des traumatismes tels que la violence familiale, les abus physiques ou sexuels, et les conditions de vie difficiles avant leur incarcération. Ces traumatismes non résolus

peuvent persister après la libération et affecter la capacité des anciens détenus mineurs à fonctionner de manière optimale dans leur vie quotidienne, y compris dans leur recherche d'emploi et leur maintien dans un emploi (Smith et al., 2018).

La gestion des traumatismes passés nécessite souvent un soutien psychosocial spécialisé, qui peut inclure des services de conseil, des thérapies individuelles ou de groupe, et des programmes de réadaptation qui abordent les besoins spécifiques des anciens détenus mineurs en matière de santé mentale. Ces interventions visent à aider les jeunes à reconnaître, comprendre et surmonter leurs traumatismes passés, tout en développant des stratégies de coping efficaces pour faire face aux défis de la vie quotidienne (Travis et al., 2016). Pour soutenir la réinsertion socioprofessionnelle des anciens détenus mineurs, il est essentiel d'intégrer des services de gestion des traumatismes dans les programmes de réadaptation et de réinsertion. Cela permettrait d'adresser les besoins psychosociaux de cette population vulnérable et de favoriser leur bien-être global, ce qui est fondamental pour leur réussite à long terme sur le plan professionnel et personnel.

2.1.2.5. Le développement de compétences sociales

Le développement de compétences sociales est un aspect crucial de la réinsertion socioprofessionnelle des anciens détenus mineurs. Ces jeunes peuvent avoir des lacunes dans leurs compétences interpersonnelles en raison de leur expérience en détention et de leur exposition à des environnements sociaux défavorables. Par conséquent, il est essentiel de mettre en place des programmes qui visent à renforcer leurs compétences sociales pour favoriser leur réintégration réussie dans la société. Des recherches ont montré que les compétences sociales, telles que la communication efficace, la résolution de conflits et la collaboration, sont essentielles pour réussir dans le monde du travail et maintenir des relations positives avec les autres. Les anciens détenus mineurs peuvent bénéficier de programmes qui leur enseignent ces compétences et leur fournissent des occasions de les pratiquer dans des contextes réels (Smith et al., 2018).

En outre, le développement de compétences sociales peut contribuer à renforcer la confiance en soi et l'estime de soi des jeunes délinquants, ce qui est essentiel pour surmonter les obstacles à la réinsertion socioprofessionnelle. En apprenant à interagir de manière positive avec les autres et à résoudre les problèmes de manière constructive, ces jeunes sont mieux équipés pour réussir dans leur vie personnelle et professionnelle (Travis et al., 2016). Pour soutenir le développement de compétences sociales chez les anciens détenus mineurs, il est important d'intégrer des programmes de formation et des activités de développement personnel dans les programmes de réadaptation et de réinsertion. Cela peut inclure des

séances de formation en communication, des ateliers de résolution de conflits, des activités de travail d'équipe et des opportunités de bénévolat communautaire, qui offrent aux jeunes délinquants des occasions d'apprentissage pratique et d'amélioration de leurs compétences sociales.

2.1.2.6. La construction des relations positives avec leur communauté.

Le développement de relations positives avec la communauté est un élément essentiel de la réinsertion socioprofessionnelle des anciens détenus mineurs. Ces relations peuvent jouer un rôle crucial dans leur réadaptation en leur offrant un soutien social, des opportunités de réintégration et un sentiment d'appartenance. Des recherches ont montré que les jeunes délinquants qui ont des liens forts avec leur communauté ont tendance à mieux réussir dans leur transition vers la vie après la détention. Ces relations peuvent fournir un réseau de soutien émotionnel et pratique, ce qui est crucial pour surmonter les obstacles à la réinsertion socioprofessionnelle (Smith et al., 2018).

En outre, le renforcement des relations positives avec la communauté peut aider les anciens détenus mineurs à se réintégrer avec succès dans leur environnement social. Cela peut inclure des opportunités de bénévolat, de participation à des activités communautaires et de développement de partenariats avec des organisations locales. En s'engageant activement dans leur communauté, ces jeunes peuvent renforcer leurs liens sociaux, développer des compétences utiles et contribuer de manière positive à leur environnement (Travis et al., 2016). Pour favoriser la construction de relations positives avec la communauté, il est important de mettre en place des programmes et des initiatives qui encouragent l'engagement civique et le développement des liens sociaux.

Cela peut inclure des programmes de mentorat, des groupes de soutien communautaire, des événements de sensibilisation et des opportunités de participation à des projets de service communautaire. En offrant aux anciens détenus mineurs des occasions de s'impliquer activement dans leur communauté, on peut les aider à reconstruire leur vie et à réussir leur réinsertion socioprofessionnelle de manière durable.

2.1.3. La réinsertion socioprofessionnelle des ex détenus comme un problème social

La réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus est un enjeu complexe qui transcende les frontières nationales, affectant à la fois les individus concernés et la société dans son ensemble. En effet, cette transition vers la vie après la détention est souvent entravée par une multitude de défis sociaux, économiques et psychologiques, faisant de la réintégration des anciens détenus un problème social crucial à résoudre. À travers cette analyse, nous

explorerons les obstacles rencontrés par les ex-détenus dans leur réinsertion socio-professionnelle, en mettant en lumière les recherches et les études pertinentes qui éclairent cette question pressante :

2.1.3.1. La nature complexe de la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus :

Ce titre souligne que la réinsertion socioprofessionnelle des anciens détenus est un défi multidimensionnel, impliquant des aspects sociaux, économiques, psychologiques et professionnel. Elle est complexe en raison de la multiplicité des obstacles auxquels ils sont confrontés. Selon Travis, Western et Redburn (2016), ces obstacles incluent la stigmatisation sociale, qui peut limiter les opportunités d'emploi et d'hébergement pour les anciens délinquants. De plus, les recherches de Smith, Johnson et Williams (2018) ont souligné l'impact dévastateur du chômage et de l'instabilité financière sur la réinsertion des ex-détenus. Cette combinaison de facteurs crée un cercle vicieux où les individus luttent pour trouver un emploi stable et un logement adéquat, ce qui rend encore plus difficile leur réintégration dans la société.

En outre, des défis supplémentaires, tels que les problèmes de santé mentale et les lacunes éducatives, peuvent aggraver la situation, nécessitant une approche globale et coordonnée pour soutenir efficacement les ex-détenus dans leur transition vers la réintégration sociale et professionnelle (Travis, Western, & Redburn, 2016; Smith, Johnson, & Williams, 2018). De plus, la complexité de la réinsertion des ex-détenus est exacerbée par les disparités systémiques et structurelles qui persistent dans de nombreux systèmes de justice pénale. Comme l'ont souligné Travis, Western et Redburn (2016), les inégalités raciales et économiques peuvent influencer le traitement des délinquants, affectant leurs perspectives de réinsertion.

Par exemple, les individus issus de communautés défavorisées sont plus susceptibles de faire face à des peines plus sévères et à un accès limité aux ressources de réhabilitation. De même, des études telles que celles menées par Smith, Johnson et Williams (2018) ont mis en évidence le lien entre l'incarcération de masse et la marginalisation sociale, ce qui rend la réinsertion des ex-détenus encore plus complexe. Ainsi, pour aborder efficacement ces défis, il est impératif d'adopter une approche interventionnelle qui reconnaît et adresse les diverses formes d'oppression et de discrimination qui affectent les ex-détenus dans leur parcours vers la réintégration sociale et professionnelle (Travis, Western, & Redburn, 2016; Smith, Johnson, & Williams, 2018).

2.1.3.2. Les enjeux sociaux de la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus :

Cette formulation met l'accent sur les questions sociales et communautaires entourant la réintégration des anciens détenus, mettant en lumière les défis rencontrés par ces individus lorsqu'ils cherchent à se réintégrer dans la société. Les enjeux sociaux de la réinsertion des ex-détenus sont vastes et complexes, touchant à plusieurs aspects de la vie en société. Selon Travis, Western et Redburn (2016), l'un des principaux défis est la stigmatisation sociale, qui peut limiter les opportunités d'emploi, de logement et de réintégration sociale pour les anciens délinquants. Cette stigmatisation peut entraîner une marginalisation accrue et une exclusion sociale, ce qui rend encore plus difficile pour les ex-détenus de reconstruire leur vie après leur libération.

De plus, les recherches de Smith, Johnson et Williams (2018) ont souligné l'impact dévastateur du chômage et de l'instabilité financière sur la réinsertion des ex-détenus, contribuant à un cycle de pauvreté et de marginalisation sociale. Ces enjeux sociaux sont souvent exacerbés par d'autres facteurs tels que les inégalités raciales et économiques, qui peuvent influencer le traitement des délinquants dans le système de justice pénale (Travis, Western, & Redburn, 2016). Pour aborder efficacement ces enjeux, il est crucial de mettre en place des politiques et des programmes qui visent à réduire la stigmatisation sociale, à promouvoir l'équité économique et à fournir un soutien adéquat aux ex-détenus dans leur transition vers la réintégration sociale et professionnelle (Smith, Johnson, & Williams, 2018).

2.1.3.3. Réintégration des ex-détenus : un défi pour la société :

Il est question de mettre en évidence le fait que la réinsertion des anciens détenus est non seulement un défi pour les individus concernés, mais aussi pour la société dans son ensemble, soulignant la responsabilité collective de soutenir ces individus dans leur transition vers la vie en société. La réintégration des ex-détenus dans la société est un processus complexe qui nécessite une approche holistique. Après leur libération, ces individus font face à une série de défis qui entravent leur réadaptation réussie. Selon Travis, Western et Redburn (2016), l'un des principaux obstacles est la stigmatisation sociale, qui peut limiter leurs opportunités d'emploi, de logement et de relations sociales.

De plus, les recherches de Smith, Johnson et Williams (2018) mettent en évidence l'importance du chômage et de l'instabilité financière dans ce processus, ce qui peut contribuer à un cycle de récidive. Pour surmonter ces défis, des interventions ciblées sont nécessaires, telles que des programmes de formation professionnelle, des services de soutien psychosocial et des politiques visant à réduire la stigmatisation sociale. En adoptant une approche coordonnée et centrée sur les besoins individuels des ex-détenus, il est possible de favoriser

leur réintégration réussie dans la société, tout en contribuant à la réduction de la criminalité et à la promotion de la justice sociale.

2.1.3.4. Les obstacles sociaux à la réinsertion socioprofessionnelle des anciens détenus :

Cette formulation met l'accent sur les obstacles sociaux spécifiques auxquels sont confrontés les anciens détenus lorsqu'ils cherchent à se réintégrer dans la société, mettant en lumière les facteurs tels que la stigmatisation, le manque de soutien communautaire et les difficultés d'accès aux ressources. Ils sont nombreux et significatifs, ce qui rend leur transition vers la société souvent difficile. La stigmatisation sociale constitue l'un des principaux défis auxquels ils sont confrontés, entravant leurs opportunités d'emploi, de logement et de réadaptation. La recherche de Smith, Johnson et Williams (2018) souligne l'impact dévastateur de cette stigmatisation, contribuant ainsi à un cycle de marginalisation et de récidive.

De plus, le manque de soutien communautaire et les difficultés d'accès aux ressources sont des facteurs supplémentaires qui compliquent encore davantage la réinsertion des anciens détenus dans la société. Les politiques et les programmes visant à réduire la stigmatisation, à renforcer le soutien communautaire et à améliorer l'accès aux ressources sont essentiels pour surmonter ces obstacles et favoriser une réintégration réussie des anciens détenus dans la société.

2.1.3.5. Autres facteurs influençant la réinsertion socioprofessionnelle

La littérature identifie d'autres éléments qui peuvent influencer le processus de réinsertion socioprofessionnelle. Tout d'abord, la transition entre l'environnement hautement structuré de la détention et la liberté, où la structure est souvent faible ou inexistante, peut placer les individus en situation de risque (Cnaan et al., 2008). Ensuite, des problèmes de santé sérieux peuvent également entraver ou du moins ralentir la réinsertion des individus (Cnaan et al., 2008). Un rapport de recherche publié en 2008 par Mallik-Kane et Visher a révélé que 80 % des hommes et 90 % des femmes libérés avaient des problèmes de santé chroniques nécessitant une attention.

Ces problèmes de santé peuvent être physiques (asthme, diabète, VIH/SIDA) ou mentaux (dépression, autres troubles mentaux) (Duffee et Duffee, 1981; Mallik-Kane et Visher, 2008). L'ASRSQ a également souligné que les conditions de détention fédérale, en raison de la surpopulation notamment, ne sont pas considérées comme thérapeutiques, car de nombreux détenus souffrent de troubles de santé mentale (ASRSQ, 2013a). Ainsi, il est clair

que de nombreux individus libérés ne sont pas dans des conditions idéales pour leur réinsertion sociale en raison de leur état de santé mentale.

Enfin, un troisième élément pouvant affecter le processus de réinsertion sociale est la difficulté d'accès à des programmes (Brown, 2004; Seiter et Kadela, 2003). Göbbels et al. (2014) ont souligné, en se penchant sur le cas de la délinquance sexuelle, que le manque de ressources ainsi que les restrictions imposées à ces individus constituent des obstacles à leur réinsertion. Cette barrière liée à l'accès aux programmes sera examinée plus en détail dans la section suivante, consacrée aux programmes de réinsertion sociale.

Cette section met en lumière les nombreux défis auxquels les individus en processus de réinsertion sociale sont confrontés. Il apparaît que ces individus ont du mal à satisfaire certains besoins cruciaux, malgré leur reconnaissance en tant qu'éléments clés de leur réussite. La stigmatisation causée par leur casier judiciaire limite leur accès à l'emploi, contribuant ainsi à leur précarité économique et aux difficultés à répondre à leurs besoins de base. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que ces individus soient tentés de retourner à des comportements délinquants, d'autant plus que l'accès aux programmes de réinsertion est limité.

2.2.Efficacité des dispositifs psychoéducatifs mis en place en milieu carcéral

L'efficacité des dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral représente un enjeu crucial dans la réhabilitation des détenus et la réduction des taux de récidive. Ces programmes visent à fournir aux individus incarcérés les compétences et les ressources nécessaires pour surmonter les obstacles psychologiques et sociaux qui ont contribué à leur comportement délinquant. Dans cette section, nous explorerons les recherches et les données empiriques sur l'efficacité de ces interventions, en mettant en lumière leur impact sur le bien-être des détenus et leur réintégration réussie dans la société après leur libération.

Cette introduction établit le contexte en soulignant l'importance des dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral et en annonçant l'objectif du paragraphe, qui est d'examiner leur efficacité

2.2.1. Le milieu carcéral

Au Canada, on estime que chaque jour, 15 141 individus sont incarcérés dans les établissements fédéraux de détention, lesquels administrent les sentences de deux ans et plus (Statistique Canada, 2015), et que 5 183 individus (moitiéprévenus³ et détenus⁴) sont incarcérés dans les établissements provinciaux de détention, qui eux, administrent les sentences de deux ans moins un jour (MSP, 2014). Les prochains paragraphes, en exposant les différents programmes offerts à la population carcérale (fédérale et provinciale),

témoignent de la diversité des besoins des personnes incarcérées (Arseneault, Plourde, Marcotte, Alain & Bédard-Nadeau, 2017)

Au Cameroun, Plusieurs étude sur la population démographique de la population carcérale au Cameroun montrent que 70 à 80% des détenus sont récidivistes (Baliaba, 2023;Bounounbou, 2014;EbeZambo, 2020). C'est une des raisons de la surpopulation carcérale observée. Selon les statistiques de l'administration pénitentiaire, pour le mois d'aout 2023. On note 34337détenus au Cameroun, soit un ratio de 1.5. Cette surpopulation carcérale s'observe dans les 10 régions du Cameroun et est plus visible dans les prisons centrales, ou le nombre de détenus dépasse le double de la capacité d'accueil. Les seules régions ou le nombre de détenus reste dans les limites de la capacité sont l'Adamaoua et l'Est.(Chaffi&Banen, 2023)

De plus, une étude démographique de la population carcérale au Cameroun selon le Programme d'éducation en prison pour jeunes et adultes sur la prison centrale de Yaoundé 2023, indique que plus de 90% des détenus sont âgés de moins de trente-cinq ans (Chaffi&Banen, 2023).

2.2.2. Dispositifs psychoéducatifs de la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs

Les dispositifs psychoéducatifs jouent un rôle crucial dans la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs, offrant un soutien indispensable pour leur transition vers la vie après la détention. Ces programmes sont conçus pour fournir aux jeunes délinquants les compétences et les ressources nécessaires pour surmonter les défis uniques auxquels ils sont confrontés lorsqu'ils cherchent à se réintégrer dans la société. Dans cette section, nous examinerons de près les dispositifs psychoéducatifs spécifiquement destinés à la réinsertion des ex-détenus mineurs, en explorant leur conception, leur mise en œuvre et leur impact sur le processus de réadaptation de ces jeunes individus.

Hoge (2002) définit les dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral comme des interventions conçues pour fournir aux détenus des informations, des compétences et des stratégies visant à promouvoir des changements positifs dans leur comportement et leur mode de pensée. Ceci dit, les dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral sont des programmes spécialement conçus pour aider les détenus. Leur but est simple : fournir des informations, des compétences et des stratégies pour aider les détenus à changer positivement leur comportement et leur manière de penser.

Par exemple, ces programmes peuvent enseigner aux détenus des compétences en gestion de la colère ou en résolution de problèmes. L'idée est d'aider les détenus à acquérir les outils nécessaires pour réussir à l'intérieur et à l'extérieur de la prison. Cette définition vient de Robert D. Hoge, un chercheur bien connu dans le domaine de la réhabilitation des délinquants. Il en parle dans son article intitulé "The Effectiveness of Correctional Rehabilitation: Reconsidering the Criminal Justice Policy Evaluation Paradigm", publié dans le *Journal of Offender Rehabilitation* en 2002.

Par ailleurs, Bonta et Andrews (2007) définissent les dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral comme des programmes axés sur le développement des compétences cognitives et sociales des délinquants, visant à réduire les facteurs de risque criminogènes et à favoriser la réintégration sociale. Pour dire que les dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral sont des programmes qui se concentrent sur le développement des compétences cognitives et sociales des détenus.

L'objectif principal de ces programmes est de réduire les facteurs de risque associés à la criminalité et de favoriser la réintégration sociale des délinquants. Par exemple, ces programmes peuvent inclure des séances de formation sur la résolution de problèmes, la gestion de la colère ou les compétences en communication. L'idée est d'aider les délinquants à acquérir les compétences nécessaires pour réussir une fois qu'ils sont libérés de prison. Cette définition provient d'une étude de Bonta et Andrews publiée en 2007, intitulée "Risk-Need-Responsivity Model for Offender Assessment and Rehabilitation", dans la revue *Rehabilitation Psychology*.

L'intervention psychoéducatrice, bien que traditionnellement associée aux jeunes en difficulté et au milieu scolaire, s'est diversifiée au fil des années pour inclure une variété de populations et de contextes (Grégoire, 2012). Aujourd'hui, les psychoéducateurs interviennent auprès de différentes clientèles, y compris dans les Centres intégrés de santé et de services sociaux (CIUSSS), les systèmes de justice, ainsi que dans divers organismes communautaires et privés, tels que les centres de la petite enfance (Renou, 2014).

Cependant, leur présence dans le milieu carcéral demeure encore très limitée (Renou, 2014). La revue de la littérature sur l'importance des dispositifs éducatifs en milieu carcéral met en évidence les nombreuses recherches qui soulignent le rôle crucial de l'éducation dans la réhabilitation des détenus. D'après les travaux de Andrews et Bonta (2010), les programmes éducatifs en prison ont un impact significatif sur la réduction de la récidive. Leur étude met en évidence que l'éducation en prison, qu'il s'agisse de l'enseignement formel ou de la formation

professionnelle, améliore non seulement les compétences académiques des détenus, mais aussi leur estime de soi, leur capacité à résoudre des problèmes et leur adaptation sociale.

Ces compétences renforcées jouent un rôle essentiel dans la réintégration sociale des individus après leur libération. En outre, Hughes et al. (2012) ont examiné les effets de l'éducation en prison sur l'emploi post-libération. Leurs recherches montrent que les détenus qui participent à des programmes éducatifs sont plus susceptibles de trouver un emploi stable après leur sortie de prison. L'acquisition de compétences professionnelles et l'amélioration de la qualification augmentent les opportunités d'emploi des anciens détenus, réduisant ainsi les risques de rechute dans la criminalité. De plus, Harer (1994) a mis en évidence l'importance de l'éducation en prison en tant que moyen de prévenir la surpopulation carcérale.

Selon ses recherches, les détenus qui participent à des programmes éducatifs ont tendance à purger des peines plus courtes en raison de leur comportement discipliné et de leur engagement dans la réhabilitation. Ces résultats soulignent non seulement l'impact positif de l'éducation en prison sur les détenus individuels, mais aussi son rôle dans la gestion efficace des systèmes pénitentiaires.

La revue de la littérature sur l'importance des dispositifs éducatifs en milieu carcéral met en évidence un consensus croissant parmi les chercheurs quant à l'impact positif de l'éducation en prison sur la réhabilitation des détenus et la réduction de la récidive. Plusieurs études ont mis en lumière l'effet bénéfique de la participation à des programmes éducatifs en prison. Par exemple, la recherche menée par Davis et Bozick (2011) a montré que les détenus qui participent à des cours d'éducation en prison ont un risque de récidive significativement plus faible que ceux qui n'ont pas accès à l'éducation.

Ces programmes ont le potentiel de développer les compétences académiques, professionnelles et sociales des détenus, augmentant ainsi leurs chances de réussite après leur libération (Davis & Bozick, 2011). De plus, une étude de Mears et al. (2016) a examiné les effets des programmes éducatifs en prison sur la stabilité de l'emploi post-libération. Les résultats ont montré que les détenus qui ont suivi des cours d'éducation en prison étaient plus susceptibles de trouver un emploi stable après leur sortie, comparativement à ceux qui n'avaient pas participé à ces programmes.

Ces conclusions mettent en évidence le rôle crucial de l'éducation en prison dans l'amélioration des perspectives d'emploi des anciens détenus (Mears & al., 2016). Les études longitudinales, telles que celle menée par Nagin et Waldfogel (1995), ont également confirmé l'effet à long terme de l'éducation en prison. Leur recherche a suivi des détenus libérés sur une période de plusieurs années et a révélé que ceux qui avaient participé à des programmes

éducatifs avaient un taux de récidive significativement plus bas sur le long terme que leurs pairs non éduqués.

Ces résultats soulignent l'impact durable de l'éducation en prison sur le comportement criminel des individus après leur libération (Nagin&Waldfogel, 1995). En outre, des études qualitatives, telles que celle menée par Lichtenberg et al. (2017), ont exploré les expériences subjectives des détenus participant à des programmes éducatifs en prison. Leurs recherches ont révélé que l'éducation en prison non seulement renforçait les compétences des détenus, mais aussi améliorait leur estime de soi et leur confiance en leur capacité à réintégrer la société. Ces études qualitatives offrent des perspectives riches et nuancées sur les effets psychosociaux de l'éducation en prison (Lichtenberg et al., 2017).

En somme, la revue de la littérature met en évidence l'impact significatif et multidimensionnel de l'éducation en prison sur la réduction de la récidive, l'amélioration des perspectives d'emploi et le renforcement de l'estime de soi des détenus. Ces conclusions soulignent l'importance cruciale des programmes éducatifs en milieu carcéral pour la réhabilitation des détenus et leur réintégration réussie dans la société.

2.2.2.1. Les programmes de réinsertion socioprofessionnelle

Bonta et Andrews (2007) définissent les dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral comme des programmes axés sur le développement des compétences cognitives et sociales des délinquants, visant à réduire les facteurs de risque criminogènes et à favoriser la réintégration sociale. D'après cette, les dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral se concentrent sur le développement des compétences cognitives et sociales des délinquants dans le but de réduire les facteurs de risque criminogènes et de favoriser leur réintégration sociale. Les éléments clés de ces dispositifs selon leur perspective sont :

- Développement des compétences cognitives: Les programmes visent à améliorer les compétences cognitives des délinquants, telles que la résolution de problèmes, la prise de décision éclairée, la pensée critique et la gestion des émotions. Ces compétences aident les délinquants à mieux évaluer les situations, à prendre des décisions plus réfléchies et à anticiper les conséquences de leurs actions.
- Développement des compétences sociales : Les programmes mettent également l'accent sur le développement des compétences sociales des délinquants, notamment la communication efficace, la résolution de conflits, l'empathie et la coopération. Ces compétences favorisent des interactions positives avec les autres détenus et le personnel carcéral, ainsi qu'une meilleure adaptation sociale après la libération.

- Identification et réduction des facteurs de risque criminogènes : Les programmes visent à identifier les facteurs de risque criminogènes spécifiques associés au comportement délinquant des participants, tels que les attitudes antisociales, les compétences sociales déficientes, les croyances erronées, etc. En identifiant et en ciblant ces facteurs de risque, les programmes peuvent aider à réduire la probabilité de récidive.
- Promotion de la réintégration sociale : Les programmes sont conçus pour aider les délinquants à se réinsérer avec succès dans la société après leur libération en leur fournissant des compétences et des ressources nécessaires, telles que la formation professionnelle, l'aide à l'emploi, le logement, le soutien social, etc.
- En intégrant ces éléments, les dispositifs psychoéducatifs visent à fournir aux délinquants les outils et les compétences nécessaires pour changer leur comportement et leur mode de pensée, réduisant ainsi les risques de récidive et favorisant une réintégration sociale réussie.

2.2.2.2. Les interventions de réinsertion socioprofessionnelle

Hoge (2002) a défini les dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral comme des interventions conçues pour fournir aux détenus des informations, des compétences et des stratégies visant à promouvoir des changements positifs dans leur comportement et leur mode de pensée. D'après cette définition, les éléments d'un dispositif psychoéducatif en milieu carcéral comprennent :

Les informations: Fournir des connaissances pertinentes aux détenus sur des sujets tels que la gestion de la colère, la résolution de conflits, la prise de décision éclairée, la gestion du stress, etc. Ces informations peuvent aider les détenus à comprendre les principes sous-jacents à leur comportement et à leurs émotions. Lorsque Hoge (2002) parle d'informations dans le contexte des dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral, il se réfère à la fourniture de connaissances pertinentes aux détenus sur différents sujets. Ces informations peuvent inclure des explications sur les processus psychologiques, des faits sur les conséquences du comportement criminel, des informations sur les ressources disponibles pour les détenus, des conseils sur la santé mentale et émotionnelle, des renseignements sur les compétences de vie, etc.

En d'autres termes, les informations fournies dans le cadre de ces dispositifs visent à éduquer les détenus sur des aspects divers de leur vie et de leur comportement, afin de les aider à mieux comprendre les raisons de leurs actions, les conséquences de celles-ci, et

les options disponibles pour améliorer leur situation. Ces informations peuvent être présentées sous forme de sessions éducatives, de lectures, de discussions de groupe, de vidéos éducatives, de présentations, etc. L'objectif est d'élargir les connaissances des détenus et de leur fournir des perspectives nouvelles qui les aident à envisager des changements positifs dans leur vie et leur comportement.

- Les compétences: Enseigner aux détenus des compétences pratiques et sociales qui leur permettent de mieux gérer leur vie en prison et de se préparer à leur réintégration dans la société. Cela peut inclure des compétences de communication, de résolution de problèmes, de gestion de l'impulsivité, etc.

Compétences de communication : La capacité à s'exprimer de façon claire et respectueuse, à écouter les autres en cours et à renforcer les conflits constructifs.

Compétences en résolution de problèmes : La capacité à identifier les problèmes, à analyser les options disponibles et à choisir des solutions efficaces.

Compétences de résolutions de problèmes : La capacité à reconnaître et à gérer les émotions de manière constructive, à développer l'empathie et à comprendre les besoins émotionnels des autres.

Compétences de gestion du stress : Acquérir des techniques de relaxation et des stratégies pour faire face au stress et à l'anxiété de manière saine et adaptative.

Compétences de vie quotidienne : La capacité à gérer les tâches quotidiennes telles que la gestion financière, la recherche d'emploi, la préparation des repas, la gestion du temps, etc.

Compétences professionnelles : Acquérir des compétences spécifiques liées à un emploi ou à une carrière particulière, par le biais de programmes de formation professionnelle et de développement des compétences. En développant ces compétences, les détenus sont mieux préparés à faire face aux défis de la vie en prison et à s'intégrer de manière productive dans la société après leur libération. Ces compétences peuvent également contribuer à réduire les comportements criminels et à favoriser des interactions sociales positives.

- Stratégies : Fournir aux détenus des stratégies concrètes et des outils pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises. Cela peut inclure des techniques de relaxation, des méthodes de résolution de conflits, des stratégies de gestion du temps, etc.

Dans la définition de Hoge (2002) des dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral, le terme "stratégies" se réfère aux méthodes spécifiques et aux plans d'action que les détenus apprennent à utiliser pour promouvoir des changements positifs dans leur comportement et leur mode de pensée. Plus précisément, les stratégies dans ce contexte impliquent des

techniques pratiques que les détenus peuvent employer pour appliquer les informations et les compétences qu'ils acquièrent dans le cadre des programmes psychoéducatifs.

Ces stratégies peuvent inclure des approches cognitives, comportementales et émotionnelles visant à aider les détenus à faire face aux défis de la vie en prison et à améliorer leur capacité à fonctionner de manière plus constructive et adaptative. Par exemple, les stratégies pourraient inclure des techniques de gestion de la colère, des méthodes de résolution de problèmes, des outils de communication efficace, des approches de gestion du stress, des plans d'action pour la réintégration sociale, etc. En apprenant et en utilisant ces stratégies, les détenus peuvent être mieux préparés à gérer les situations difficiles en prison et à améliorer leurs perspectives de réadaptation réussie après leur libération.

2.2.3. Contribution des dispositifs sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex détenues mineurs

La contribution des dispositifs sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs a été étudiée et promue par des organismes internationaux tels que les Nations Unies et l'Organisation internationale du travail (OIT). Depuis les années 1990, ces organismes ont publié divers rapports et recommandations visant à améliorer les programmes de réinsertion à l'échelle mondiale. Par exemple, le rapport conjoint de l'ONU et de l'OIT intitulé "Promouvoir la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes détenus" met en évidence les bonnes pratiques et les politiques efficaces pour favoriser la réintégration des jeunes délinquants dans la société. Ces initiatives soulignent l'importance de fournir une éducation et une formation professionnelle de qualité, ainsi que des services de soutien psychosocial, pour aider les ex-détenus à acquérir les compétences et les ressources nécessaires à leur réinsertion réussie.

En intégrant les recommandations des organismes internationaux dans la conception et la mise en œuvre des programmes de réinsertion, les gouvernements peuvent mieux répondre aux besoins des ex-détenus mineurs et promouvoir une réintégration durable et réussie dans la société. Par ailleurs, la contribution des dispositifs sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs est un sujet d'une importance cruciale dans le domaine de la justice pénale. Depuis les premières études menées par Robert Martinson dans les années 1970, la recherche sur la réadaptation des délinquants a souligné l'importance des programmes de réinsertion complets. Martinson a préconisé une approche holistique, combinant des aspects éducatifs, professionnels et psychosociaux pour répondre aux besoins individuels des jeunes délinquants.

Ses travaux ont jeté les bases des programmes contemporains en mettant en lumière la nécessité d'offrir aux jeunes détenus des compétences pratiques et une éducation adaptée pour

favoriser leur réintégration dans la société. De plus, les recherches ultérieures menées par des criminologues comme Travis Hirschi, dans les années 1980, ont souligné l'importance des liens sociaux dans le processus de réinsertion. Hirschi a mis en avant le rôle crucial des relations familiales et communautaires dans la réduction des comportements déviants et la promotion de modes de vie sains. Ses travaux ont souligné la nécessité pour les dispositifs de réinsertion de renforcer les liens familiaux, de créer des réseaux de soutien communautaires et de fournir un accès à des mentors ou à des modèles positifs.

En intégrant ces éléments dans les programmes de réinsertion, il est possible d'améliorer significativement les chances de succès des ex-détenus mineurs dans leur transition vers la vie après la détention.

En conclusion, les travaux de chercheurs renommés tels que Robert Martinson et Travis Hirschi, ainsi que les recommandations des organismes internationaux comme les Nations Unies et l'Organisation internationale du travail, soulignent l'importance cruciale des dispositifs de réinsertion socioprofessionnelle pour les ex-détenus mineurs. Depuis les années 1970, ces chercheurs et organismes ont mis en évidence la nécessité d'adopter une approche holistique, intégrant des aspects éducatifs, professionnels et psychosociaux, afin de répondre aux besoins individuels des jeunes délinquants et de favoriser leur réintégration réussie dans la société.

Les recommandations des organismes internationaux, notamment en matière d'éducation et de formation professionnelle de qualité, ainsi que de soutien psychosocial, fournissent des orientations précieuses pour la conception et la mise en œuvre de programmes efficaces à l'échelle mondiale. En intégrant ces perspectives et recommandations dans les politiques et pratiques nationales, les gouvernements peuvent contribuer de manière significative à la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs, favorisant ainsi une société plus inclusive et durable.

2.3. Théories relatives au sujet

Dans cette partie, il est question pour nous de présenter le cadre conceptuel sur lequel nous nous appuyerons pour développer les propositions qui seront explorées dans le cadre du présent projet. MOSCOVICI (1984) entend par théorie, « un ensemble de propositions reliées logiquement qui classent et expliquent un ensemble de phénomènes ». En Management de l'éducation, on dénombre une diversité de théories qui diffèrent par leur nature et leur manière de rapporter les faits. Alors plusieurs théories peuvent expliquer un même phénomène. Dans

notre étude, notre analyse trouve son explication dans la théorie de la réinsertion sociale et la théorie de l'apprentissage social.

2.3.1. La théorie de la réinsertion sociale

La théorie de la réintégration sociale, également connue sous le nom de "Social Reintegration Theory" en anglais, est une approche qui se concentre sur le processus par lequel les individus réintègrent la société après avoir été marginalisés ou exclus. Cette théorie met l'accent sur la réadaptation des individus dans leur communauté, en leur fournissant les ressources et le soutien nécessaires pour reconstruire leur identité sociale et rétablir des liens significatifs avec la société. L'objectif principal de la théorie de la réintégration sociale est de favoriser l'inclusion sociale et de prévenir la récidive en aidant les individus à retrouver leur place dans la société.

L'auteur le plus associé à la théorie de la réintégration sociale est Shadd Maruna, un criminologue renommé et chercheur dans le domaine de la justice pénale. Dans son travail, Maruna explore les processus de réintégration sociale des personnes ayant un passé criminel, en mettant en lumière l'importance de l'espoir, de l'identité positive et de l'autonomisation dans ce processus. Maruna insiste sur le fait que la réintégration sociale réussie repose sur la reconstruction de l'estime de soi et des relations sociales positives, ainsi que sur l'accès à des opportunités éducatives, professionnelles et communautaires. En mettant en œuvre les principes de la théorie de la réintégration sociale, les professionnels de la justice pénale et les travailleurs sociaux peuvent jouer un rôle crucial dans la réhabilitation des individus et dans la promotion d'une société plus inclusive et juste.

La réhabilitation sociale repose sur des fondements solides visant à aider les individus à surmonter leur comportement criminel et à se réinsérer dans la société de manière positive. Au cœur de cette approche se trouve la conviction que chaque individu a le potentiel de changer et de contribuer de manière constructive à la société. Fondée sur des principes de traitement individualisé, de responsabilité personnelle, d'interventions basées sur des preuves, de collaboration interdisciplinaire et d'empowerment communautaire, la réhabilitation sociale offre un cadre complet pour aider les individus à prendre en charge leur propre réadaptation. En mettant l'accent sur le développement de compétences, le renforcement des ressources personnelles et l'accès à un soutien holistique, la réhabilitation sociale vise à favoriser le changement positif, à réduire la récidive et à promouvoir une réintégration réussie dans la société.

2.3.1.1.Le traitement individualisé

Le traitement individualisé, selon les principes de la réhabilitation sociale, reconnaît que chaque individu a des besoins et des circonstances uniques qui doivent être pris en compte lors de la conception des programmes de réadaptation. Cette approche se distingue par son engagement à personnaliser les interventions pour répondre aux besoins spécifiques de chaque personne. Par exemple, plutôt que d'adopter une approche universelle pour tous les délinquants, le traitement individualisé tient compte des facteurs tels que l'histoire personnelle, les antécédents familiaux, les besoins éducatifs et professionnels, ainsi que les problèmes de santé mentale ou de toxicomanie. En s'adressant aux individus de manière personnalisée, les intervenants peuvent mieux cibler les défis uniques auxquels ils sont confrontés et élaborer des plans de traitement adaptés à leurs besoins.

De plus, le traitement individualisé favorise une approche centrée sur la personne, dans laquelle les individus sont activement impliqués dans la planification de leur propre réadaptation. Cela signifie prendre en compte les objectifs, les valeurs et les préférences de chaque individu, et les impliquer dans la prise de décision concernant les options de traitement disponibles. Par exemple, un délinquant peut avoir des intérêts particuliers dans le développement de compétences professionnelles ou dans la réhabilitation des relations familiales, et le traitement individualisé permettrait de personnaliser les interventions pour répondre à ces besoins spécifiques.

En adoptant cette approche centrée sur la personne, les programmes de réhabilitation sociale peuvent accroître l'engagement des individus dans le processus de réadaptation et améliorer les résultats à long terme en matière de réduction de la récidive et de réinsertion sociale réussie. La réhabilitation sociale reconnaît que chaque individu a des besoins et des circonstances uniques, et donc, elle offre des programmes et des interventions adaptés à chaque personne. Cela signifie prendre en compte les facteurs personnels, sociaux et psychologiques qui contribuent au comportement criminel de chaque individu, et élaborer des plans de traitement personnalisés en conséquence.

2.3.1.2.Responsabilité personnelle

La notion de responsabilité personnelle dans le cadre de la réhabilitation sociale implique que les individus reconnaissent et assument la responsabilité de leurs actions, ainsi que des conséquences qui en découlent. Cette approche repose sur l'idée que chaque personne est responsable de ses choix et de ses comportements, et qu'elle doit être encouragée à prendre conscience de l'impact de ses actions sur elle-même et sur les autres. En effet, la responsabilité personnelle joue un rôle crucial dans le processus de réhabilitation d'un jeune

détenu. Cette notion souligne l'importance pour l'individu de reconnaître et d'assumer la responsabilité de ses actions passées, ainsi que de s'engager activement dans un processus de changement et de rédemption.

La responsabilité personnelle influence la réhabilitation d'un jeune détenu, en se référant aux travaux de Maruna :

➤ **Prise de conscience et acceptation de la responsabilité :** Maruna met en évidence l'importance pour les individus ex-délinquants de reconnaître et d'accepter la responsabilité de leurs actes passés. En prenant conscience de l'impact de leurs actions sur eux-mêmes et sur les autres, les jeunes détenus peuvent commencer à entrevoir la nécessité de changer leur comportement et d'adopter des attitudes plus responsables. Par exemple, lors de séances de thérapie ou de programmes de réinsertion, les jeunes peuvent être amenés à réfléchir sur leurs choix passés et à prendre conscience des conséquences de leurs actions sur leur propre vie et sur celle de leur entourage.

➤ **Engagement dans un processus de rédemption :** Une fois la responsabilité personnelle acceptée, les jeunes détenus sont plus enclins à s'engager activement dans un processus de rédemption et de réhabilitation. En prenant conscience de leur capacité à influencer positivement leur propre destinée, ils peuvent se sentir motivés à prendre les mesures nécessaires pour changer leur vie et se réintégrer dans la société de manière positive. Par exemple, en suivant des programmes de formation professionnelle ou en s'impliquant dans des projets communautaires, les jeunes détenus peuvent développer des compétences utiles et contribuer de manière constructive à la société, ce qui renforce leur sentiment de responsabilité et d'appartenance.

➤ **Transformation de l'identité et reconstruction de la vie :** La responsabilité personnelle est également étroitement liée à la transformation de l'identité et à la reconstruction de la vie des jeunes détenus. En assumant la responsabilité de leur passé et en s'engageant dans un processus de rédemption, ils peuvent progressivement adopter une identité non délinquante et développer des perspectives positives sur leur avenir. Par exemple, en se fixant des objectifs réalistes et en prenant des mesures concrètes pour les atteindre, comme trouver un emploi ou poursuivre des études, les jeunes détenus peuvent reconstruire leur vie sur des bases solides et s'engager dans une trajectoire positive loin de la criminalité.

En résumé, la responsabilité personnelle joue un rôle central dans la réhabilitation d'un jeune détenu, selon la théorie de Maruna sur la désistance. En reconnaissant et en assumant la responsabilité de leurs actions passées, en s'engageant dans un processus de rédemption et en

transformant leur identité, les jeunes détenus peuvent progressivement se réintégrer dans la société de manière positive et éviter la récidive

2.3.1.3. Les interventions basées sur des preuves

Les interventions basées sur des preuves dans le domaine de la réhabilitation sociale reflètent l'idée de l'auteur selon laquelle l'efficacité des programmes de réadaptation doit reposer sur des données empiriques solides. En adoptant cette approche, les professionnels de la réhabilitation sociale suivent les recommandations de l'auteur en se basant sur des recherches scientifiques pour concevoir et mettre en œuvre des interventions qui ont démontré leur efficacité dans la réduction de la récidive et la promotion de la réintégration sociale. Cela garantit que les efforts de réhabilitation sont fondés sur des pratiques éprouvées plutôt que sur des approches traditionnelles non validées.

En effet si, nous nous référons aux travaux de Maruna sur la désistance, nous pouvons envisager comment les interventions basées sur des preuves peuvent influencer la réhabilitation d'un jeune détenu en accord avec sa théorie.

➤ Reconnaissance de l'efficacité des approches de réhabilitation : Maruna souligne l'importance pour les individus en transition de la délinquance à la non-délinquance de croire en la possibilité de changement. Les interventions basées sur des preuves offrent des preuves tangibles de l'efficacité des programmes de réhabilitation, ce qui peut aider les jeunes détenus à développer un sentiment d'espoir et de confiance en leur capacité à changer. Par exemple, les études ont montré que les programmes de mentorat réduisent le risque de récidive chez les jeunes délinquants, ce qui peut renforcer leur conviction que la réhabilitation est possible.

➤ Utilisation de pratiques éprouvées pour favoriser le changement : Maruna met en avant l'importance de la mise en œuvre de pratiques fondées sur des preuves pour soutenir la réhabilitation. Les interventions basées sur des preuves sont basées sur des recherches rigoureuses et des données probantes, ce qui signifie qu'elles ont démontré leur efficacité dans la réduction de la récidive et la promotion de résultats positifs. Par exemple, les programmes de gestion de la colère qui enseignent des techniques de résolution de problèmes peuvent aider les jeunes détenus à développer des compétences pour gérer les situations difficiles de manière non violente.

➤ Évaluations continue et adaptation des interventions : Il souligne également l'importance d'une approche adaptative de la réhabilitation, qui prend en compte les besoins individuels des délinquants et s'adapte aux changements dans leur parcours de désistance. Les interventions basées sur des preuves intègrent souvent des mécanismes d'évaluation continue

pour surveiller les progrès des participants et ajuster les programmes en conséquence. Par exemple, les programmes de réinsertion professionnelle peuvent offrir un suivi individualisé pour aider les jeunes détenus à identifier et à surmonter les obstacles à l'emploi, ce qui les rend plus susceptibles de réussir leur transition vers le marché du travail.

Pour se résumer, les interventions basées sur des preuves peuvent influencer positivement la réhabilitation des jeunes détenus en offrant des preuves de l'efficacité des programmes de réhabilitation, en utilisant des pratiques éprouvées pour favoriser le changement, et en évaluant et en adaptant continuellement les interventions en fonction des besoins individuels des participants. Cela peut renforcer leur conviction en leur capacité à changer et augmenter leurs chances de réussir leur réintégration dans la société.

2.3.1.4. La collaboration interdisciplinaire

La collaboration interdisciplinaire dans le domaine de la réhabilitation sociale est une approche qui reflète l'idée de l'auteur selon laquelle les besoins complexes des individus en réadaptation nécessitent une approche holistique et diversifiée. Cette approche favorise la coopération entre différents professionnels, tels que les travailleurs sociaux, les psychologues, les éducateurs, les professionnels de la santé mentale et les agents de probation, afin de fournir un soutien complet et adapté aux besoins individuels. En s'appuyant sur les compétences et les connaissances spécialisées de chaque discipline, la collaboration interdisciplinaire permet de concevoir des programmes de réadaptation personnalisés qui répondent de manière exhaustive aux besoins complexes des individus.

Dans le contexte de la réhabilitation des jeunes détenus, la collaboration interdisciplinaire implique le travail en équipe de professionnels issus de divers domaines, tels que la psychologie, le travail social, l'éducation, la santé mentale, et le droit. Cette approche favorise une compréhension holistique des besoins des jeunes délinquants et permet de concevoir des interventions adaptées et efficaces pour les aider à se réintégrer dans la société.

➤ **Évaluation globale des besoins :** La collaboration interdisciplinaire permet une évaluation approfondie des besoins des jeunes détenus. Par exemple, un psychologue peut évaluer leurs besoins en santé mentale, un travailleur social peut évaluer leurs besoins en matière de logement et de soutien familial, tandis qu'un éducateur peut évaluer leurs besoins en éducation et en développement des compétences. Cette approche globale garantit que tous les aspects de la réhabilitation sont pris en compte.

➤ **Planification et coordination des services :** Les professionnels issus de différentes disciplines travaillent ensemble pour élaborer un plan de réhabilitation individualisé pour chaque jeune détenu. Par exemple, un psychiatre peut recommander un traitement

médicamenteux pour un trouble mental, tandis qu'un éducateur peut concevoir un programme de formation professionnelle adapté à leurs intérêts et à leurs compétences. La coordination entre les différents professionnels garantit que les services sont cohérents et complémentaires.

➤ **Intervention holistique** : La collaboration interdisciplinaire permet une approche holistique de la réhabilitation, qui prend en compte les aspects physiques, mentaux, émotionnels, sociaux et éducatifs du bien-être des jeunes délinquants. Par exemple, un programme de réhabilitation peut inclure des séances de counseling individuel pour traiter les problèmes de santé mentale, des sessions de groupe pour renforcer les compétences sociales, et des cours de formation professionnelle pour préparer les jeunes à l'emploi. Cette approche holistique favorise un changement durable et positif.

En résumé, la collaboration interdisciplinaire est essentielle pour fournir une réhabilitation efficace et complète aux jeunes détenus. En réunissant les compétences et les expertises de différents professionnels, cette approche permet d'identifier et de répondre à une gamme diversifiée de besoins, ce qui augmente les chances de succès de la réinsertion des jeunes délinquants dans la société.

2.3.1.5. Empowerment et soutien communautaire

L'approche de l'empowerment et du soutien communautaire dans le domaine de la réhabilitation sociale correspond à l'idée de l'auteur selon laquelle les individus en réadaptation doivent être renforcés et soutenus dans leur processus de changement, et que la communauté joue un rôle crucial dans ce processus. Cette approche met l'accent sur le renforcement de la confiance en soi, de l'autonomie et de l'engagement des individus, tout en mobilisant les ressources communautaires pour favoriser leur réinsertion sociale réussie. En effet ils jouent un rôle essentiel dans la réhabilitation des jeunes détenus, en les aidant à reconstruire leur vie et à se réintégrer dans la société après leur libération.

Ces approches mettent l'accent sur le renforcement de l'autonomie, de la confiance en soi et du soutien social des jeunes délinquants, en les aidant à développer les compétences et les ressources nécessaires pour réussir leur transition vers une vie sans délinquance :

➤ **Renforcement de l'autonomie et de la responsabilité** : L'empowerment vise à habilitier les jeunes détenus en les aidant à prendre le contrôle de leur vie et à assumer la responsabilité de leurs actions. Par le biais de programmes de développement personnel et de coaching, les jeunes sont encouragés à identifier leurs objectifs et leurs aspirations, à élaborer des plans d'action pour les atteindre, et à surmonter les obstacles qui se dressent sur leur chemin. En prenant le contrôle de leur propre réhabilitation, les jeunes développent un sentiment d'autonomie et de responsabilité qui les aide à rester sur la voie de la désistance.

➤ **Renforcement du soutien social et communautaire :** Le soutien communautaire offre aux jeunes détenus un réseau de soutien solide et sécurisant pour les aider dans leur réinsertion sociale. Cela peut inclure des programmes de mentorat, des groupes de soutien par les pairs, et des initiatives de réintégration dans la communauté. En créant des liens positifs avec d'autres individus qui ont réussi leur transition vers une vie sans délinquance, les jeunes délinquants se sentent soutenus et encouragés à poursuivre leurs efforts de réhabilitation. De plus, le soutien communautaire peut leur fournir des ressources pratiques telles que le logement, l'emploi et l'éducation, qui sont essentielles pour une réinsertion réussie.

➤ **Promotion de l'engagement civique et de la responsabilité sociale :** L'empowerment et le soutien communautaire encouragent les jeunes délinquants à s'engager activement dans leur communauté et à contribuer de manière positive à la société. Cela peut prendre la forme de projets de bénévolat, de participation à des initiatives de réparation des torts ou à des programmes de sensibilisation à la prévention de la criminalité. En s'impliquant dans des activités qui ont un impact positif sur leur environnement, les jeunes détenus renforcent leur sentiment d'appartenance à la communauté et leur sentiment de responsabilité envers celle-ci, ce qui les aide à maintenir leur engagement dans le processus de réhabilitation.

En résumé, l'empowerment et le soutien communautaire sont des éléments clés dans la réhabilitation des jeunes détenus, en les aidant à renforcer leur autonomie, leur soutien social et leur engagement dans la société. En leur fournissant les ressources et le soutien nécessaires pour réussir leur transition vers une vie sans délinquance, ces approches augmentent les chances de succès de la réinsertion des jeunes délinquants dans la communauté.

De manière générale, les travaux de Maruna sur la désistance soulignent l'importance de l'empowerment et du soutien communautaire dans le processus de réhabilitation des jeunes détenus. En renforçant l'autonomie, le soutien social et l'engagement civique des jeunes délinquants, ces approches favorisent une transition réussie vers une vie sans délinquance. En fournissant les ressources et le soutien nécessaires pour reconstruire leur vie et se réintégrer dans la société, l'empowerment et le soutien communautaire contribuent à leur désistance et à leur réinsertion positive dans la communauté.

2.3.1.6. Implication de la théorie sur l'efficacité des dispositifs psychoéducatifs

La théorie de la réinsertion sociale peut offrir des perspectives précieuses sur l'efficacité des dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral.

➤ **Orientation vers la réadaptation :** Les programmes psychoéducatifs doivent être conçus dans une perspective de réadaptation, en mettant l'accent sur le développement des compétences sociales, émotionnelles et cognitives nécessaires pour une réinsertion réussie

dans la société après la libération. Cela signifie que les programmes devraient viser à combler les lacunes dans les compétences nécessaires à une vie constructive et légale après la libération.

➤ L'individualisation des programmes : Les programmes psychoéducatifs devraient être adaptés aux besoins individuels des détenus. La réinsertion sociale réussie dépend souvent de la capacité des individus à surmonter leurs propres défis et à développer des compétences qui leur sont spécifiques. Les programmes qui prennent en compte les besoins uniques des détenus ont plus de chances d'être efficaces.

➤ Le renforcement des relations sociales positives : Les dispositifs psychoéducatifs devraient promouvoir les relations sociales positives et le soutien mutuel entre les détenus. Les liens sociaux forts peuvent jouer un rôle crucial dans la réussite de la réinsertion sociale en offrant un soutien émotionnel et pratique aux individus pendant leur incarcération et après leur libération.

➤ L'intégration de la communauté : Les programmes psychoéducatifs devraient faciliter une transition en douceur des détenus vers la communauté après leur libération. Cela peut inclure des partenariats avec des organisations locales, des programmes de formation professionnelle et des services de soutien pour aider les individus à trouver un logement, un emploi et d'autres ressources essentielles à leur réinsertion.

En alignant les dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral avec les principes de la théorie de la réinsertion sociale, il est possible de créer des programmes plus efficaces qui favorisent la réhabilitation des détenus et réduisent les taux de récidive. En mettant l'accent sur le développement des compétences et des ressources nécessaires à une vie réussie après la libération, ces programmes peuvent contribuer à la réintégration réussie des individus dans la société.

2.3.1.7.L'implication de la théorie sur la réinsertion

La théorie de la réinsertion sociale, selon son auteur, peut avoir plusieurs implications pratiques pour la conception et la mise en œuvre des programmes de réinsertion. Fondamentalement, cette théorie met l'accent sur le fait que la réinsertion sociale réussie dépend de la capacité des individus à acquérir et à maintenir les compétences sociales, émotionnelles et cognitives nécessaires pour réussir dans la société après une période d'incarcération ou de marginalisation. L'une des implications clés est l'importance de fournir des opportunités d'apprentissage et de développement qui répondent aux besoins spécifiques des individus en réinsertion.

Cela peut inclure des programmes de formation professionnelle, des cours d'éducation, des séances de développement des compétences sociales et émotionnelles, ainsi que des services de soutien pour aider les individus à surmonter les obstacles qui pourraient entraver leur réinsertion. De plus, la théorie de la réinsertion sociale souligne l'importance de favoriser des relations sociales positives et un soutien mutuel entre les individus en réinsertion. Les programmes devraient encourager le développement de réseaux de soutien solides, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la prison, pour aider les individus à se sentir soutenus et motivés dans leur processus de réadaptation.

Enfin, la théorie de la réinsertion sociale met en évidence l'importance de prendre en compte les facteurs environnementaux et sociaux qui peuvent influencer la réinsertion des individus, tels que le logement, l'emploi, l'accès aux soins de santé et le soutien communautaire. Les programmes de réinsertion devraient chercher à aborder ces facteurs afin de fournir un soutien holistique aux individus en réinsertion et de maximiser leurs chances de réussite dans la société. En résumé, selon l'auteur de la théorie de la réinsertion sociale, une approche globale et individualisée est essentielle pour promouvoir la réussite de la réinsertion sociale.

2.3.2. La théorie de l'apprentissage social

La théorie de l'apprentissage social de la réinsertion est une extension de la théorie de l'apprentissage social qui se concentre sur le processus de réinsertion des individus dans la société après une période d'incarcération ou de marginalisation. Développée par Albert Bandura, elle postule que les individus apprennent à travers l'observation, l'imitation et le renforcement des comportements observés dans leur environnement social (Bandura, 1977). Dans le contexte de la réinsertion sociale, cette théorie peut être appliquée pour comprendre comment les individus acquièrent de nouveaux comportements et compétences qui favorisent leur réintégration dans la société après une période d'incarcération ou de marginalisation. Elle repose sur les principes suivants :

2.3.2.1. Les facteurs cognitifs

Chez Bandura, le facteur cognitif se réfère à la manière dont les pensées et les croyances d'une personne influencent son comportement. Cela inclut la confiance en soi (auto-efficacité), la façon dont on pense et traite l'information, ainsi que la manière dont on utilise les modèles pour apprendre. Par exemple, si quelqu'un croit qu'il peut réussir à surmonter un défi, il est plus probable qu'il essaie et persiste dans ses efforts. De même, notre façon de percevoir et d'interpréter les actions des autres influence notre propre comportement.

En résumé, pour Bandura, ce que nous pensons et croyons sur nous-mêmes et sur le monde qui nous entoure joue un rôle clé dans la façon dont nous agissons.

2.3.2.2.L'apprentissage par observation

L'apprentissage par observation, tel que conceptualisé par Bandura, réside dans le fait d'acquérir des compétences et des connaissances en assimilant les actions et les comportements des individus qui nous entourent. C'est une forme d'apprentissage vicariant où l'observateur internalise les schémas comportementaux qu'il perçoit chez autrui. Cette approche, ancrée dans la théorie de Bandura, souligne l'importance de la modélisation des comportements, où les individus observent, analysent et reproduisent les actions qui semblent produire des résultats positifs. Ainsi, à travers cette méthode, l'observateur enrichit sa propre réserve de connaissances et de compétences, stimulant ainsi son propre développement cognitif et comportemental.

2.3.2.3.L'apprentissage par imitation

L'apprentissage par imitation, tel que conceptualisé par les théories de Bandura, évoque le processus par lequel un individu reproduit les comportements observés chez autrui. Cela implique une duplication consciente des actions, gestes ou mots observés dans l'environnement social. En imitant les comportements perçus comme efficaces ou appropriés, l'apprenant vise à acquérir de nouvelles compétences ou à améliorer ses propres performances. L'imitation est souvent renforcée par des facteurs tels que la récompense sociale ou la satisfaction personnelle, stimulant ainsi la répétition du comportement observé. Cette forme d'apprentissage, bien que dépendante de l'observation directe, transcende la simple reproduction mécanique en intégrant des processus cognitifs plus complexes tels que l'attention sélective, la rétention et la reproduction consciente des comportements modèles. En somme, l'apprentissage par imitation représente un mécanisme fondamental dans le développement individuel et social, permettant l'acquisition et la transmission de connaissances et de comportements au sein d'une société.

2.3.2.4.Renforcement et punition

Dans les théories de Bandura, le renforcement et la punition jouent un rôle essentiel dans le processus d'apprentissage. Le renforcement se réfère à l'application de conséquences qui augmentent la probabilité qu'un comportement se reproduise à l'avenir, tandis que la punition se réfère à l'application de conséquences qui diminuent cette probabilité. Ces mécanismes sont utilisés pour façonner et modifier les comportements. Par exemple, si un comportement est suivi d'une récompense agréable, comme des éloges ou des récompenses

tangibles, il est plus probable que ce comportement soit répété à l'avenir. À l'inverse, si un comportement est suivi d'une conséquence désagréable, comme des critiques ou des sanctions, il est moins probable que ce comportement soit répété.

Ainsi, le renforcement et la punition jouent un rôle crucial dans la formation des comportements et peuvent influencer la manière dont les individus apprennent et agissent dans leur environnement.

2.3.2.5.L'implication de la théorie sur les dispositifs psycho éducatifs

La théorie de l'apprentissage social de Bandura peut avoir des implications significatives sur les dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral.

➤ La modélisation des comportements positifs : Les programmes psychoéducatifs en milieu carcéral peuvent utiliser des modèles de rôles positifs pour démontrer des comportements adaptatifs, tels que la résolution de conflits, la gestion de la colère et la communication efficace. En fournissant des modèles positifs, les détenus peuvent apprendre de nouveaux comportements sociaux et émotionnels qu'ils peuvent ensuite mettre en pratique.

➤ Le renforcement des comportements adaptatifs : Les programmes psychoéducatifs peuvent utiliser le renforcement positif pour encourager les détenus à adopter des comportements positifs. Cela peut inclure des récompenses telles que des privilèges supplémentaires, des éloges verbaux ou des réductions de peine pour les progrès réalisés dans le développement de compétences sociales et émotionnelles.

➤ Développement de l'auto-efficacité : Les programmes psychoéducatifs peuvent aider les détenus à renforcer leur confiance en leurs propres capacités à réussir dans la société après leur libération. En fournissant des opportunités d'apprentissage réussies et en encourageant les détenus à fixer et à atteindre des objectifs réalistes, ces programmes peuvent contribuer à accroître l'auto-efficacité des participants.

➤ Apprentissage par les pairs : Les détenus peuvent apprendre les uns des autres à travers des interactions sociales positives. Les programmes qui encouragent la collaboration et l'apprentissage entre pairs peuvent favoriser un environnement d'apprentissage positif et soutenir le développement de compétences sociales et émotionnelles chez les participants.

En intégrant ces principes de l'apprentissage social dans la conception et l'évaluation des dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral, il est possible de créer des interventions plus efficaces qui favorisent la réadaptation des détenus et réduisent les taux de récidive. En encourageant le développement de compétences sociales et émotionnelles positives, ces programmes peuvent aider les individus à réussir leur réintégration dans la société après leur libération.

2.3.2.6. Implication de la théorie sur la réinsertion socioprofessionnelle

L'implication de la théorie de l'apprentissage social sur la réinsertion socioprofessionnelle selon son auteur Albert Bandura, met en lumière le rôle crucial de l'observation, de l'imitation et du renforcement dans le processus de réadaptation sociale. Bandura souligne que les individus apprennent par observation et imitation des comportements de leur environnement social. Ainsi, dans le contexte de la réinsertion sociale, cela signifie que les programmes de réadaptation peuvent utiliser des modèles positifs pour démontrer des comportements adaptatifs à imiter. De plus, en renforçant les comportements pro-sociaux, comme la résolution de conflits de manière pacifique ou la gestion constructive des émotions, les individus en réinsertion sont encouragés à adopter ces comportements.

En intégrant ces principes de l'apprentissage social dans les programmes de réinsertion, on peut créer un environnement propice à l'acquisition de compétences sociales et émotionnelles essentielles pour une réintégration réussie dans la société.

CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Ce chapitre vise à décrire en détail l'approche méthodologique utilisée pour examiner l'influence des dispositifs psychoéducatifs sur la réinsertion socioprofessionnelle des anciens détenus mineurs de la prison centrale de Yaoundé. Pour investiguer cette question, notre méthodologie se basera sur les définitions de la méthodologie fournies par le dictionnaire Micro Robert (1981, 639): «L'étude des méthodes scientifiques, méthode entendue comme un ensemble de règles à suivre ou des moyens employés pour découvrir une suite qu'on ignore ou pour la démonstration» et de M. Grawitz (1998, 317): «L'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles, une discipline cherche à atteindre des vérités qu'elle poursuit, les démontre, les vérifie » Nous considérerons donc la méthodologie comme l'ensemble des méthodes, des opérations intellectuelles et des moyens employés pour vérifier nos hypothèses. Elle nous guidera dans le choix des outils et des procédures de collecte et d'analyse des données afin d'obtenir des résultats significatifs et fiables.

3.1.Rappel de la problématique

3.1.1. Rappel du problème de recherche

Le problème de recherche relevé dans notre étude était la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes mineurs au regard des dispositifs bénéficiés en milieu carcéral.

3.1.2. Rappel des questions de recherche

➤ Question de principale

Quelle est la contribution des dispositifs psychoéducatifs mis en place en milieu carcéral sur la réinsertion socioprofessionnelle effective des ex-détenus mineurs de la prison centrale de Kondengui ?

➤ Questions secondaires

- QS1 : Quelle est la contribution des programmes axés sur les compétences sociales sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs de la prison centrale de Kondengui ?
- QS2 : Quelle est la contribution des Programmes axé sur la promotion de la réintégration sociale sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs de la prison centrale de Kondengui?
- QS3: Quelle est la contribution des interventions visant à fournir les stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs de la prison centrale de Kondengui?

- QS4 : Quelle est la contribution de la participation aux activités socialement acceptables sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs de la prison centrale de Kondengui ?

3.1.3. Rappel des hypothèses de recherche

➤ **Hypothèse principale**

Suivant l'approche de Bonta et Andrews (2007) et celle de Hoge (2002), Les programmes axés sur les compétences sociales, les Programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale, les interventions visant fournir les stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises et la participation à des activités socialement acceptables les contribuent efficacement à la réinsertion socioprofessionnelle des ex détenus mineurs.

➤ **Hypothèses secondaires**

- HS1 : Les programmes axés sur les compétences sociales contribuent efficacement à la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs.
- HS2: Les Programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale contribuent efficacement à la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs.
- HS3 : Les interventions visant à fournir les stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises contribuent efficacement à la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs.
- HS4 : La participation aux activités socialement acceptables contribue efficacement à la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs.

3.2.Site de l'étude et justification

Le site de notre étude constitue un terrain de recherche significatif, offrant un contexte particulier pour explorer la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes mineurs ayant bénéficié de dispositifs éducatifs et psychologiques en milieu carcéral. Notre focus repose sur la prison centrale de Yaoundé, un environnement où les dynamiques de la réhabilitation et de la transition vers la société sont intimement liées aux dispositifs mis en place. Cette localisation nous permet d'observer de près les programmes éducatifs et psychologiques spécifiques déployés dans ce contexte et d'interagir avec les jeunes délinquants ayant vécu cette expérience.

La prison centrale de Yaoundé (Kondengui) puisque c'est d'elle qu'il s'agit est une institution carcérale. Elle est située à Kondengui, dans la région du centre, le Département du Mfoundi, l'arrondissement de Yaoundé IV. Elle dispose d'une capacité de 1000 places conformément à la loi en vigueur depuis 1967 et d'une superficie de 14400 m². Aujourd'hui, cette capacité d'accueil est largement dépassée. Conformément au décret 92/052 du 27 mars 1992, cette institution dispose d'une catégorisation et d'une structuration des prisons centrales. La prison de Kondengui comprend différents services comme le service de la discipline des activités socioculturelles et éducatives, le service administratif et financier ainsi que le bureau de l'infirmerie.

On y trouve 14 quartiers dont les principaux sont : quartier des femmes, quartier des mineurs, quartier VIP, quartier des condamnés à mort, quartier des malades et quartiers Kosovo qui désigne les quartiers les plus peuplés de la prison ce sont les quartier 8 et 9.. Autant la séparation est nette entre les quartiers des femmes, mineurs, malades, condamnés à mort, autant les autres détenus sont mélangés les uns aux autres, sans aucune distinction entre les prévenus et les condamnés. Dans le quartier des mineurs qui fait objet de notre étude, il y a pas de salle de loisir mais un atelier de couture et un espace pour les jeunes qui sert de cour et aussi pour les rassemblements. Les salles de classes, au nombre de quatre, sont les compartiments d'un grand bâtiment qui a été divisé pour cette fin.

On y trouve quatre tableaux noirs, 6 tables bancs par salle de classe. Un bureau de l'école et une petite salle d'enseignants. En dehors de la grande salles, il ya deux petites pour les classes de première et terminale. Compte tenu des niveaux très diversifiés des apprenants (primaire et secondaire), on enregistre trois types d'encadreurs : les détenus, les bénévoles et les enseignants de profession. Mais depuis la crise sanitaire, tous les enseignants de l'école sont des détenus car l'administration pénitentiaire ne permet plus aux bénévoles l'accès en prison. Signalons que lorsque que ses enseignants lorsqu'ils y exerçaient, étaient pris en charge par, les ONG, les Eglises car l'Etat et par là la prison n'a pas de budget pour les payer enseignants. Elle fonctionne de nos jours à 90% grâce au Foyer de l'Espérance (rapport annuel du Foyer de l'Espérance) Concernant le déroulement de la formation des mineurs, les horaires des cours dépendent des activités de la prison, mais se déroulent de lundi à vendredi de 8h à 15 heures sauf en cas d'occupation de la salle. A la prison de Kondengui, en dehors des travaux de nettoyage, il n'existe pas de programme spécifique destiné aux mineurs. Ils suivent le rythme de la prison. Notons que, comme tous les autres détenus, ils vont au palais de justice menottés.

Certains mineurs comparaissent à la cour d'appel d'Ekounou et d'autres au centre administratif. Cette prison est densément peuplée et se présente comme un petit village situé en périphérie de la capitale. Ainsi, les infrastructures mises sur pied pour la rééducation en milieu carcéral, ou tout au moins les moyens mis en jeu pour le fonctionnement sont inversement proportionnels à l'effectif des délinquants.

En tant que site d'étude, elle offre une diversité d'expériences individuelles qui enrichira notre compréhension des facteurs clés influençant la réinsertion. Les entretiens approfondis avec les jeunes délinquants, les responsables de programme, et les professionnels de la réhabilitation au sein de cette institution constitueront une part essentielle de notre processus de collecte de données. L'étude sur ce site particulier s'inscrit dans notre volonté de contextualiser les résultats et de générer des insights pertinents pour informer les pratiques futures en matière de réhabilitation des jeunes délinquants dans le cadre du système carcéral à Yaoundé. Cette approche ancrée dans la réalité permettra d'apporter des contributions significatives à la littérature académique et aux politiques de réinsertion socioprofessionnelle.

Le choix de la prison centrale de Yaoundé comme site d'étude est justifié par plusieurs facteurs. Tout d'abord, cette institution représente un environnement significatif pour explorer la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes mineurs ayant bénéficié de dispositifs éducatifs et psychologiques en milieu carcéral. Sa localisation à Kondengui, au cœur de la région du Centre, en fait un lieu central où se concentrent les dynamiques de réhabilitation et de transition vers la société pour les détenus, offrant ainsi un contexte propice à la recherche.

En outre, la prison centrale de Yaoundé présente une diversité de quartiers et de services, notamment un quartier spécifique pour les mineurs, ce qui permet d'étudier les programmes éducatifs et psychologiques déployés dans ce contexte spécifique. Les infrastructures disponibles, telles que les salles de classes, offrent un cadre concret pour observer et interagir avec les jeunes délinquants et les professionnels travaillant au sein de ces programmes.

De plus, l'étude sur ce site particulier permettra de recueillir des données riches et détaillées grâce à des entretiens approfondis avec les jeunes délinquants, les responsables de programme et les professionnels de la réhabilitation. Ces interactions directes avec les acteurs concernés fourniront une compréhension holistique des expériences individuelles et des facteurs clés influençant la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes mineurs en milieu carcéral. Enfin, l'approche ancrée dans la réalité de ce site permettra de contextualiser les résultats de l'étude et de générer des insights pertinents pour informer les pratiques futures en matière de réhabilitation des jeunes délinquants dans le cadre du système carcéral à Yaoundé.

Cette contribution significative à la littérature académique et aux politiques de réinsertion socioprofessionnelle justifie pleinement le choix de la prison centrale de Yaoundé comme site d'étude pour cette recherche.

3.3.Type de recherche

Le choix de la méthodologie de recherche est crucial dans la conception d'une étude scientifique, avec différentes approches guidées par des objectifs distincts et des méthodologies spécifiques. Les dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral, étudiés dans ce contexte, nécessitent une approche qualitative pour comprendre en profondeur les expériences des individus. Cette méthodologie, centrée sur le sens que les participants attribuent à leurs expériences, offre des données riches et détaillées, ajustant l'approche tout au long de la recherche pour répondre au mieux à la problématique posée. Cette approche qualitative permet d'intégrer plusieurs perspectives et de considérer l'expérience unique de chaque participant, ce qui est essentiel pour comprendre l'influence des dispositifs psychoéducatifs sur la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes mineurs en milieu carcéral, en tenant compte de leur complexité et de leur diversité.

En résumé, la recherche qualitative est la méthode de choix pour cette étude, permettant une compréhension approfondie du phénomène étudié en intégrant diverses perspectives et en considérant l'expérience subjective des individus. Cela répond aux objectifs de l'étude, qui visent à explorer l'impact des dispositifs psychoéducatifs sur la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes mineurs en milieu carcéral, en prenant en compte leur expérience individuelle et en analysant les diverses dimensions du phénomène..

3.4.Méthode de recherche

Nkoum (2015) définit la méthode de recherche comme l'ensemble des techniques, procédures et outils utilisés pour collecter, analyser et interpréter des données afin d'explorer un problème de recherche spécifique, répondre à des questions de recherche ou tester des hypothèses. Cette approche méthodologique assure la rigueur et la validité des résultats obtenus en structurant de manière systématique le processus de recherche. Nous avons adopté une approche méthodologique comprenant plusieurs étapes. Tout d'abord, nous avons utilisé une grille d'analyse pour recueillir des données sur les comportements et les interactions observés dans un contexte spécifique. Ensuite, nous avons conçu un guide d'entretien pour approfondir nos investigations en interagissant directement avec les participants. Une fois les entretiens réalisés, nous avons utilisé une grille d'analyse pour structurer et catégoriser les données recueillies, facilitant ainsi l'interprétation et l'identification des thèmes émergents.

L'étude cas

Selon Yin (2014), l'étude de cas est une investigation empirique qui examine un phénomène contemporain dans son contexte réel, en utilisant des sources multiples de données pour fournir une compréhension approfondie du cas étudié. Stake (2006) quant à lui définit l'étude de cas comme une exploration systématique d'un nombre limité de cas, souvent liés à un programme ou à un phénomène, pour comprendre en profondeur leur réalité spécifique. Dans notre travail elle nous permettra d'explorer de manière approfondie comment les dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral à Yaoundé affectent la réintégration des ex-détenus mineurs, en examinant concrètement leur fonctionnement et leurs résultats.

Cette approche nous a permis d'explorer en profondeur les perspectives et les expériences des participants, tout en garantissant une analyse systématique et rigoureuse des données qualitatives.

3.5. Population de l'étude, critères d'inclusion et sélection des participants de l'étude

Dans le cadre de la recherche sur l'impact des dispositifs psycho éducation en milieu carcéral sur la réinsertion des ex-détenus mineurs de la prison centrale de Yaoundé, il est crucial de définir précisément la population de l'étude. Cette population comprend les individus libérés de la prison centrale de Yaoundé qui répondent aux critères d'inclusion spécifiques définis pour l'étude. En identifiant et en sélectionnant soigneusement cette population, nous nous assurons que notre échantillon est représentatif de la population que nous souhaitons étudier et que nos résultats seront pertinents pour répondre à nos questions de recherche sur la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes délinquants après leur libération de la prison centrale de Yaoundé.

3.6. Les critères d'inclusion et selection des participants de l'étude

3.6.1. Critères de sélection

- **Âge** : Les participants doivent être des individus, ayant séjourné en prison pendant l'âge mineur c'est à dire moins de dix huit ans. Cela garantira que la population d'étude est composée des ex détenus dont, les besoins et les expériences sont spécifiques à cette tranche d'âge.
- **Expérience en Prison** : Les participants doivent avoir vécu une période d'incarcération à la prison centrale de Yaoundé. Cela permet de cibler

spécifiquement les jeunes détenus ayant été exposés aux dispositifs éducatifs et psychologiques mis en œuvre dans cet établissement carcéral.

- Participation aux Dispositifs : Les participants doivent avoir activement participé aux dispositifs éducatifs et psychologiques offerts en prison. Cela garantira que les expériences recueillies sont directement liées à leur implication dans ces programmes spécifiques.
- Statut de détention antérieure : Les ex-détenus mineurs qui ont été libérés de la prison centrale de Yaoundé et qui ont bénéficié des dispositifs psychoéducatifs pendant leur détention.

Pour notre étude, une technique d'échantillonnage appropriée est l'échantillonnage intentionnel, également appelé échantillonnage par choix ou échantillonnage de convenance. Cette technique consiste à sélectionner délibérément des participants qui répondent aux critères spécifiques de votre étude et qui sont accessibles dans le contexte de recherche donné. L'échantillonnage intentionnel nous permettrait de sélectionner délibérément les participants qui ont une expérience pertinente pour notre étude et qui peuvent fournir des informations significatives sur les dispositifs psychoéducatifs et la réinsertion socioprofessionnelle après leur libération.

3.6.2. Procédure de collecte des participants

Le Foyer de l'Espérance à Yaoundé est une institution privée diocésaine à but non lucratif, reconnue d'intérêt public par l'État camerounais, engagée depuis 45 ans dans la protection et la réinsertion sociale des enfants et jeunes en difficulté, notamment ceux de la rue et de la prison. Inspiré par des valeurs chrétiennes d'amour et d'inclusion, le foyer accueille, écoute et éduque les jeunes de 16 à 19 ans, offrant un cadre sécurisé pour leur réintégration familiale et socioprofessionnelle à travers des programmes de formation, d'accompagnement et de suivi personnalisé. Pour la collecte des participants à mon étude réalisée lors de mon stage au Foyer de l'Espérance, j'ai d'abord pris contact avec la responsable du centre, qui a aidé à identifier les participants potentiels.

Après avoir expliqué mes objectifs de recherche et mes critères d'inclusion, elle a contacté par téléphone les individus susceptibles de participer. Quatre participants ont exprimé leur volonté de prendre part aux entretiens, pour lesquels des rendez-vous ont été fixés. Avant chaque entretien, j'ai informé les participants de manière détaillée sur la confidentialité et l'anonymat de leurs réponses. Chaque participant a eu la liberté de décider s'il souhaitait participer ou non à l'entretien. Sur les neuf cas identifiés, quatre ont finalement accepté de contribuer à l'étude, fournissant des perspectives précieuses pour mon analyse.

3.6.3. Les participants

Pour cette recherche, quatre hommes judiciairisés ayant séjourné à la prison centrale ont été sélectionnés comme participants grâce à la collaboration du responsable du foyer d'accueil "L'Arche de Noé" et du responsable du quartier mineur. Cette sélection a été effectuée en concertation avec la direction de l'organisme partenaire, visant à atteindre les objectifs fixés. Bien que la saturation empirique n'ait pas été complètement atteinte, les derniers entretiens ont apporté peu de nouvelles informations. Pour encourager la participation active des personnes en réinsertion ayant bénéficié de dispositifs en prison, il est essentiel de créer un environnement accueillant et sécurisé.

Cela implique d'établir un dialogue ouvert et transparent sur les objectifs de la recherche, de garantir la confidentialité des informations recueillies et de souligner l'importance de leur contribution. Reconnaisant la valeur de leur expérience, il est crucial d'offrir un soutien pratique et émotionnel, y compris des informations sur les ressources disponibles pour faciliter leur réintégration sociale. En fournissant un soutien psychologique et en créant un environnement inclusif où les participants se sentent écoutés et respectés, nous encourageons leur engagement et maximisons la pertinence des données recueillies pour l'étude sur la réinsertion après la détention.

En outre, les principes de volontariat et de diversité doivent être respectés pour assurer une participation libre et représentative, permettant d'explorer divers contextes socio-économiques, culturels et individuels influençant le processus de réinsertion sociale.

Tableau 1: Profils des participants

Répondant	Âge	Nature de la dernière condamnation	Date d'entrée	Nombre d'années passées en détention	Temps écoulé depuis la sortie de détention	Etat matrimonial	Nombre d'enfant	A un emploi	Formation académique/ Formation professionnelle
Baba	30 ans	Escroquerie	2011	5 ans	8ans	Célibataire vivant avec une femme	02	Oui Tailleur	Formation en couture
James	29 ans	Vol	2009	5 ans	10 ans	Célibataire vivant avec une femme	03	Oui agriculteur	CEPE
Hugue	28 ans	Blessures graves	2014	9 ans	01 ans	Célibataire vivant avec un femme	03	Pasteur	BEPC
Fofana	24 ans	Vol		2 ans	4 ans	Célibataire	01	Convoyeur	BEPC

Source : Travaux de l'auteure, 2024

3.7. Technique de collecte des données : Entretiens Semi-dirigés

Les techniques de collecte de données sont des méthodes spécifiques utilisées pour obtenir des informations précises et pertinentes dans le cadre d'une étude. Elles comprennent des outils tels que les questionnaires, les entretiens, les observations et l'analyse documentaire

Dans le cadre de cette étude, les entretiens approfondis avec les jeunes délinquants ont été privilégiés pour explorer en profondeur leurs expériences personnelles, leurs défis et leurs perspectives sur les dispositifs éducatifs et psychologiques en milieu carcéral. Ces entretiens semi-dirigés offrent un équilibre entre la liberté accordée au participant pour s'exprimer et la structure fournie par l'intervieweur pour cibler les éléments pertinents pour la recherche. Ils permettent ainsi de recueillir des informations riches et détaillées, en laissant également la possibilité aux participants d'aborder des sujets qu'ils considèrent importants dans leurs propres mots.

Cette approche a permis aux anciens résidents de la prison centrale de Yaoundé de partager leurs parcours de vie, leurs difficultés associées à la réinsertion sociale et leur perception des services d'aide. Les intervenants ont également bénéficié de cette liberté pour cibler les aspects jugés pertinents à aborder. La structure imposée par l'intervieweur a garanti que tous les éléments nécessaires à une compréhension approfondie du phénomène ont été discutés lors des entretiens, assurant ainsi une réponse adéquate à la question de recherche..

3.8. Instrument de collecte des données : Le guide d'entretien

Nous avons choisi d'utiliser un guide d'entretien semi-structuré pour notre étude sur la réinsertion des jeunes mineurs bénéficiant de dispositifs en milieu carcéral. Ce choix offre à la fois une structure pour guider la discussion et une flexibilité pour explorer en profondeur les expériences des participants. Le guide permet une exploration individualisée des expériences et des défis rencontrés par les jeunes mineurs, tout en offrant une cohérence dans les thèmes abordés. Il permet également de recueillir des données riches et nuancées sur les motivations et les perceptions des participants, tout en s'adaptant à leurs besoins.

3.8.1. Présentation du guide d'entretien

Le guide est structuré en trois thèmes principaux. Il se présente comme ci-dessous :

Préambule

Identification du participant

Temps écoulé depuis la sortie de détention

Thème 1 : Les programmes axés sur les compétences sociales

- Comment la communication était-elle encouragée ou entravée dans le milieu carcéral, et comment cela a-t-il influencé vos interactions avec les autres détenus et le personnel ?
- Pouvez-vous partager une expérience où vous avez dû résoudre un conflit avec un autre détenu pendant votre séjour en prison ? Comment avez-vous abordé cette situation ?
- La gestion de la colère peut être un défi dans un environnement carcéral. Quels mécanismes ou stratégies avez-vous utilisés pour contrôler votre colère et maintenir des interactions pacifiques avec les autres détenus et le personnel ?

Thème 2: Les programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale

- Après votre libération, comment avez-vous abordé la recherche d'emploi ? Quels défis avez-vous rencontrés dans ce processus ?
- Après votre libération comment avez-vous abordé la recherche de logement ? Quels défis avez-vous rencontrés dans ce processus ?
- La gestion financière peut être particulièrement difficile après avoir été libéré de prison. Comment avez-vous géré vos finances pour vous assurer une transition réussie dans la société ?
- Avez-vous rencontré des mentors ou des personnes de soutien pendant votre transition de la prison à la vie en société. Comment ont-ils contribué à votre réinsertion ?

Thème 3 : Les interventions visant à fournir les stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises

- Pendant ton temps en prison, as-tu participé à des cours ou des séances pour apprendre des choses ou t'améliorer ? Si oui, peux-tu nous dire comment ça se passait et sur quels sujets vous travailliez ?
- Les discussions de groupe étaient-elles quelque chose que tu faisais souvent en prison de quoi vous parliez ? Est-ce que ça t'a aidé à te sentir mieux ou à mieux comprendre les autres ?
- Comment ça s'est passé avec les thérapeutes en prison ? Est-ce qu'ils t'ont aidé à utiliser ce que tu apprenais pendant les cours ou les discussions dans ta vie quotidienne là-bas ?
- Les conseillers en prison t'ont-ils aidé à préparer ta sortie de prison et à t'adapter à la vie dehors ? Est-ce qu'ils ont continué à t'aider après ta libération ?

Thème 4 : La participation à des activités socialement acceptable

- Pendant votre temps en prison, avez-vous fait des choses comme apprendre, jouer à des jeux ou faire de l'art ? Si oui, comment cela vous a-t-il aidé ?
- Est-ce que vous avez travaillé en prison ? Si oui, qu'avez-vous fait et comment cela vous a-t-il affecté ?
- Avez-vous eu des moments où vous avez juste eu du plaisir en prison, comme jouer à des jeux ou dessiner ? Est-ce que cela vous a aidé à vous sentir mieux ?
- Est-ce que le travail que vous avez fait en prison vous a donné des idées sur ce que vous voulez faire après votre libération ?

3.8.2. Présentation de la grille d'observation

La grille d'observation présentée est utilisée pour évaluer la présence ou l'absence de diverses modalités de programmes axés sur des compétences sociales, la promotion de la réintégration sociale, les interventions visant à fournir des stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises, ainsi que la participation à des activités socialement acceptables. Chaque thème est divisé en différentes modalités, avec des cases pour indiquer si la modalité est présente, absente ou si elle est présente de manière mitigée. Cette grille permet de recueillir des données systématiques lors de l'observation des programmes et des interventions dans le contexte carcéral de Yaoundé.

3.9. Collecte des données

3.9.1. L'enquête exploratoire

L'enquête exploratoire consiste à tester l'instrument de collecte des données sur un nombre réduit de sujets dans l'optique de vérifier la validité et la facilité des questions. Il était question ici d'éprouver l'instrument sur le fond et la forme. L'administration guide en test sur deux sujets a permis de déceler quelques lacunes, notamment de se rendre compte de ce que la longueur relativement importante du guide (2.5 pages au départ) était agaçant pour les enquêtés qui, le plus souvent n'allaient pas au bout de l'enquête. Ce test a permis non seulement de réduire les questions proposées dans le guide au strict essentiel en le débarrassant des superflues mais aussi de reformuler certaine question peut compréhensible.

3.9.2. L'enquête proprement dite

Lors des entretiens, une présentation claire de l'étude était faite aux participants, suivie de l'exposition du formulaire de consentement. Les résidents étaient informés sur le but de l'étude, la confidentialité des données et leur liberté de se retirer à tout moment. Les entretiens, enregistrés avec l'approbation des participants, se déroulaient dans un climat de

confiance et de respect, avec une adaptation du langage et du ton pour garantir une communication efficace. Un soutien émotionnel était offert, et les rythmes et limites des participants étaient respectés. Des questions ouvertes étaient privilégiées pour permettre aux participants de partager leurs expériences et perspectives librement. Enfin, des informations sur les ressources disponibles pour la réinsertion étaient fournies aux participants. En suivant ces étapes et en adoptant une approche empathique, l'étude visait à recueillir des données précieuses sur l'expérience de réinsertion des ex-détenus mineurs.¹

Avant notre entretien, nous avons d'abord minutieusement préparé le matériel nécessaire, notamment notre guide d'entretien et le téléphone pour les enregistrements. Ensuite, nous établissons un contact initial avec le participant, établissant ainsi une relation de confiance et clarifiant le but de l'entretien.

3.9.3. Le codage

Le codage est une étape cruciale de l'analyse des données qualitatives. Il consiste à attribuer des étiquettes ou des codes à des segments spécifiques de données textuelles, audio ou vidéo. Ces codes représentent des concepts, des thèmes ou des catégories qui émergent des données. Le processus de codage permet de structurer, d'organiser et de classer les informations recueillies, facilitant ainsi l'identification de tendances, de relations et de modèles significatifs au sein des données analysées.

3.9.4. La catégorisation

La catégorisation dans le contexte de la recherche qualitative fait référence au processus de regroupement et de classification des données en fonction de thèmes, de concepts ou de motifs similaires. C'est une étape essentielle après le codage, où les données codées sont organisées en catégories cohérentes et significatives. Cette méthode permet aux chercheurs d'identifier et d'explorer les relations entre les différents éléments des données, facilitant ainsi l'interprétation et la compréhension approfondie des phénomènes étudiés.

3.9.5. Élaboration de la grille d'analyse

L'élaboration d'une grille d'analyse est une étape méthodologique importante dans la recherche qualitative. Cette grille est un outil structuré qui aide les chercheurs à organiser et à systématiser l'analyse des données. Elle est généralement conçue après le processus de codage initial et de catégorisation des données. La grille d'analyse peut inclure des catégories thématiques, des codes spécifiques, des indicateurs ou des critères pour évaluer et comparer les données recueillies. Elle permet aux chercheurs de visualiser les relations entre les

différents éléments des données et d'extraire des conclusions pertinentes pour répondre aux objectifs de recherche.

Dans notre étude, nous avons une analyse thématique carelle qui vise à explorer et à interpréter le sens des données textuelles recueillies dans une étude. Elle implique d'abord le codage des données, où des segments de texte sont identifiés et étiquetés avec des codes correspondant à des concepts ou des thèmes significatifs. Ensuite, ces codes sont regroupés en catégories thématiques plus larges qui permettent de structurer et d'organiser les données. L'analyse de contenu cherche à révéler des motifs récurrents, des relations entre les concepts, et à générer des conclusions et des interprétations qui répondent aux objectifs de recherche. Elle exige une rigueur méthodologique pour assurer la validité des résultats, notamment par la documentation des décisions analytiques et la recherche de la saturation théorique, où aucune nouvelle information pertinente n'émerge des données analysées.

Tableau 2: Grille d'analyse

Variable	Code	Modalités	Code	Indicateur	Code	Observation		
						+	-	+/-
Dispositifs psychoéducatifs	A	-Les programmes axés sur les compétences socialesc	a	La communication	1			
				La resolution des conflits	2			
				La gestion de la colère	3			
		- Les programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale	b	La recherche d'emploi	1			
				La recherche de logement	2			
				Gestion financière	3			
	Relation avec un mentorat			4				
	- Les interventions visant à fournir des stratégies pour mettre en pratique les information et les compétences acquises	c	Ateliers de formations	1				
			Discusion de groupe	2				
			Thérapeute	3				
			les conseillers qui travaillent avec les détenus	4				
	Réinsertion socioprofessionnelle	B	- La participation à des activités socialement acceptables	d	Activités éducatives	1		
Activités récréatives					2			
Des programmes de travail					3			

Legende de la grille d'analyse

- + signifie l'élément est perceptibles
- - l'élément n'est pas perceptible
- +/- signifie l'existence plus ou moins perceptible

Comment lire la grille

Le code binaire AB est utilisé pour indiquer la perception des dispositifs psychoéducatifs liés au programme axé sur les compétences sociales. Voici comment interpréter ce code :

- A et B représentent des variables, par exemple a et b.
- (a, b,c,d) sont les modalités numérotées
- (1, 2, 3, 4, ...).les indicateurs

En utilisant ce code binaire, on peut évaluer si les indicateurs associés aux variables A et B sont perçus comme perceptibles (+) ou non perceptibles (-), ou encore peu perceptibles (+/-). Cela permet d'analyser la perception des participants quant à l'efficacité et à l'utilité des dispositifs psychoéducatifs dans le programme axé sur les compétences sociales.

- Aa1+ Signifie que les dispositifs psycho éducatifs lié au programme axé sur les compétences sociales est perceptible
- Ab1- Signifie que les dispositifs psycho éducatifs lié au programme axé sur la promotion à la réintégration sociale lié à la recherche de l'emploi n'est pas perceptible.
- Ac1+/- Signifie que le dispositifs psycho éducatifs lié au programme axé sur les interventions visant à fournir des stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises lié aux ateliers de formation est peu perceptible

Tableau 3: Tableau synoptique

Thème	Objectifs de l'étude	Questions de recherche	Hypothèses de recherche	Variable de l'étude	Indicateurs	Nombre d'indicateurs	Nombre de questions	Outil d'analyse	Instrument de collecte
Dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral et réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs de la prison centrale de Kondengui	OG : Evaluer la contribution des dispositifs psychoéducatifs sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs de la prison centrale de Yaoundé.	QP : Quelle est la contribution des dispositifs psychoéducatifs mis en place en milieu carcéral sur la réinsertion socioprofessionnelle effective des ex-détenus mineurs de la prison centrale de Kondengui ?	HG : Les dispositifs psychoéducatifs contribuent efficacement sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs.	VI : Dispositifs psychoéducatifs en milieu	-Les programmes axés sur les compétences sociales -Les Programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale -Les interventions visant fournir les stratégies -La participation aux activités socialement acceptables	3			
				VD : Réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs	- Activités éducatives - Activités récréatives Programmes de travail				
	OS1 : Comprendre la contribution des programmes axés sur les compétences sociales en milieu carcéral sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs	QS1 : Quelle est la contribution des programmes axés sur les compétences sociales sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs de la prison centrale de Kondengui ?	HS1 : Les programmes axés sur les compétences sociales contribuent efficacement à la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs.	VI 1 : Les programmes axés sur les compétences sociales	- La communication - La résolution des conflits - la gestion de la colère	6	3	Grille d'analyse	Grille d'observation
					VD : Réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs				
	OS2 : Comprendre la contribution des programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale, en milieu carcéral sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs	QS2 : Quelle est la contribution des Programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs de la prison centrale de Kondengui ?	HS2 : Les Programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale contribuent efficacement à la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs	VI 2 : Les programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale	- La recherche d'emploi - La recherche de logement - La gestion financière - Relation avec les mentorats	7	4	- analyse thématique de contenu	Guide d'entretien
					VD : Réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs				
	OS3 : Comprendre la contribution des interventions visant fournir les informations et les compétences acquises en milieu carcéral sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs	QS3 : Quelle est la contribution des interventions visant à fournir les informations et les compétences acquises sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs de la prison centrale de Kondengui ?	HS3 : Les interventions visant fournir les stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises contribuent efficacement à la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs.	VI 3 : Les interventions visant fournir les stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises	-Ateliers de formations - Discussion de groupe -Thérapeute - Les conseillers qui travaillent avec les détenus.	7	4		
					VD : Réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs				
	OS4 : Comprendre la contribution de la participation à des activités socialement acceptables en milieu carcéral sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs	QS4 : Quelle est la contribution de la participation à des activités socialement acceptables sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs de la prison centrale de Kondengui ?	HS4 : La participation aux activités socialement acceptables contribue efficacement à la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs.	VI 4 : La participation à des activités socialement acceptables	- Activités éducatives - Activités récréatives - Des programmes de travail	6	4		
					VD : Réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs				

Source: auteure, 2024.

**CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET ANALYSE DES
RESULTATS**

Ce chapitre se concentre sur l'analyse et la présentation des résultats de l'étude, une étape cruciale dans notre recherche. À travers cette analyse, les données recueillies lors des entretiens ont été examinées en profondeur à l'aide de la grille d'analyse élaborée pour identifier les thèmes récurrents, les motifs significatifs et les tendances émergentes. En utilisant une approche systématique, les résultats ont été interprétés pour répondre à la question de recherche principale et aux sous-questions. Cette démarche méthodique a permis de générer des conclusions pertinentes et d'apporter des éclairages significatifs sur le sujet étudié, contribuant ainsi à l'enrichissement des connaissances dans ce domaine spécifique.

4.1. Présentation des données idiographiques des cas

La présentation des données idiographiques permet de fournir rapidement un aperçu des caractéristiques des cas étudiés.

4.1.1. Cas Baba

Baba, âgé de 30 ans, a été condamné pour escroquerie en 2011, passant cinq ans en détention. Depuis sa sortie il y a huit ans, il est célibataire mais vit avec une compagne. Actuellement employé, Baba a deux enfants et n'a pas mentionné de formation académique mais a reçu une formation en couture et espère ouvrir un jour son atelier. Sa participation dans cette étude offre un aperçu précieux sur les défis et les opportunités rencontrés par les individus comme lui dans leur processus de réinsertion après la détention.

4.1.2. Cas James

James, âgé de 29 ans, a été condamné pour vol en 2009, passant cinq ans en détention. Il est maintenant sorti depuis dix ans. Célibataire mais vivant avec une compagne, James est agriculteur et a trois enfants. Sa formation académique inclut le CEPE (Certificat d'Études Primaires Élémentaires). Depuis sa sortie de prison il s'est reconverti dans l'agriculture. Cette combinaison de facteurs offre un aperçu intéressant de son expérience post-détention et de sa réinsertion socio-professionnelle, soulignant les défis et les réussites rencontrés par les ex-détenus dans leur transition vers la vie après la prison.

4.1.3. Cas Hugues

Hugues, âgé de 28 ans, a été condamné pour blessures graves en 2014, passant neuf ans en détention. Il est sorti il y a un an. Célibataire mais vivant avec une compagne, Hugue est pasteur et a trois enfants. Il possède un BEPC (Brevet d'Études du Premier Cycle). Son profil

reflète une expérience variée et intéressante dans le processus de réinsertion, mettant en lumière les défis et les réussites des ex-détenus dans leur parcours vers la réhabilitation et la réintégration sociale.

4.1.4. Cas Fofana

Fofana, âgé de 24 ans, a été condamné pour vol et a passé 2 ans en détention. Est entré en 2018 et est sorti il y a 4 ans. Célibataire et un enfant en charge, Fofana exerce le métier de convoyeur. Il est titulaire d'un BEPC (Brevet d'Études du Premier Cycle). Son parcours illustre les défis et les opportunités auxquels sont confrontés les jeunes ex-détenus dans leur processus de réinsertion sociale et professionnelle après la détention.

4.2. Analyse des résultats

4.2.1. Cas Baba

Thème 1 : Les programmes axés sur les compétences sociales

Le témoignage offre un aperçu saisissant des défis de communication rencontrés dans un environnement carcéral. En mettant en lumière la quasi-absence d'interactions en isolement et les échanges limités avec les autres détenus et le personnel, il souligne l'entrave à la communication qui peut contribuer à l'isolement et à la solitude. Cependant, malgré ces obstacles, l'expérience partagée démontre également l'importance cruciale des compétences sociales, notamment la résolution de conflits. Plutôt que de céder à la colère ou à l'escalade, l'individu a opté pour une approche calme et constructive pour résoudre un différend, soulignant ainsi la valeur de la communication et de la collaboration pour trouver des solutions équitables.

De plus, la gestion de la colère est présentée comme un défi majeur, mais l'individu mentionne des stratégies telles que le recul pour se calmer et l'expression constructive pour maintenir des interactions pacifiques. Cette prise de conscience souligne l'importance vitale du contrôle émotionnel dans un environnement hautement stressant comme celui de la prison, mettant en évidence la pertinence des programmes axés sur les compétences sociales pour favoriser des interactions plus positives et constructives.

Thème 2 : Les programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale

L'interview explore de manière approfondie les défis et les stratégies liés à la réintégration sociale après la libération de prison. L'individu décrit avec franchise les difficultés

rencontrées dans la recherche d'emploi, en soulignant la réticence des employeurs à embaucher des anciens détenus en raison de leur casier judiciaire. De plus, la recherche de logement est présentée comme un autre défi majeur, exacerbé par des contraintes financières. Pourtant, malgré ces obstacles, l'individu met en avant des stratégies pragmatiques telles que l'établissement d'un budget strict pour assurer une transition réussie dans la société, en évitant les pièges des crédits à la consommation. En outre, le récit souligne l'importance cruciale du soutien social, illustrée par la rencontre avec un mentor pendant la période de réinsertion.

Ce mentor, identifié comme le commandant de cellule, a joué un rôle déterminant en offrant un soutien moral et pratique, aidant ainsi à établir des objectifs et à maintenir la motivation face aux défis. Dans l'ensemble, le récit offre un aperçu authentique des défis multifacettes de la réintégration sociale après la libération de prison, tout en mettant en lumière l'importance vitale des stratégies de gestion et du soutien social pour une transition réussie vers la société.

Thème 3 : Les interventions visant à fournir les stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises

L'entretien offre un aperçu approfondi des interventions visant à fournir des stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises pendant la détention. L'individu rapporte sa participation à des cours de formation professionnelle, où il a pu acquérir des compétences pratiques telles que le tissage et la couture, soulignant ainsi l'importance des programmes éducatifs pour préparer les détenus à la vie après la libération. De plus, les discussions de groupe sur divers sujets tels que la réadaptation après la prison et la résolution des conflits ont permis à l'individu de mieux comprendre les expériences des autres détenus et de recevoir des conseils utiles pour améliorer sa situation.

Cependant, l'absence d'accès aux thérapeutes en raison de contraintes de ressources souligne les défis auxquels sont confrontés les systèmes carcéraux pour fournir un soutien psychologique adéquat. Heureusement, les conseillers en prison ont joué un rôle crucial dans la réinsertion de l'individu, en l'aidant à élaborer un plan de sortie et en lui offrant un soutien continu même après sa libération, mettant en lumière l'importance du soutien professionnel tout au long du processus de réintégration. Dans l'ensemble, le récit illustre l'impact significatif des

interventions ciblées pour aider les détenus à se réadapter à la société après avoir purgé leur peine.

Thème 4 : La participation à des activités socialement acceptables

L'interview met en lumière l'importance de la participation à des activités socialement acceptables pendant la période de détention. L'individu partage son engagement dans des cours de formation professionnelle, où il a acquis des compétences en couture, ce qui lui a procuré une occupation productive et lui a apporté un sentiment d'accomplissement et d'espoir pour l'avenir. De plus, il mentionne avoir travaillé en tant qu'assistant dans l'atelier de couture en prison, ce qui lui a permis de développer des compétences pratiques, de s'occuper de manière productive et de renforcer sa confiance en lui malgré les défis de la vie en détention. En dehors du travail, l'individu évoque des moments de plaisir en jouant au football et en participant à des tournois de jeux de société, soulignant l'importance du divertissement pour s'évader temporairement de la réalité carcérale et se sentir plus détendu

Enfin, le travail effectué en prison a inspiré à l'individu une passion pour la couture, le motivant à envisager une carrière dans ce domaine après sa libération, illustrant ainsi l'impact positif des activités sociales et professionnelles sur la réhabilitation des détenus et leur préparation à la réintégration dans la société.

4.2.2. Cas James

Thème 1 : Les programmes axés sur les compétences sociales

Le témoignage offre un regard perspicace sur les dynamiques de communication et de gestion des conflits dans un environnement carcéral. L'individu décrit des tensions constantes dans sa cellule, ce qui entrave la communication avec les autres détenus et le personnel, générant souvent du stress. Cependant, lorsqu'il est confronté à un conflit avec un autre détenu, l'approche est constructive et réfléchie : plutôt que de répondre de manière agressive, il choisit la médiation pour résoudre le différend pacifiquement, soulignant ainsi une compétence sociale importante. De plus, la gestion de la colère est abordée avec sensibilité, l'individu optant pour des stratégies telles que le retrait pour se calmer et la pratique de la méditation pour maintenir des interactions pacifiques.

Cette prise de conscience des émotions et des mécanismes de régulation émotionnelle démontre une réflexion profonde sur les interactions sociales en milieu carcéral et une volonté de maintenir des relations pacifiques malgré les défis rencontrés.

Thème 2 : Les programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale

L'entretien offre un aperçu percutant des défis et des stratégies de réintégration sociale après la libération de prison. L'individu souligne initialement les difficultés rencontrées dans la recherche d'emploi en raison du stigmate associé à son passé criminel, illustrant ainsi les obstacles souvent rencontrés par les anciens détenus sur le marché du travail. De même, la recherche de logement présente des défis, avec peu d'économies disponibles et peu de soutien familial, obligeant l'individu à chercher des options de logement plus abordables dans des quartiers moins chers. La gestion financière est également abordée, avec un effort pour trouver un emploi rapidement après la libération afin de garantir un revenu régulier.

Enfin, l'importance du soutien social est soulignée, l'individu bénéficiant du soutien d'un mentor qui l'a aidé à trouver un logement et à accéder à des services de formation et d'emploi. Ce soutien a joué un rôle crucial en renforçant la confiance de l'individu et en l'aidant à surmonter les défis rencontrés pendant la transition de la prison à la vie en société.

Thème 3 : Les interventions visant à fournir les stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises

Le témoignage offre un aperçu perspicace des interventions visant à fournir des stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises pendant la période de détention. L'individu décrit sa participation à des séances d'éducation non formelle en prison, abordant divers sujets tels que la santé, les droits de l'homme et la gestion des émotions. Ces séances étaient interactives et ont offert à l'individu l'occasion d'en apprendre davantage sur des sujets qui l'intéressaient, soulignant ainsi l'importance de l'apprentissage continu en détention. De plus, les discussions de groupe régulières ont permis à l'individu de partager ses difficultés personnelles, ses aspirations futures et les leçons apprises en prison, ce qui lui a apporté un sentiment de soutien et de compréhension auprès de ses pairs.

Cependant, l'accès aux thérapeutes était limité en raison de leur charge de travail, ce qui peut avoir entravé la capacité de l'individu à utiliser efficacement les compétences acquises

pendant les cours et les discussions dans sa vie quotidienne en prison. Enfin, les conseillers en prison ont joué un rôle crucial en aidant l'individu à préparer sa sortie de prison et à s'adapter à la vie en société, en lui fournissant un soutien continu même après sa libération. Cette assistance a été essentielle pour aider l'individu à rechercher des opportunités d'emploi et à obtenir des conseils supplémentaires pour réussir sa réintégration sociale.

Thème 4 : La participation à des activités socialement acceptables

L'entretien offre un aperçu perspicace de la participation à des activités socialement acceptables pendant la période de détention. L'individu décrit comment jouer au football avec d'autres détenus lui a permis de se divertir, de rester en forme et de développer des relations amicales, ce qui lui a apporté un soutien crucial pendant les moments difficiles en prison. De plus, le travail de tissage en prison a offert à l'individu une évasion mentale de la réalité carcérale, ainsi qu'un sentiment de responsabilité et d'accomplissement. En dehors du travail, l'individu mentionne également avoir trouvé du plaisir dans le dessin pendant son temps libre en prison, utilisant cette activité comme une manière d'échapper mentalement à l'environnement carcéral et d'exprimer ses émotions de manière créative.

Bien que le travail de tissage n'ait pas directement inspiré l'individu pour son avenir après la libération, il s'est reconverti dans l'agriculture, soulignant ainsi la possibilité de découvrir de nouvelles passions et opportunités au-delà de la détention. Dans l'ensemble, l'entretien illustre l'importance des activités sociales et créatives pour le bien-être et la réhabilitation des détenus pendant leur temps en prison.

4.2.3. Cas de Hugues

Thème 1 : Les programmes axés sur les compétences sociales

Le témoignage offre un aperçu perspicace des programmes axés sur les compétences sociales en milieu carcéral. L'individu souligne l'impact positif des cours de formation sur le développement de ses compétences en communication, où la collaboration sur des projets a encouragé une communication constructive et collaborative. De plus, l'individu partage une expérience de résolution de conflit avec un autre détenu, où il a choisi de calmer la tension et d'aborder la situation de manière calme et posée, aboutissant à un compromis satisfaisant pour tous. Cette approche réfléchie démontre une compétence importante dans la gestion des conflits

et des émotions en milieu carcéral. En ce qui concerne la gestion de la colère, l'individu mentionne avoir utilisé des activités physiques telles que le football pour canaliser sa colère, ce qui lui permettait de libérer ses tensions et de maintenir des interactions pacifiques avec les autres détenus et le personnel.

Cette capacité à trouver des mécanismes efficaces pour gérer les émotions et maintenir des interactions positives reflète une compréhension profonde des défis sociaux en prison et des stratégies pour les surmonter.

Thème 2 : Les programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale

L'interview offre un aperçu perspicace des défis et des stratégies de réintégration sociale après la libération de prison. L'individu souligne les difficultés rencontrées dans la recherche d'emploi en raison du manque d'expérience professionnelle avant sa détention, mais mentionne avoir participé à des programmes de formation et de mentorat pour développer ses compétences et présenter son expérience de manière positive aux employeurs, démontrant ainsi une prise de conscience des moyens pour surmonter ces obstacles.

De même, la recherche de logement présente des défis, l'individu ayant temporairement vécu avec des amis mais reconnaissant que cela n'était pas une solution à long terme. En ce qui concerne la gestion financière, l'individu bénéficie de conseils financiers qui l'ont aidé à mieux gérer son argent et à envisager des perspectives d'avenir, illustrant une prise de conscience de l'importance de la stabilité financière pour une transition réussie dans la société. De plus, l'individu mentionne avoir rencontré un mentor pendant sa transition vers la vie en société, qui lui a offert un soutien pratique et spirituel, comprenant les défis auxquels il était confronté et lui fournissant des conseils sur la manière de naviguer dans sa nouvelle vie. Cette expérience souligne l'importance du soutien social et de la guidance dans le processus de réintégration, offrant à l'individu une source d'inspiration et de soutien pour réussir sa transition de la prison à la vie en société.

Thème 3 : Les interventions visant à fournir les stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises

Le témoignage offre un regard perspicace sur les interventions visant à fournir des stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises pendant la

détention. L'individu décrit sa participation à des cours d'alphabétisation pour améliorer ses compétences en lecture et en écriture, soulignant l'adaptabilité des cours à différents niveaux de compétence et l'encouragement à progresser. De plus, les discussions de groupe sur des sujets tels que la gestion de la colère, la communication et la résolution des conflits ont offert à l'individu l'occasion de partager ses propres expériences et d'apprendre des stratégies efficaces pour faire face aux défis de la vie en prison.

Bien que les thérapeutes aient été souvent occupés, l'individu mentionne avoir bénéficié de séances avec un éducateur de l'arche de Noé, dont l'expertise a été précieuse pour comprendre ses comportements et mettre en pratique les compétences acquises. En outre, les conseillers en prison ont joué un rôle crucial en aidant l'individu à élaborer un plan pour sa réintégration dans la société, en identifiant ses forces et ses besoins spécifiques, et en lui fournissant des informations sur les ressources communautaires après sa libération. Bien que leur soutien personnel ait pris fin après la libération, l'individu souligne avoir pu bénéficier des ressources recommandées et avoir trouvé sa voie en travaillant à la conversion des âmes. Ce récit met en lumière l'importance des interventions ciblées pour aider les individus à appliquer leurs apprentissages et compétences dans leur vie quotidienne après la détention, ainsi que le rôle crucial du soutien continu dans le processus de réintégration sociale.

Thème 4 : La participation à des activités socialement acceptable

L'interview offre un regard perspicace sur la participation à des activités socialement acceptables pendant la détention. L'individu partage son expérience de découverte des jeux de société pendant les activités récréatives en prison, soulignant comment cela lui a permis de s'évader mentalement de la réalité carcérale et de trouver un sens à sa vie. De plus, l'individu mentionne avoir travaillé dans la cuisine de la prison en tant qu'aide pâtissier, soulignant les leçons de discipline, de gestion du temps et de collaboration apprises grâce à ce travail, ainsi que le gain financier qui en a découlé. En outre, l'organisation de tournois de jeux de société avec d'autres détenus a été une source de plaisir et de camaraderie, essentielle pour maintenir un sentiment de normalité et de connexion sociale en prison, et pour aider l'individu à se sentir moins isolé et plus heureux.

Enfin, bien que l'expérience de travail en cuisine n'ait pas directement inspiré l'individu pour son avenir après la libération, il reconnaît le potentiel de carrière dans le secteur de la pâtisserie et envisage la possibilité d'un emploi stable et gratifiant dans ce domaine. Cependant, il

ressent également un appel spirituel intérieur, soulignant ainsi la complexité des aspirations et des directions de vie après la détention. Ce récit met en lumière l'importance des activités sociales et du travail en prison pour le bien-être des détenus et leur processus de réhabilitation, ainsi que la nécessité de considérer différentes perspectives et aspirations lors de la planification de la réintégration sociale.

4.2.4. Cas de Fofana

Thème 1 : Les programmes axés sur les compétences sociales

L'entretien offre une perspective perspicace sur les programmes axés sur les compétences sociales en milieu carcéral. L'individu décrit comment, initialement, il se refermait sur lui-même, mais grâce à l'aide des autres et aux séances de réconciliation, il a appris à s'exprimer et à écouter les autres, ce qui lui a permis de résoudre des conflits avec d'autres détenus et de développer des relations plus positives. Il partage ensuite une expérience où il a dû résoudre un conflit avec un autre détenu, soulignant comment il a choisi d'aborder directement la situation avec respect, ce qui a abouti à un compromis mutuel et à la résolution du conflit. En ce qui concerne la gestion de la colère, l'individu partage avoir développé des techniques pour maîtriser sa colère en discutant de ses frustrations avec un conseiller en prison.

Il apprend ainsi à gérer ses problèmes de manière constructive pour éviter les conflits, ce qui lui permet de maintenir des interactions pacifiques avec les autres détenus et le personnel. Ce récit met en lumière l'importance des programmes axés sur les compétences sociales en prison pour aider les individus à développer des compétences essentielles pour la résolution des conflits et la gestion des émotions, contribuant ainsi à un environnement plus pacifique et harmonieux.

Thème 2 : Les programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale

L'entretien offre un aperçu perspicace des défis rencontrés lors de la réintégration sociale après la libération de prison. L'individu décrit les difficultés qu'il a rencontrées dans sa recherche d'emploi en raison de son manque de qualifications et de son casier judiciaire, mais souligne sa détermination à trouver une opportunité, ce qui l'a conduit à un poste de chargeur dans une gare routière. De même, il aborde les défis de la recherche de logement en raison du manque de revenus stables, optant finalement pour le soutien familial. En ce qui concerne la gestion financière, il explique avoir sollicité l'aide financière de sa famille jusqu'à ce qu'il trouve un emploi stable, tout en partageant son aspiration à devenir chauffeur propriétaire dans le futur.

Enfin, l'individu met en avant l'importance du soutien familial en tant que mentor pendant sa réinsertion, soulignant comment ce soutien constant l'a aidé à rester concentré sur ses objectifs et à réussir sa réintégration. Ce récit met en évidence les défis concrets auxquels sont confrontées les personnes libérées de prison, tout en soulignant l'importance du soutien familial et de la détermination personnelle dans le processus de réintégration sociale.

Thème 3 : Les interventions visant à fournir les stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises

Le témoignage met en lumière l'impact positif des programmes de réadaptation en prison. L'individu décrit comment il a participé à des cours et des séances axés sur la gestion du stress, la résolution des conflits et le développement de relations saines, soulignant comment ces sessions ont enrichi sa compréhension émotionnelle et ses compétences sociales. Les discussions de groupe ont également été bénéfiques, offrant une opportunité de connexion avec d'autres détenus et de partage d'expériences, renforçant ainsi son empathie et sa compréhension des autres. Bien que les ressources thérapeutiques aient été limitées en raison de la surcharge de travail, les séances d'écoute individuelle avec la responsable de l'Arche de Noé ont été précieuses pour gérer les émotions et les conflits internes.

Enfin, les conseillers en prison ont joué un rôle crucial dans la préparation à la réinsertion, en offrant un soutien continu même après la libération, notamment en renforçant la conviction de l'individu dans le soutien de sa famille. Ce récit souligne ainsi l'importance des interventions psychosociales dans le processus de réhabilitation des détenus, en les aidant à développer des compétences et des ressources pour réussir leur réintégration dans la société.

Thème 4 : La participation à des activités socialement acceptables

Le témoignage met en avant l'importance de l'engagement dans des activités constructives pendant la détention. L'individu décrit comment il a utilisé son temps en prison pour se concentrer sur ses études, aboutissant à l'obtention de son BEPC, ce qui a renforcé sa confiance en lui et l'a mieux préparé pour sa réinsertion. De plus, il mentionne son implication dans des activités de travail, comme le tissage de sacs qui ont été vendus, soulignant ainsi son engagement dans des activités productives. En dehors des études et du travail, l'individu a également participé à des activités récréatives telles que des concerts de musique et des pièces de théâtre organisés

par le foyer de l'Espérance, lui permettant de se divertir et de s'évader mentalement, même brièvement.

Bien que le travail en prison n'ait pas directement influencé ses aspirations futures, son engagement dans les études et les activités récréatives témoigne de son désir de croissance personnelle et de réhabilitation. Ce récit souligne ainsi l'importance de fournir des opportunités d'apprentissage et d'engagement constructif aux détenus pour les aider à se réintégrer avec succès dans la société.

4.3. Analyse transversale des entretiens

4.3.1. Les programmes axés sur les compétences sociales

Les témoignages recueillis mettent en lumière les défis communicationnels significatifs rencontrés en milieu carcéral où l'isolement et les interactions limitées entravent les échanges entre détenus et personnel. Ce qui fait dire à Baba que "Avec le personnel, c'était surtout des échanges brèves et directives" et à James que " Dans ma cellule, la communication était tendue à cause des désaccords constantes avec mon compagnon de cellule" Ce manque de communication intensifie le sentiment d'isolement parmi les prisonniers, constituant ainsi un obstacle majeur à leur adaptation sociale. Malgré ces difficultés, les récits soulignent unanimement l'importance cruciale des compétences sociales. Chaque individu décrit des situations où la résolution pacifique des conflits a été favorisée, soulignant l'impact positif de la communication constructive pour maintenir des relations harmonieuses en détention. Hugues le signifie clairement en prenant un exemple

Le conflit a éclaté lors d'une dispute dans la réalisation d'un travail communautaire.

Au lieu de laisser la tension monter, j'ai abordé la situation en demandant que chacun puisse se calmer s'exprimer calmement. Nous avons ensuite convenu de trouver un compromis qui satisfaisait tout le monde.

Un autre thème central dans ces témoignages est la gestion de la colère et des émotions. Les détenus ont développé diverses stratégies pour maîtriser leurs réactions émotionnelles, comme le recul pour se calmer, la méditation et l'engagement dans des activités physiques pour canaliser les tensions. Pour James par exemple

Quand je sentais que ma colère montait, je me retirais dans un coin tranquille de la cour de promenade pour me calmer. J'ai aussi pratiqué la méditation à travers l'aumônier pour me détendre et éviter de réagir impulsivement aux provocations des autres détenus."

Cette prise de conscience sur l'importance du contrôle émotionnel est cruciale dans un environnement stressant comme celui de la prison, contribuant à maintenir des interactions pacifiques et à prévenir les conflits. En outre, les récits soulignent l'impact positif des programmes axés sur les compétences sociales en milieu carcéral. Ces programmes jouent un rôle vital dans le développement personnel des détenus en leur enseignant des compétences telles que la communication efficace, la résolution de conflits constructive et la gestion émotionnelle réfléchie. Cette approche favorise non seulement des comportements prosociaux en détention, mais elle prépare également les individus à une réintégration réussie dans la société après leur libération.

Ces témoignages appellent ainsi à une continuité dans l'investissement et le développement de programmes éducatifs et de soutien personnel en prison, essentiels pour améliorer la qualité de vie des détenus et promouvoir leur réhabilitation sociale.

4.3.2. Les programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale

Les témoignages recueillis fournissent un aperçu précieux des défis complexes rencontrés par les individus lors de leur réintégration dans la société après avoir été libérés de prison. Un thème central est la difficulté persistante à trouver un emploi en raison du préjugé lié aux antécédents judiciaires. Pour Fofana par exemple "J'ai rencontré des difficultés pour trouver un emploi en raison de mon absence de qualifications et de mon casier judiciaire".

Cette réalité souligne les barrières systémiques qui entravent l'accès des anciens détenus à des opportunités professionnelles, compromettant ainsi leur réinsertion économique et sociale. Un autre défi crucial abordé est celui du logement. Avec des ressources financières limitées et souvent un soutien familial insuffisant, les individus sont confrontés à des difficultés pour trouver un logement stable et abordable. Cette situation met en lumière la nécessité pressante d'améliorer l'accès à un logement sûr, un facteur déterminant pour leur capacité à mener une vie autonome et sécurisée après la détention.

La gestion financière est également une préoccupation centrale dans les récits, soulignant l'importance critique d'une planification budgétaire rigoureuse pour éviter les difficultés financières post-libération. Pour y parvenir, Baba nous explique que "Pour assurer une transition réussie, j'ai établi un budget strict dès ma libération. J'ai limité mes dépenses aux besoins essentiels et j'ai économisé autant que possible pour faire face aux imprévus. J'ai également évité les crédits à la consommation et les dépenses inutile."

Cette compétence est essentielle non seulement pour assurer une stabilité économique, mais aussi pour réduire le risque de récidive en permettant aux individus de se concentrer sur leur réhabilitation sociale et professionnelle. En termes de stratégies d'adaptation, tous les témoignages mettent en avant l'importance cruciale du soutien social. Que ce soit à travers le soutien familial, le mentorat ou l'aide des réseaux communautaires, ces relations jouent un rôle déterminant en offrant un soutien émotionnel et pratique. Elles aident les individus à renforcer leur résilience et à surmonter les obstacles rencontrés dans leur parcours de réintégration, soulignant ainsi l'importance du soutien social continu pour favoriser une transition réussie après la prison.

En conclusion, ces récits mettent en lumière les multiples défis auxquels sont confrontés les anciens détenus lors de leur réintégration, tout en soulignant l'efficacité des stratégies comme l'amélioration de l'accès à l'emploi et au logement, la gestion financière rigoureuse et le soutien social robuste. Ces éléments sont essentiels pour soutenir une réintégration sociale réussie et durable, offrant ainsi aux individus une opportunité réelle de reconstruire leur vie après avoir payé leur dette à la société.

4.3.3. Les interventions visant à fournir les stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises

Les témoignages recueillis offrent un aperçu approfondi des diverses interventions éducatives et thérapeutiques visant à préparer les individus à leur réintégration après la prison. Baba le signifie en ces termes : "Oui, j'ai participé à des cours de formation professionnelle où nous apprenions des compétences pratiques telles que le tissage et la couture. Les cours étaient dispensés par des formateurs et nous avions des séances pratiques pour mettre en pratique ce que nous apprenions." Une constante dans ces récits est l'importance des programmes de formation professionnelle et d'éducation en détention. Ces programmes permettent aux détenus d'acquérir des compétences pratiques comme la couture, la gestion de la colère et la résolution des conflits, essentielles pour leur adaptation future dans la société. Les discussions de groupe sont également

soulignées comme des occasions précieuses pour partager des expériences et recevoir un soutien émotionnel, renforçant ainsi leur compréhension des défis de la réinsertion.

Cependant, un défi majeur émerge concernant l'accès limité aux thérapeutes en raison de contraintes de ressources. Malgré cette limitation, les séances individuelles avec des conseillers et des éducateurs spécialisés, comme ceux de l'Arche de Noé, ont été cruciales pour aider les individus à gérer leurs émotions et à appliquer les compétences apprises. Ces propos de Hugues sont révélateurs à ce sujet:

Les thérapeutes étaient souvent occupés, mais j'ai eu la chance de bénéficier de quelques séances avec un éducateur de l'Arche de Noé. Leur expertise m'a permis de mieux comprendre mes comportements et mes réactions, et de mettre en pratique les compétences que j'ai acquises lors des cours et des discussions de groupe. Leur soutien a été crucial pour ma croissance personnelle en détention".

Cela souligne la nécessité d'améliorer l'accès à un soutien psychologique continu pendant et après la détention pour favoriser une réhabilitation efficace. Le rôle des conseillers en prison est également significatif dans les récits, offrant un soutien pratique et stratégique pour préparer les individus à leur réintégration. Ils ont aidé à élaborer des plans de sortie personnalisés, identifiant les forces et les besoins spécifiques de chaque personne, et en les connectant aux ressources communautaires appropriées après leur libération.

Ce soutien continu est essentiel pour maintenir la motivation et la confiance des individus pendant leur transition vers une vie après la prison. En conclusion, ces récits mettent en lumière l'impact positif des interventions éducatives et thérapeutiques en prison pour préparer les individus à leur réintégration sociale. Ils soulignent également les défis persistants liés à l'accès aux ressources psychosociales appropriées. En investissant dans ces programmes et en améliorant l'accès à un soutien continu, les systèmes carcéraux peuvent mieux équiper les détenus pour une transition réussie, réduisant ainsi les risques de récidive et favorisant une réhabilitation durable.

4.3.4. La participation à des activités socialement acceptables

Les témoignages recueillis offrent un regard profond sur l'importance des activités constructives et socialement acceptables pendant la détention. Ils mettent en évidence comment ces activités, telles que l'éducation formelle et informelle, le travail en prison et la participation à des activités récréatives comme le football ou les jeux de société, jouent un rôle crucial dans le maintien du

bien-être des détenus. Par exemple, l'engagement dans des études comme chez Fofana "Pendant ma détention, j'ai continué mes études et j'ai pu obtenir mon BEPC" et des activités de travail non seulement enrichit les compétences des détenus, mais renforce également leur estime de soi et leur prépare mieux à la réintégration sociale. Les activités récréatives, quant à elles, offrent un moyen vital d'échapper à l'isolement de la prison, favorisant ainsi le maintien de relations sociales et une meilleure gestion du stress. C'est ce qui fait dire Baba que :

Oui, j'ai eu des moments de plaisir en prison, surtout lorsque je jouais au football avec d'autres détenus ou lorsque je participais à des tournois de jeux de société. Ces moments de divertissement m'ont permis de m'évader temporairement de la réalité de la prison et de me sentir plus détendu."Baba

En outre, ces récits soulignent comment le travail en prison, tel que le tissage de sacs ou l'aide en pâtisserie, peut fournir aux détenus un sentiment de responsabilité et d'accomplissement. Ces expériences de travail non seulement occupent le temps des détenus de manière productive, mais peuvent également ouvrir des perspectives de carrière post-libération. Par exemple, plusieurs individus mentionnent avoir développé des intérêts professionnels spécifiques grâce à leur travail en détention, ce qui les encourage à envisager des chemins de carrière qu'ils n'auraient peut-être pas explorés autrement. Enfin, l'analyse transversale de ces récits souligne l'importance de considérer les activités en prison comme des éléments essentiels du processus de réhabilitation.

Elles ne sont pas seulement des distractions, mais des outils cruciaux pour le développement personnel et la préparation à la vie après la détention. Cependant, malgré les bénéfices observés, des défis persistent, notamment l'accès inégal aux ressources éducatives et thérapeutiques ainsi que la variabilité des programmes disponibles d'une institution à l'autre. Pour optimiser l'impact positif de ces activités, il est crucial d'investir dans des programmes diversifiés et accessibles qui répondent aux besoins individuels des détenus et favorisent une réhabilitation efficace.

**CHAPITRE 5 : INTERPRETATION, DISCUSSION ET
IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES**

Dans ce chapitre, il est question d'interpréter les différentes réponses des participants aux différents thèmes de notre guide d'entretien semi-structuré

5.1. Interprétation des résultats

Pour interpréter les résultats, nous avons procédé par l'analyse thématique, qui consiste à identifier, analyser et rapporter des thèmes récurrents dans les données. Nous avons examiné les schémas émergents et les relations entre les différentes catégories de données pour tirer des conclusions significatives. Par la suite nous avons procédé par triangulation, c'est-à-dire comparer les résultats obtenus à partir de différentes sources pour renforcer la validité des conclusions.

5.1.1. Interprétation de la grille d'observation

La vue d'ensemble des dispositifs dans la prison centrale de Yaoundé met en lumière à la fois des avancées et des lacunes dans les programmes de réhabilitation et de réinsertion sociale. Les programmes axés sur les compétences sociales offrent des opportunités pour les détenus d'améliorer leur gestion de la colère et leurs interactions sociales à travers des discussions de groupe. Cependant, le manque de travail individuel avec les thérapeutes soulève des préoccupations quant à l'accessibilité à un soutien personnalisé pour répondre aux besoins spécifiques de chaque détenu en matière de santé mentale.

Concernant les services de réinsertion, l'absence de soutien à la recherche d'emploi, d'aide financière et de services communautaires constitue un obstacle majeur à la transition réussie des détenus vers la vie après la détention. Ces lacunes compromettent les efforts de réhabilitation et soulignent l'urgence de renforcer ces services pour assurer une réinsertion efficace dans la société. En ce qui concerne les interventions psychothérapeutiques, bien que les discussions de groupe fournissent des opportunités pour les détenus d'explorer et de pratiquer des compétences sociales et émotionnelles, l'accès limité aux rencontres individuelles avec les thérapeutes soulève des inquiétudes quant à la qualité du soutien offert pour la réhabilitation psychosociale des détenus.

Enfin, les activités éducatives offrent des opportunités d'apprentissage et de développement de compétences, mais l'absence de programmes de travail réduit les perspectives de réinsertion socio-économique des détenus. Ainsi, il est impératif d'élargir et de diversifier les

activités proposées pour répondre de manière plus complète aux besoins des détenus et favoriser leur réintégration réussie dans la société.

5.1.2. nterpretation des entretiens

Thème 1 : Les programmes axés sur les compétences sociales

Les entretiens présentent une perspective profonde sur les défis et les réussites des programmes axés sur les compétences sociales en milieu carcéral. Ils soulignent l'importance cruciale de ces programmes pour aider les détenus mineurs à développer des compétences essentielles en communication, résolution de conflits et gestion émotionnelle. Malgré les obstacles rencontrés, tels que l'isolement initial et les tensions dans l'environnement carcéral, les individus démontrent une capacité remarquable à s'adapter et à surmonter ces défis. Leur choix de résoudre les conflits de manière constructive et de gérer la colère de manière réfléchie met en lumière l'efficacité de ces programmes pour promouvoir des interactions positives et pacifiques.

De plus, en partageant leurs expériences de croissance personnelle et de réadaptation sociale, les témoins soulignent l'impact profond de ces programmes sur leur transformation individuelle et leur préparation à une réintégration réussie dans la société. Ces entretiens mettent également en évidence l'importance de l'autonomisation des détenus dans leur propre réhabilitation. En développant des compétences sociales et émotionnelles, les détenus acquièrent les outils nécessaires pour naviguer efficacement dans un environnement carcéral souvent hostile et pour gérer les défis de la vie quotidienne en prison. En adoptant une approche proactive pour résoudre les conflits et gérer leurs émotions, les individus démontrent une prise de conscience et une responsabilité personnelles, ce qui est crucial pour leur réintégration réussie dans la société après leur libération.

Ainsi, ils illustrent la valeur transformative des programmes axés sur les compétences sociales en milieu carcéral, non seulement pour les individus concernés, mais aussi pour la promotion de la réhabilitation et de la réintégration sociale des détenus mineurs.

Thème 2 : Les programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale

Les interview illustrent de manière poignante les défis et les réussites des individus lors de leur réintégration sociale après avoir été libérés de prison. Au cœur de ces témoignages réside une lutte contre le stigmatisme et les obstacles socio-économiques qui peuvent entraver cette

transition cruciale. L'expérience de recherche d'emploi est particulièrement révélatrice, montrant comment le casier judiciaire peut devenir un obstacle majeur, mais aussi comment la détermination et la participation à des programmes de formation peuvent ouvrir des portes vers l'emploi. De même, la recherche de logement et la gestion financière présentent des défis bien réels, mais les individus font preuve de résilience et cherchent des solutions pratiques, souvent en s'appuyant sur le soutien familial.

Ils révèlent également l'importance critique du soutien social et du mentorat dans le processus de réintégration. Les mentors jouent un rôle vital en offrant un soutien pratique, des conseils et une inspiration pour maintenir la motivation et surmonter les obstacles. De plus, la reconnaissance du rôle central de la famille dans ce processus met en lumière l'importance des liens familiaux dans la réintégration réussie des anciens détenus. En fin de compte, ces récits témoignent de la force humaine et de la résilience nécessaires pour surmonter les défis de la réinsertion sociale après la libération de prison, tout en soulignant l'importance des programmes axés sur la réhabilitation et du soutien communautaire pour faciliter cette transition.

Thème 3 : Les interventions visant à fournir les stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises

Les témoignent de l'efficacité des interventions psychosociales dans le contexte carcéral pour préparer les détenus à leur réinsertion sociale. L'accent mis sur l'acquisition de compétences pratiques, telles que la gestion du stress, la résolution des conflits et la communication, démontre une approche holistique visant à renforcer les capacités des individus à faire face aux défis de la vie en société. Les discussions de groupe et les sessions éducatives offrent un espace précieux pour le partage d'expériences et l'apprentissage mutuel, favorisant ainsi le développement de l'empathie et de la compréhension des autres. De plus, l'importance du soutien individuel, qu'il soit sous la forme de séances avec un éducateur ou de conseils personnalisés de conseillers en prison, est soulignée comme étant cruciale pour aider les détenus à appliquer les compétences acquises dans leur vie quotidienne en détention et à préparer leur réintégration dans la société après leur libération.

Ils mettent également en évidence les défis auxquels sont confrontés les systèmes carcéraux pour fournir un soutien psychosocial adéquat en raison de contraintes de ressources, ce qui souligne l'importance d'une allocation adéquate de ressources pour ces programmes. Enfin,

l'engagement continu des conseillers en prison dans le processus de réinsertion, même après la libération, témoigne de leur engagement envers le bien-être et la réussite à long terme des individus. En fin de compte, ces récits illustrent comment les interventions psychosociales peuvent jouer un rôle essentiel dans la transformation des vies des détenus en leur offrant les compétences, le soutien et les ressources nécessaires pour réussir leur transition de la prison à la société.

Thème 4 : La participation à des activités socialement acceptables

Les entretiens mettent en évidence l'importance cruciale de la participation à des activités socialement acceptables pendant la détention pour le bien-être des détenus et leur processus de réhabilitation. En se concentrant sur des activités telles que l'éducation, le travail et les loisirs, les individus ont pu occuper leur temps de manière productive, développer des compétences pratiques et interpersonnelles, ainsi que maintenir un sentiment de normalité et de connexion sociale malgré les défis de l'environnement carcéral. L'engagement dans l'éducation, comme la réussite du BEPC dans l'un des récits, illustre comment l'apprentissage peut renforcer la confiance en soi et fournir des perspectives d'avenir aux détenus. De même, le travail en prison, qu'il s'agisse de tissage, de cuisine ou d'autres activités, offre une occasion d'acquérir des compétences professionnelles et de contribuer financièrement, tout en favorisant un sentiment d'accomplissement et de responsabilité.

Enfin, les activités récréatives telles que les jeux de société et les événements culturels offrent aux détenus un moyen d'évasion et de divertissement, aidant à atténuer le stress et l'isolement ressentis en détention. Ils soulignent également l'impact potentiel de ces activités sur les aspirations futures des détenus. Bien que certaines expériences de travail ou d'éducation en prison n'aient pas directement influencé les choix de carrière futurs des individus, elles ont contribué à leur développement personnel et ont pu inspirer des intérêts ou des passions qui pourraient être explorés après la libération.

En fin de compte, ils mettent en lumière l'importance de soutenir et de promouvoir les activités sociales et constructives en milieu carcéral, non seulement pour le bien-être individuel des détenus, mais aussi pour leur réhabilitation et leur réintégration réussie dans la société.

5.2.Discussion

5.2.1. Les programmes axés sur les compétences sociales

Rappelons que ce programme vise à améliorer les compétences sociale des détenus telles que la communication, la gestion de la colère et la prise de perspective. Ce programme aide les détenus à identifier et à modifier les schémas de pensée criminel et à développer des stratégies d'adaptation positives. Il comprend des exercices d'écriture, des discussions de groupe et un travail individuel avec un thérapeute. Les entretiens présentent des résultats qui résonnent avec la théorie de l'apprentissage social de Shadd Maruna,(1977) qui met en avant le rôle crucial de l'interaction sociale et de l'apprentissage des comportements prosociaux dans le processus de réhabilitation des délinquants. Selon cette théorie, les individus apprennent à travers l'observation, l'imitation et la répétition des comportements observés chez les autres, ainsi que par les conséquences de ces comportements.

Ici , on observe comment les détenus mineurs ont été exposés à des programmes axés sur les compétences sociales, qui leur ont fourni des modèles de comportement prosociaux et les ont encouragés à les adopter. En observant d'autres détenus ou le personnel carcéral gérer les conflits de manière constructive et gérer leurs émotions de manière réfléchie, les individus ont pu apprendre ces compétences et les mettre en pratique dans leur propre vie en détention.

De plus, la théorie de l'apprentissage social met l'accent sur l'importance des récompenses et des punitions dans le renforcement ou l'extinction des comportements. Dans les récits, les individus ont pu expérimenter les conséquences positives de la résolution pacifique des conflits et de la gestion constructive de la colère, ce qui a renforcé ces comportements et les a rendus plus susceptibles de les répéter à l'avenir.

Enfin, la théorie de l'apprentissage social souligne également le rôle de l'environnement social dans la formation des comportements. Les récits mettent en lumière l'importance des interactions sociales en prison, où les détenus ont pu développer et pratiquer des compétences sociales dans un contexte contrôlé. Ces interactions sociales ont offert des opportunités d'apprentissage et de soutien social, renforçant ainsi les comportements prosociaux et favorisant la réhabilitation des détenus.En somme, les résultats des récits s'alignent avec la théorie de l'apprentissage social de Shadd Maruna, mettant en avant l'importance des programmes axés sur les compétences sociales et de l'environnement social en prison dans le processus de réhabilitation des délinquants mineurs.

Par ailleurs, la théorie sociale cognitive d'Albert Bandura(1977) offre également un cadre pertinent pour interpréter les résultats des récits concernant les programmes axés sur les compétences sociales en milieu carcéral.Selon Bandura, l'apprentissage se produit par l'observation directe des comportements des autres, par le renforcement et la punition, ainsi que par l'auto-efficacité, c'est-à-dire la croyance en sa propre capacité à accomplir une tâche ou à réussir dans une situation donnée.Dans les entretiens, les détenus mineurs ont eu l'occasion d'observer et d'interagir avec d'autres détenus ou membres du personnel carcéral qui démontrent des compétences sociales telles que la résolution de conflits, la gestion émotionnelle et la communication efficace. En voyant ces comportements modélisés, les individus ont pu acquérir de nouvelles compétences sociales par le biais de l'observation et de l'imitation.

De plus, Bandura met l'accent sur l'importance du renforcement positif dans le processus d'apprentissage. Dans les récits, les individus ont été récompensés par des résultats positifs lorsqu'ils ont utilisé des compétences sociales efficaces, comme la résolution de conflits de manière constructive ou la gestion de la colère de manière réfléchie. Ces expériences de renforcement ont renforcé leur engagement à utiliser ces compétences dans d'autres situations similaires à l'avenir.Enfin, la théorie de Bandura souligne l'importance de l'auto-efficacité dans la motivation et le comportement. Les individus qui croient en leur capacité à maîtriser les compétences sociales sont plus susceptibles de les utiliser efficacement. Les interviews suggèrent que les programmes axés sur les compétences sociales ont pu renforcer l'auto-efficacité des détenus en leur fournissant des occasions de réussite et en les aidant à développer une confiance en leurs capacités à naviguer dans des interactions sociales difficiles.

En somme, les résultats des entretiens sur les programmes axés sur les compétences sociales en milieu carcéral correspondent aux principes de la théorie sociale cognitive d'Albert Bandura, mettant en lumière l'importance de l'observation, du renforcement positif et de l'auto-efficacité dans le processus d'apprentissage et de développement des compétences sociales.Les perspectives de Bonta (2007) et Hoge (2002) sur la réadaptation des délinquants offrent également des éclairages importants pour interpréter les résultats des récits sur les programmes axés sur les compétences sociales en milieu carcéral.Bonta (2007) met l'accent sur l'importance des programmes de réadaptation qui se concentrent sur le développement des compétences sociales et des habiletés de vie chez les délinquants. Ces programmes visent à renforcer les compétences nécessaires pour réussir dans la société et à réduire les risques de récidive.

Les entretiens mettent en évidence comment les programmes axés sur les compétences sociales en milieu carcéral offrent une opportunité précieuse pour les détenus mineurs d'acquérir ces compétences essentielles, telles que la résolution de conflits et la gestion émotionnelle, qui sont cruciales pour leur réadaptation et leur réinsertion réussie dans la société. En effet, ces programmes visent à répondre à un besoin crucial pour cette population vulnérable qui a été confrontée à des expériences difficiles et qui a souvent besoin d'un soutien particulier pour réussir leur réinsertion sociale. D'autre part, Hoge (2002) souligne l'importance de l'approche écologique dans la réhabilitation des délinquants, qui prend en compte l'interaction complexe entre l'individu et son environnement social. Ils mettent en lumière comment les programmes axés sur les compétences sociales en milieu carcéral fonctionnent comme un microcosme de la société, offrant aux détenus l'occasion de développer et de pratiquer des compétences sociales dans un environnement contrôlé.

Cette immersion dans un environnement social positif peut contribuer à renforcer les compétences sociales des détenus et à les préparer à interagir de manière productive dans la société à leur libération. En combinant les perspectives de Bonta (2007) et de Hoge (2002), les récits soulignent l'importance des programmes axés sur les compétences sociales en milieu carcéral pour la réadaptation des délinquants. Ces programmes offrent une opportunité précieuse pour les détenus mineurs d'acquérir des compétences sociales essentielles et de développer leur capacité à réussir dans la société après leur libération, en tenant compte à la fois des aspects individuels et environnementaux de la réhabilitation.

Cette analyse approfondie des interviews sur les programmes axés sur les compétences sociales en milieu carcéral révèle l'impact significatif de ces initiatives sur la réadaptation des détenus mineurs. En mettant en lumière l'importance cruciale de ces programmes pour le développement de compétences telles que la communication, la résolution de conflits et la gestion émotionnelle, ces récits soulignent la valeur transformative de l'éducation sociale en prison. De plus, ils mettent en évidence l'autonomisation des détenus dans leur propre réhabilitation, en leur fournissant les outils nécessaires pour naviguer dans un environnement carcéral complexe et pour préparer leur réintégration dans la société. L'interaction sociale positive et la pratique des compétences sociales dans un environnement contrôlé sont également soulignées comme des éléments clés de ces programmes.

Enfin, cette analyse, en se fondant sur des théories telles que celles de Maruna, Bandura, Bonta et Hoge, met en évidence l'importance d'une approche écologique pour comprendre et aborder la réadaptation des délinquants, en reconnaissant l'interaction complexe entre l'individu et son environnement social. En résumé, ces récits et les théories qui les sous-tendent plaident en faveur de l'expansion et du renforcement des programmes axés sur les compétences sociales en milieu carcéral, comme moyen efficace de favoriser la réinsertion sociale des détenus mineurs.

5.2.2. Les programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale

Rappelons qu'il s'agit ici des programmes de préparation à la libération. Il peut couvrir des sujets tels que la recherche d'emploi, de logement et des programmes de mentorat qui permettent de mettre en relation les détenus avec des mentors bénévoles de la communauté. Ceux-ci fournissent un soutien, des conseils et des encouragements aux détenus vers la vie à l'extérieur de la prison. La théorie de la réintégration désirée de Shadd Maruna, développée en 2002, met en avant l'importance de reconnaître et de soutenir les efforts des individus pour se réintégrer dans la société après avoir été libérés de prison. Les récits examinés à la lumière de cette théorie illustrent la quête des anciens détenus pour reconstruire leur identité sociale et leur place dans la société. En dépit des nombreux obstacles rencontrés, tels que le stigmatisation, les difficultés financières et les défis liés à la recherche d'emploi et de logement, ces individus cherchent activement à rétablir un sentiment d'appartenance et de valeur sociale.

Les résultats des entretiens révèlent que, conformément à la théorie de Maruna, les anciens détenus sont motivés par le désir de se réinsérer socialement et de devenir des membres productifs de la société. Leur participation à des programmes de formation, leur recherche de soutien familial et leur engagement dans des activités constructives reflètent leur désir de transformation et d'autonomisation. De plus, l'importance du soutien social et du mentorat, mise en évidence dans les récits, est en accord avec l'accent mis par Maruna sur le rôle des réseaux sociaux dans le processus de réintégration. En somme, les résultats soutiennent la théorie de la réintégration désirée de Maruna en mettant en lumière la capacité des individus à surmonter les obstacles et à rechercher activement une réintégration sociale positive.

Ils soulignent l'importance de reconnaître et de soutenir les efforts des anciens détenus pour se réintégrer dans la société, tout en mettant en avant le rôle crucial des programmes de réhabilitation et du soutien communautaire dans ce processus.

La théorie de Bandura sur l'apprentissage social, développée en 1977 quant à elle, met l'accent sur le rôle crucial du modèle et de l'observation dans le processus d'apprentissage et de changement de comportement. Appliquée aux entretiens, cette théorie souligne comment les individus libérés de prison apprennent et s'adaptent à leur nouvel environnement social en observant et en imitant les comportements des autres, ainsi qu'en recevant des encouragements et des conseils de leurs mentors et soutiens sociaux. Les contenus montrent que les individus libérés de prison sont influencés par les modèles de comportement positif, tels que leurs mentors et les autres personnes qui les entourent, ce qui renforce leur confiance en eux et leur motivation à surmonter les obstacles.

Par exemple, leur participation à des programmes de formation et leur engagement dans des activités sociales constructives sont en grande partie influencés par l'observation des comportements réussis des autres participants et des mentors. De plus, le soutien social et le mentorat offerts par les pairs et les conseillers en prison agissent comme des modèles de comportement positif, fournissant des exemples concrets de réintégration sociale réussie. Pour se resumer, la théorie de Bandura met en lumière l'importance de l'apprentissage social dans le processus de réintégration sociale des anciens détenus, en soulignant le rôle des modèles, des mentors et du soutien social dans l'acquisition de nouvelles compétences et la modification des comportements.

Les contenus des entretiens étayent cette théorie en montrant comment les individus libérés de prison apprennent et s'adaptent à leur environnement social en observant et en imitant les comportements des autres, ce qui favorise leur réintégration réussie dans la société.

La perspective de Bonta (2007) et Hoge (2002) met l'accent sur le concept de réadaptation et de réinsertion sociale des individus libérés de prison. Selon cette vision, la réhabilitation réussie des détenus implique un processus dynamique de changement positif qui les prépare à une vie productive et conforme aux normes sociales après leur libération. Appliqué aux récits examinés, ce point de vue souligne l'importance des programmes axés sur les compétences sociales en prison, ainsi que du soutien continu et des ressources disponibles pour faciliter la transition vers la société. Les interview démontrent la pertinence de cette perspective, mettant en lumière les défis et les succès des individus dans leur parcours de réintégration sociale. En s'appuyant sur les programmes de formation, les activités socialement acceptables, et le soutien

familial et communautaire, les détenus acquièrent les compétences nécessaires pour naviguer dans leur vie quotidienne et établir des relations positives après leur libération.

De plus, leur engagement dans ces programmes et leur utilisation des ressources disponibles illustrent leur désir de changement et de réadaptation sociale conforme aux normes acceptées. En conclusion, la perspective de Bonta et Hoge met en évidence l'importance de fournir des moyens concrets pour faciliter la réintégration sociale des individus libérés de prison. Les résultats des récits appuient cette vision en montrant comment les programmes axés sur les compétences sociales et le soutien continu peuvent contribuer de manière significative à la réhabilitation et à la réinsertion réussies des détenus dans la société.

Les récits examinés offrent un aperçu éclairant des défis et des triomphes rencontrés par les individus lors de leur réintégration sociale après avoir été libérés de prison. Au cœur de ces témoignages réside une lutte contre les obstacles et les stigmates sociaux qui peuvent compliquer cette transition.

La recherche d'emploi, la gestion financière et la recherche de logement se présentent comme des défis majeurs, mais les individus démontrent une résilience remarquable en cherchant des solutions pratiques et en s'appuyant sur le soutien familial. En outre, ces récits mettent en lumière l'importance cruciale du soutien social et du mentorat dans le processus de réintégration. Les mentors jouent un rôle vital en offrant un soutien pratique et moral, tandis que le soutien familial se révèle être un pilier essentiel pour la réadaptation réussie des anciens détenus. Ces récits témoignent de la force humaine et de la résilience nécessaires pour surmonter les obstacles de la réinsertion sociale après la prison, soulignant ainsi l'importance des programmes de réhabilitation et du soutien communautaire dans ce processus.

5.2.3. Les interventions visant à fournir les stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises

Rappelons que ces interventions sont des ateliers d'application des compétences (peuvent impliquer des simulations, des discussions de groupe) et des soutiens individuels (les thérapeutes et les conseillers qui travaillent avec les détenus). Au regard de la théorie de Shadd Maruna sur la réintégration sociale des anciens détenus, ces récits mettent en lumière plusieurs éléments clés. Tout d'abord, l'importance accordée à l'acquisition de compétences pratiques et sociales pendant la période de détention reflète la notion de "réintégration morale" de Maruna, qui souligne

l'importance de développer un sens de l'identité et de la compétence sociale pour réussir la transition vers la société. Les interventions psychosociales, telles que les discussions de groupe et les séances éducatives, offrent un cadre propice à cette transformation en permettant aux individus de reconstruire leur identité et de développer des compétences sociales adaptatives.

De plus, la mise en évidence du soutien individuel, notamment par le biais de séances avec des éducateurs et de conseils personnalisés de conseillers en prison, correspond à la notion de "mentorat" de Maruna. Selon sa théorie, le mentorat peut jouer un rôle crucial dans le renforcement de l'estime de soi et dans l'offre de perspectives positives pour l'avenir, ce qui est essentiel pour la réintégration sociale réussie des anciens détenus. Cependant, les défis rencontrés par les systèmes carcéraux pour fournir un soutien psychosocial adéquat en raison de contraintes de ressources soulignent les obstacles structurels à la réintégration sociale, un point également abordé par Maruna. Il met en avant l'importance de la réintégration institutionnelle, qui implique des changements dans les politiques et les pratiques des institutions pour favoriser une transition réussie des détenus vers la société.

En fin de compte, ces entretiens illustrent comment les interventions psychosociales peuvent être alignées avec les principes de la théorie de Shadd Maruna pour faciliter la réintégration sociale des anciens détenus en leur offrant les compétences, le soutien et les ressources nécessaires pour réussir leur transition vers la société. En les examinant à la lumière de la théorie de Bandura sur l'apprentissage social, plusieurs concepts clés émergent. Tout d'abord, l'accent mis sur l'acquisition de compétences pratiques, telles que la résolution de conflits et la gestion émotionnelle, reflète la notion d'apprentissage par observation et imitation. Les détenus apprennent ces compétences en observant et en modélisant les comportements des autres, que ce soit à travers des séances éducatives en groupe ou des interactions individuelles avec des conseillers en prison.

De plus, la participation à des activités socialement acceptables, telles que le travail en prison et les activités récréatives, offre des opportunités d'apprentissage pratique et de renforcement des compétences sociales. Selon la théorie de Bandura, ces expériences permettent aux individus de développer leur confiance en soi et leur sentiment d'efficacité personnelle, ce qui est crucial pour réussir la transition vers la société après la libération. Le soutien social et le mentorat jouent également un rôle important dans le contexte de la théorie de Bandura. Les interactions avec des mentors et des pairs offrent des occasions d'apprentissage social et de

renforcement de l'estime de soi, aidant ainsi les détenus à surmonter les obstacles et à adopter des comportements socialement adaptatifs.

Cependant, les entretiens soulignent également les défis structurels auxquels sont confrontés les systèmes carcéraux pour fournir un soutien adéquat. Selon la théorie de Bandura, ces obstacles environnementaux peuvent affecter la capacité des individus à mettre en pratique les compétences acquises et à réussir leur réintégration sociale. Pour se resumer, les entretiens examinés à la lumière de la théorie de Bandura mettent en évidence l'importance de l'apprentissage social, du renforcement de la confiance en soi et du soutien social dans le processus de réintégration des anciens détenus.

En se référant à la perspective de Michel Foucault dans son ouvrage "Surveiller et punir" publié en 1975, on peut observer une dynamique de pouvoir complexe au sein des systèmes carcéraux. Foucault met en lumière le rôle des institutions carcérales dans le contrôle et la normalisation des individus, ainsi que dans la perpétuation des inégalités sociales. Les défis rencontrés par les systèmes carcéraux pour fournir un soutien psychosocial adéquat reflètent les limites inhérentes à ces institutions en matière de réhabilitation et de réinsertion sociale. En effet, plutôt que de véritables processus de transformation individuelle, les interventions psychosociales peuvent parfois servir à maintenir l'ordre et la discipline au sein de la prison, contribuant ainsi à la reproduction des normes sociales préexistantes.

De plus, Foucault met en garde contre le risque de normalisation excessive et de surveillance constante dans les institutions carcérales, ce qui peut entraver la capacité des détenus à développer des compétences sociales authentiques et à s'adapter efficacement à la société une fois libérés. Ainsi, bien que les récits soulignent l'importance des interventions psychosociales pour préparer les détenus à leur réintégration sociale, ils soulèvent également des questions sur les limites et les implications de ces interventions dans le contexte carcéral. En fin de compte, l'analyse à la lumière des idées de Michel Foucault met en évidence la nécessité d'une réflexion critique sur le fonctionnement des institutions carcérales et sur l'efficacité réelle des interventions psychosociales dans la promotion de la réhabilitation et de la réintégration sociale des détenus.

Des travaux de Maruna mettent en lumière le concept de "résilience désistante" et soulignent l'importance des expériences de rupture avec la délinquance pour favoriser une réintégration réussie des individus dans la société. Bandura, quant à lui, propose la théorie de l'apprentissage social, mettant en avant le rôle crucial des modèles, de l'observation et de la

répétition dans le développement des comportements, suggérant ainsi que les individus peuvent apprendre des compétences sociales et de résolution de problèmes par imitation et expérience directe. Enfin, Foucault offre une perspective critique sur les institutions carcérales, mettant en évidence leur rôle dans la normalisation et le contrôle social, ainsi que les défis qu'elles posent pour la réhabilitation et la réintégration sociale des individus.

En résumé, Maruna souligne l'importance des opportunités de désistance et de transformation personnelle, Bandura met l'accent sur le processus d'apprentissage social par l'observation et l'imitation, tandis que Foucault attire l'attention sur les dynamiques de pouvoir et de contrôle social au sein des institutions carcérales. Ces perspectives complémentaires offrent un éclairage riche sur les défis et les possibilités de réhabilitation des individus après leur libération de prison, tout en soulignant l'importance des interventions psychosociales et de la réflexion critique sur le fonctionnement des systèmes carcéraux.

5.2.4. La participation à des activités socialement acceptables

Rappelons qu'il s'agit des activités éducatives(les programmes éducatifs offrent aux détenus la possibilité d'acquérir de nouvelles connaissances), des activités récréatives(le sports, les jeux, et les activités artistiques) et enfin les programmes de travail(donne la possibilité aux détenus de gagner de l'argent, d'acquérir des compétences ...)Selon la théorie de Shadd Maruna sur la réintégration sociale, ces récits illustrent plusieurs concepts clés. Tout d'abord, l'importance de l'engagement dans des activités socialement acceptables en détention correspond à l'idée de la "résilience désistante", qui fait référence à la capacité des individus à se réinventer et à adopter des comportements pro-sociaux après avoir quitté le mode de vie criminel. En participant à des activités éducatives, professionnelles et récréatives, les détenus peuvent reconstruire leur identité autour de rôles socialement acceptables, ce qui contribue à leur réintégration positive dans la société.

De plus, l'idée de "rupture biographique", selon Maruna, est pertinente ici. Cette notion suggère que les individus doivent rompre avec leur passé criminel pour embrasser une nouvelle identité conforme aux normes sociales. Les activités en prison offrent une opportunité concrète pour cette rupture, en permettant aux détenus de développer de nouvelles compétences et intérêts qui les distinguent de leur ancienne vie délinquante.les entretiens soulignent également l'importance de l'agent de changement dans le processus de réhabilitation, un concept central dans

la théorie de Maruna. Les détenus qui s'engagent activement dans des activités sociales constructives agissent en tant qu'agents de leur propre réinsertion, en prenant des mesures concrètes pour améliorer leur situation et se préparer à une vie positive après la libération.

En somme, les récits de réhabilitation sociale en prison correspondent aux principes fondamentaux de la théorie de Maruna, mettant en évidence l'importance de l'engagement dans des activités socialement acceptables, la rupture biographique et le rôle actif des individus dans leur propre transformation.

Selon la théorie sociocognitive d'Albert Bandura(1977), les entretiens illustrent plusieurs concepts clés, notamment l'importance de l'apprentissage par observation, l'auto-efficacité et le concept d'agence humaine. Tout d'abord, Bandura soutient que les individus apprennent en observant les autres, en particulier lorsqu'ils voient des modèles sociaux réussir dans des activités spécifiques. Dans le contexte carcéral, cela signifie que les détenus peuvent être influencés positivement par leurs pairs qui participent activement à des activités éducatives, professionnelles ou récréatives. Par exemple, voir un codétenu réussir à obtenir un diplôme ou à acquérir des compétences professionnelles peut inspirer d'autres détenus à suivre le même chemin.

Ensuite, le concept d'auto-efficacité de Bandura est pertinent ici. L'auto-efficacité se réfère à la croyance en sa capacité à réussir dans une tâche spécifique ou à atteindre un objectif particulier. Les activités telles que l'éducation et le travail en prison peuvent renforcer la confiance en soi des détenus en démontrant qu'ils sont capables d'apprendre de nouvelles compétences et de les appliquer avec succès. Par conséquent, en réussissant dans ces activités, les détenus peuvent développer une plus grande confiance en leurs capacités, ce qui peut les motiver à continuer à s'engager dans des comportements positifs et constructifs. Il met en avant le concept d'agence humaine, qui se réfère à la capacité des individus à agir intentionnellement et de manière proactive pour influencer leur propre vie et leur environnement.

Les entretiens soulignent comment la participation à des activités sociales et constructives en milieu carcéral donne aux détenus un sens d'agence, en leur offrant des opportunités de prendre des décisions et d'exercer un contrôle sur leur propre développement personnel. Cela peut être particulièrement important dans le processus de réhabilitation, car cela permet aux détenus de se sentir responsables de leur propre transformation et de leur réintégration réussie dans la société. En conclusion, les entretiens en lumière comment les activités sociales et constructives en milieu carcéral peuvent être compris à travers la lentille de la théorie sociocognitive de Bandura.

En renforçant l'apprentissage par observation, en améliorant l'auto-efficacité et en encourageant l'agence humaine, ces activités jouent un rôle crucial dans le bien-être des détenus et leur processus de réhabilitation.

Nos entretiens résonnent avec les idées de Michel Foucault, telles qu'elles sont exposées dans son livre "Surveiller et Punir" publié en 1975. Foucault examine le fonctionnement du système carcéral et comment il influe sur les individus qui y sont détenus. Selon lui, le système carcéral ne se limite pas à simplement punir les individus pour leurs actes, mais il vise également à exercer un contrôle social et à maintenir l'ordre dans la société. Dans cette perspective, les activités sociales et constructives en milieu carcéral, telles que l'éducation, le travail et les loisirs, ne sont pas seulement des moyens pour occuper le temps des détenus, mais aussi des outils de normalisation et de discipline.

Par exemple, l'engagement des détenus dans l'éducation et le travail peut être perçu comme une forme de discipline et de normalisation, les incitant à s'aligner sur les normes et les valeurs de la société. De plus, les activités récréatives offrent un moyen de contrôler les comportements des détenus en leur fournissant des distractions contrôlées qui permettent de maintenir l'ordre au sein de l'institution carcérale. Foucault met également en lumière le concept de "biopouvoir", qui se réfère au contrôle exercé par les institutions sur les corps et les comportements des individus. Dans le contexte carcéral, les activités sociales et constructives peuvent être considérées comme des mécanismes de biopouvoir, permettant aux autorités carcérales d'exercer un contrôle sur les détenus et de les façonner conformément aux objectifs de réhabilitation et de réintégration sociale.

Cependant, malgré l'aspect disciplinaire et normalisateur des activités en milieu carcéral selon Foucault, il reconnaît également que ces activités peuvent avoir un impact sur les individus en favorisant leur développement personnel. Par conséquent, bien que les activités sociales et constructives en prison puissent servir les objectifs de contrôle social, elles peuvent également offrir aux détenus des opportunités de croissance et de transformation personnelle. En somme, en examinant les récits à travers le prisme de Michel Foucault et de son ouvrage "Surveiller et Punir", on peut voir comment les activités sociales et constructives en milieu carcéral ne sont pas seulement des moyens de maintenir l'ordre et le contrôle, mais aussi des instruments de normalisation et de discipline qui peuvent avoir un impact sur le développement individuel des détenus.

Les travaux d'Albert Bandura, Michel Foucault convergent sur la question des activités en milieu carcéral, mettant en lumière à la fois leur rôle dans le développement personnel des détenus et leur fonction disciplinaire au sein du système pénitentiaire. Bandura souligne l'importance de l'apprentissage par observation et de l'auto-efficacité, soulignant que les activités éducatives et professionnelles en prison peuvent renforcer la confiance en soi des détenus et les motiver à s'engager dans des comportements positifs. En revanche, Foucault analyse le système carcéral comme un mécanisme de contrôle social et de discipline, où les activités en prison servent à normaliser et à maintenir l'ordre au sein de l'institution.

Malgré ces aspects disciplinaires, les deux auteurs reconnaissent également le potentiel des activités en prison pour favoriser la réhabilitation des détenus et leur préparation à une réintégration réussie dans la société, en offrant des opportunités d'apprentissage, de croissance personnelle et de développement de compétences pratiques. Ainsi, bien que les activités en milieu carcéral remplissent des fonctions disciplinaires et normalisatrices, elles offrent également des possibilités de transformation et de réhabilitation pour les individus incarcérés. Pour résoudre le problème complexe de la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs, il est essentiel d'explorer des approches innovantes en dehors des modalités traditionnelles. En s'appuyant sur les travaux de criminologues éminents tels que Robert Sampson, Travis Hirschi et John Braithwaite, nous pouvons envisager des stratégies novatrices basées sur des théories éprouvées.

Ces approches vont au-delà des programmes conventionnels en mettant l'accent sur le renforcement des liens sociaux, la restauration de la dignité personnelle et la réparation des préjudices causés à la communauté. En intégrant ces idées dans les programmes de réinsertion socioprofessionnelle, nous pourrions offrir aux ex-détenus mineurs une voie vers une réintégration réussie dans la société. Pour aborder la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs en dehors des modalités précédemment évoquées, nous pouvons nous appuyer sur les travaux de criminologues renommés tels que Robert Sampson, Travis Hirschi et John Braithwaite;

- Sampson(2006) propose que les liens sociaux et la confiance mutuelle dans les communautés, appelés "efficacité collective", jouent un rôle crucial dans la réduction de la criminalité et la réinsertion des délinquants. En s'appuyant sur cette théorie, des programmes pourraient être développés pour renforcer les réseaux sociaux des ex-détenus mineurs et favoriser leur réintégration dans la société.

- Hirschi(1969) identifie quatre éléments clés qui influencent la probabilité de délinquance : l'attachement, l'engagement, la croyance et l'implication. En appliquant cette théorie, les programmes de réinsertion socioprofessionnelle pourraient se concentrer sur le renforcement des liens familiaux, l'engagement dans des activités positives, le renforcement des valeurs morales et l'implication dans la communauté pour réduire les risques de récidive.
- Braithwaite(1989) soutient que la honte sociale, plutôt que la punition formelle, est un moteur plus efficace pour décourager la criminalité et favoriser la réintégration des délinquants. Les programmes de réinsertion pourraient donc mettre l'accent sur la restauration de la dignité et de l'estime de soi des ex-détenus mineurs, tout en les encourageant à réparer les préjudices causés à leurs victimes et à la société.

En se basant sur les théories de ces auteurs, des programmes innovants et holistiques pourraient être développés, intégrant des approches centrées sur la communauté, le renforcement des liens sociaux, la valorisation personnelle et la réparation des préjudices, pour favoriser une réinsertion socioprofessionnelle réussie des ex-détenus mineurs.

5.3.Perspectives de recherche

À la lumière des thèmes explorés dans les récits et de leur application potentielle dans le contexte de la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs de la prison centrale de Kondengui, plusieurs perspectives de recherche émergent pour l'avenir :

- Évaluation de l'efficacité des programmes existants :
 - Mener des études longitudinales pour évaluer l'impact à long terme des programmes axés sur les compétences sociales, la réintégration sociale, et les interventions psychosociales sur le taux de récidive et la réussite de la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs.
 - Analyser les facteurs de réussite et les obstacles rencontrés par les individus ayant bénéficié de ces programmes afin de proposer des recommandations pour leur amélioration.
- Développement de nouvelles approches innovantes :
 - Explorer des interventions spécifiquement adaptées aux besoins des ex-détenus mineurs, prenant en compte leur âge, leur niveau de développement, et leurs circonstances socio-économiques.

- Examiner l'efficacité de l'intégration de technologies numériques, telles que les applications mobiles ou les plateformes en ligne, pour fournir un soutien continu aux ex-détenus mineurs après leur libération.
- Étude des politiques et pratiques institutionnelles :
 - Analyser les politiques actuelles de réhabilitation et de réinsertion socioprofessionnelle des mineurs détenus à Kondengui, en mettant en lumière les lacunes et les domaines d'amélioration potentiels.
 - Examiner les pratiques de gestion de cas et les processus de transition de la prison à la société, en identifiant les bonnes pratiques et les obstacles rencontrés par les ex-détenus mineurs.
- Exploration de partenariats et collaborations :
 - Étudier les collaborations entre les institutions pénitentiaires, les organisations de la société civile, et les agences gouvernementales pour identifier les modèles efficaces de soutien à la réinsertion socioprofessionnelle.
 - Examiner les initiatives de réadaptation et de réintégration menées dans d'autres pays ou régions afin de tirer des enseignements transférables pour le contexte spécifique de Kondengui.

En adoptant une approche pluridisciplinaire et en intégrant les perspectives des détenus, des professionnels de la justice pénale, et des experts en réinsertion sociale, ces recherches futures pourraient contribuer à informer les politiques et les pratiques visant à améliorer le processus de réhabilitation des ex-détenus mineurs à Kondengui et au-delà.

5.4. Recommandations et implications professionnelles

5.4.1. Recommandations

5.4.1.1. Augouvernement

Sur la base des thèmes explorés et des conclusions tirées des récits, Nous pouvons emmettre quelques recommandations à considérer pour le gouvernement afin d'améliorer la réhabilitation et la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs de la prison centrale de Kondengui :

- Renforcer les programmes axés sur les compétences sociales :

- Développer des programmes spécifiquement adaptés aux besoins des mineurs détenus, en mettant l'accent sur le développement de compétences en communication, résolution de conflits et gestion émotionnelle.
- Garantir l'accès continu à ces programmes tout au long de la détention, en fournissant des ressources adéquates et en encourageant la participation active des détenus.
- Promouvoir la réintégration sociale :
 - Mettre en place des initiatives visant à réduire le stigmate et les obstacles socio-économiques auxquels sont confrontés les ex-détenus mineurs, notamment en offrant un soutien accru à la recherche d'emploi et au logement.
 - Renforcer les liens familiaux en facilitant les visites et en proposant des services de soutien familial pour aider les jeunes détenus à maintenir des liens solides avec leur famille pendant leur détention.
- Accroître les interventions psychosociales :
 - Investir dans des programmes de soutien psychosocial à long terme pour les ex-détenus mineurs, en offrant des services de counseling et des groupes de soutien pour les aider à faire face aux défis de la réintégration.
 - Former et recruter davantage de professionnels qualifiés pour fournir un soutien individualisé aux détenus tout au long de leur détention et après leur libération.
- Favoriser la participation à des activités socialement acceptables :
 - Élargir l'offre d'activités éducatives, professionnelles et récréatives en prison, en veillant à ce qu'elles soient accessibles à tous les détenus mineurs et à ce qu'elles favorisent le développement personnel et les intérêts futurs.
 - Établir des partenariats avec des organisations communautaires pour offrir des opportunités de formation professionnelle et des programmes de réinsertion adaptés aux besoins des jeunes détenus.

En mettant en œuvre ces recommandations, le gouvernement pourrait contribuer à améliorer significativement les perspectives d'avenir des ex-détenus mineurs de la prison centrale de Nkondengui, en favorisant leur réhabilitation et leur réintégration réussie dans la société.

5.4.1.2. Aux jeunes mineurs

Sur la base des thèmes explorés et des conclusions tirées des entretiens, nous formulons quelques recommandations à destination des ex-détenus mineurs pour les soutenir dans leur réhabilitation et leur réintégration réussie dans la société :

- Continuer à développer et à utiliser les compétences sociales acquises en détention :
 - Mettre en pratique les techniques de communication, de résolution de conflits et de gestion émotionnelle apprises pendant les programmes en prison dans les interactions quotidiennes.
 - Chercher des occasions de participer à des groupes de soutien ou à des séances de counseling pour continuer à renforcer ces compétences et à recevoir un soutien individuel si nécessaire.
- Explorer activement les opportunités de réintégration sociale et professionnelle :
 - S'engager dans des programmes de formation professionnelle ou d'éducation pour acquérir de nouvelles compétences et améliorer ses perspectives d'emploi.
 - Utiliser les ressources communautaires et les services de soutien disponibles pour obtenir de l'aide dans la recherche d'un logement stable et la gestion financière.
- Maintenir des liens solides avec le réseau de soutien :
 - Rester en contact avec les mentors, les conseillers et les membres de la famille qui ont soutenu pendant la détention et la réinsertion.
 - Participer à des activités communautaires ou des groupes sociaux pour élargir son réseau de soutien et rester connecté à la société.
- S'engager dans des activités constructives et positives :
 - Continuer à participer à des activités éducatives, professionnelles ou récréatives qui favorisent le développement personnel et offrent un sentiment d'accomplissement.
 - Chercher des moyens de contribuer à la communauté par le bénévolat ou l'implication dans des initiatives sociales.

En suivant ces recommandations et en restant engagés dans leur propre processus de réhabilitation, les ex-détenus mineurs peuvent augmenter leurs chances de réussir leur transition de la prison à la société et de construire une vie épanouissante après leur libération.

5.4.1.3. Aux psychologues

Aux psychologues qui travaillent avec des détenus ou des ex-détenus mineurs, nous apportons les recommandations suivantes :

- Renforcer les compétences sociales et émotionnelles :
 - Concevoir et mettre en œuvre des programmes de développement des compétences sociales et émotionnelles adaptés aux besoins des détenus mineurs, en mettant l'accent sur la communication efficace, la résolution de conflits et la gestion émotionnelle.
 - Encourager la participation à des séances individuelles et de groupe pour favoriser la pratique de ces compétences et offrir un espace sécurisé pour l'expression émotionnelle.
- Soutenir la réintégration sociale :
 - Fournir un soutien individualisé pour aider les jeunes délinquants à surmonter les obstacles liés à la réinsertion sociale, tels que la stigmatisation, la recherche d'emploi et le logement.
 - Collaborer étroitement avec les familles et les mentors pour renforcer le réseau de soutien social et offrir un accompagnement continu après la libération.
- Faciliter la transition post-carcérale :
 - Proposer des interventions psychosociales visant à préparer les détenus mineurs à leur réintégration dans la société, en fournissant des stratégies pratiques pour faire face aux défis de la vie quotidienne, y compris la gestion du stress et la résolution de problèmes.
 - Assurer un suivi régulier après la libération pour évaluer les progrès, identifier les besoins émergents et ajuster les plans d'intervention en conséquence.
- Promouvoir l'engagement dans des activités positives :
 - Encourager la participation à des activités éducatives, professionnelles et récréatives en détention pour favoriser le développement personnel et l'acquisition de compétences utiles pour la réinsertion.
 - Faciliter l'accès à des programmes de formation professionnelle et à des opportunités d'emploi pour renforcer l'autonomie et l'estime de soi des détenus mineurs.

En intégrant ces recommandations dans votre pratique clinique, vous pouvez contribuer de manière significative à la réhabilitation et à la réintégration réussie des détenus mineurs dans la société.

5.4.1.4.Aux formateurs

Pour les formateurs travaillant avec des ex-détenus mineurs, voici quelques recommandations pour les aider dans leur réinsertion socioprofessionnelle :

- Adapter les programmes de formation : Concevez des programmes de formation qui répondent aux besoins spécifiques des ex-détenus mineurs, en mettant l'accent sur le développement des compétences professionnelles pertinentes pour le marché du travail actuel. Intégrez des éléments de formation pratique et théorique pour offrir une expérience d'apprentissage holistique.
- Encourager la participation active : Créez un environnement d'apprentissage inclusif et encourageant où les ex-détenus mineurs se sentent valorisés et soutenus. Encouragez la participation active et offrez des opportunités d'interaction sociale et de collaboration entre les apprenants.
- Fournir un soutien personnalisé : Identifiez les besoins individuels des apprenants et offrez un soutien personnalisé pour les aider à surmonter les obstacles et à atteindre leurs objectifs. Assurez-vous que les formateurs sont disponibles pour fournir des conseils et des encouragements tout au long du processus de formation.
- Enseigner les compétences transversales : En plus des compétences techniques, enseignez des compétences transversales telles que la résolution de problèmes, la communication efficace, la gestion du temps et le travail d'équipe. Ces compétences sont essentielles pour réussir dans n'importe quel domaine professionnel.
- Faciliter la transition vers l'emploi : Fournissez des informations et des conseils sur la recherche d'emploi, la rédaction de CV, les techniques d'entretien et les attentes sur le lieu de travail. Établissez des partenariats avec des employeurs locaux pour faciliter les opportunités d'emploi pour les ex-détenus mineurs une fois leur formation terminée.

En suivant ces recommandations, les formateurs peuvent jouer un rôle important dans la réintégration socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs en les dotant des compétences et des ressources nécessaires pour réussir sur le marché du travail.

5.4.1.5.L'administration pénitentiaire

Pour l'administration pénitentiaire, nous reformulons les recommandations suivantes :

- Renforcer les programmes axés sur les compétences sociales :

- Investir dans des programmes de développement des compétences sociales pour les détenus mineurs, en mettant l'accent sur la communication efficace, la résolution de conflits et la gestion émotionnelle.
 - Assurer une formation adéquate du personnel pénitentiaire pour soutenir la mise en œuvre efficace de ces programmes et favoriser un environnement propice à l'apprentissage et à la croissance.
- Faciliter la réintégration sociale :
- Établir des partenariats avec des organisations externes pour offrir un soutien supplémentaire aux détenus mineurs lors de leur réintégration sociale, notamment en matière de recherche d'emploi, de logement et de soutien familial.
 - Mettre en place des programmes de mentorat et de suivi après la libération pour assurer une transition en douceur et réduire les risques de récidive.
- Optimiser les interventions psychosociales :
- Allouer des ressources adéquates pour offrir un soutien psychosocial continu aux détenus mineurs, y compris des séances individuelles avec des conseillers et des sessions de groupe pour favoriser le partage d'expériences et l'apprentissage mutuel.
 - Former le personnel pénitentiaire à reconnaître et à répondre aux besoins psychosociaux des détenus mineurs de manière empathique et non stigmatisante.
- Promouvoir des activités socialement acceptables en détention :
- Offrir une variété d'activités éducatives, professionnelles et récréatives en détention pour occuper le temps des détenus mineurs de manière productive et favoriser leur développement personnel.
 - Encourager la participation à des projets communautaires et à des activités de service pour renforcer le lien avec la société et favoriser une réintégration positive après la libération.

En mettant en œuvre ces recommandations, l'administration pénitentiaire peut contribuer à créer un environnement carcéral plus propice à la réhabilitation et à la réintégration sociale des détenus mineurs, tout en réduisant les risques de récidive et en favorisant une transition réussie vers la vie en société.

5.4.2. Implications professionnelles

En tant que gestionnaire de l'éducation, cette recherche implique plusieurs implications professionnelles :

- Développer des programmes adaptés : Il est crucial de concevoir des programmes éducatifs et de réadaptation qui répondent aux besoins spécifiques des jeunes détenus, en tenant compte de leurs antécédents, de leurs compétences et de leurs aspirations. Cela nécessite une analyse approfondie des facteurs socio-économiques et psychosociaux qui influent sur leur réinsertion socioprofessionnelle.
- Collaborer avec des partenaires externes : Travailler en étroite collaboration avec des partenaires externes tels que les services de probation, les organismes gouvernementaux, les ONG et les entreprises locales pour fournir un soutien complet aux jeunes détenus. Cela peut inclure la coordination des services éducatifs, de formation professionnelle, de placement professionnel et de suivi post-libération pour maximiser les chances de réussite des jeunes après leur libération.
- Évaluer l'efficacité des programmes : Mettre en place des mécanismes d'évaluation pour mesurer l'efficacité des programmes éducatifs et de réadaptation dans la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes détenus. Cela permettra d'identifier les approches les plus efficaces et d'apporter des ajustements nécessaires pour améliorer les résultats à long terme.
- Promouvoir l'inclusion et l'équité : Veiller à ce que les programmes éducatifs et de réadaptation soient accessibles à tous les jeunes détenus, quel que soit leur parcours ou leurs besoins spécifiques. Cela implique de prendre en compte les besoins des minorités ethniques, des jeunes en situation de handicap et des jeunes issus de milieux défavorisés, et de veiller à ce qu'ils bénéficient d'un soutien adéquat pour réussir leur réinsertion socioprofessionnelle.

En intégrant ces implications professionnelles dans la gestion de l'éducation des jeunes détenus, les responsables peuvent contribuer de manière significative à leur réhabilitation et à leur réinsertion réussie dans la société.



CONCLUSION GENERALE

En conclusion La gestion de l'éducation en milieu carcéral pour les jeunes délinquants représente un défi complexe à l'échelle mondiale, avec des implications majeures pour les droits de l'homme. Les conditions de détention souvent inhumaines et la surpopulation carcérale violente fréquemment les principes énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies et d'autres instruments juridiques internationaux. La diversité des systèmes de justice juvénile reflète une fragmentation significative et une absence d'uniformité, les jeunes étant parfois traités de manière similaire aux adultes, en contradiction avec le principe de traitement spécialisé pour les mineurs en conflit avec la loi. Malgré la ratification de conventions internationales et l'adoption de lois nationales pour protéger les droits des jeunes délinquants, la mise en œuvre de ces protections reste insuffisante dans de nombreux pays africains.

Des rapports d'organisations comme Amnesty International et Human Rights Watch documentent régulièrement des violations persistantes des droits de l'enfant en détention, notamment la malnutrition, le manque d'accès à l'éducation et aux soins de santé, ainsi que l'absence de programmes de réhabilitation efficaces. Pour surmonter ces défis, des programmes de réhabilitation bien conçus sont essentiels, intégrant des composantes éducatives, des formations professionnelles et un soutien psychosocial. Ces programmes visent à réduire la récidive et à faciliter la réintégration sociale des jeunes délinquants après leur libération. Des chercheurs comme Latessa, Howell et Moore, ainsi que Muntingh et Redpath, ont montré que de telles approches peuvent améliorer les perspectives de vie des jeunes délinquants et contribuer à la sécurité publique en diminuant les taux de criminalité récurrente.

Notre recherche se concentre spécifiquement sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs de la prison centrale de Kondengui. Nous voulons comprendre l'influence des dispositifs psychoéducatifs pendant leur détention sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex détenus mineurs, en cherchant à comprendre comment ces programmes influencent leur réinsertion. Nos questions secondaires examinent si la mise en œuvre des programmes axés sur les compétences sociales, la promotion de la réintégration sociale, et les stratégies mettre en pratique les compétences acquises rendent compte de la réinsertion socioprofessionnelle des ex détenus mineurs. Nous supposons que les dispositifs psychoéducatifs centrés sur les compétences sociales contribuent efficacement à la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs, et

nos objectifs visent à démontrer ces contributions pour optimiser ces programmes dans une perspective de réinsertion réussie dans la société post-carcérale.

Cette étude examine les dispositifs psychoéducatifs et les programmes de réinsertion des jeunes mineurs délinquants au sein de la Prison Centrale de Yaoundé, Cameroun. Elle vise à démontrer l'efficacité de ces programmes en se basant sur des théories telles que l'apprentissage social de Bandura et la réinsertion sociale de Maruna. Les concepts clés incluent l'efficacité des dispositifs éducatifs, l'intégration des jeunes dans des programmes socioprofessionnels, et la réinsertion réussie des ex-détenus mineurs.

Sur le plan scientifique, cette recherche contribue à approfondir la compréhension des mécanismes de réinsertion éducative et à évaluer l'impact des programmes existants en milieu carcéral. Elle identifie les besoins éducatifs spécifiques des jeunes délinquants, permettant ainsi une amélioration continue des programmes éducatifs adaptés à leurs besoins particuliers. Du point de vue éducatif, elle promeut l'adaptation des programmes pour le développement des compétences académiques et professionnelles des détenus, ainsi que pour favoriser leur réhabilitation par l'éducation. La gestion stratégique des ressources éducatives et le développement de stratégies pédagogiques innovantes sont des points forts de cette recherche sur le plan managérial. Elle vise également à renforcer le leadership dans le domaine de l'éducation carcérale, en proposant des recommandations pour optimiser les politiques et les interventions dans ce domaine complexe.

Socialement, cette étude contribue à réduire la criminalité et la récidive en favorisant l'égalité des chances et la réintégration sociale des jeunes délinquants. Elle améliore également le bien-être psychosocial, renforce l'empowerment individuel, lutte contre l'exclusion sociale, et sensibilise sur l'importance cruciale de l'éducation en milieu carcéral. En intégrant les théories de réinsertion sociale de Maruna et d'apprentissage social de Bandura, cette recherche met en lumière l'importance de l'auto-efficacité, de l'intégration communautaire, et de l'observation des modèles de rôle positifs dans le processus de réhabilitation des détenus mineurs. Elle préconise des programmes personnalisés pour combler les lacunes sociales, émotionnelles et cognitives des jeunes délinquants, facilitant ainsi leur réintégration durable dans la société.

À travers une méthodologie qualitative, cette étude explore les expériences individuelles des participants, offrant des insights riches et détaillés sur l'impact des dispositifs psychoéducatifs sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs de la Prison Centrale de

Yaoundé. Ce projet de recherche adopte une approche méthodologique axée sur les entretiens semi-dirigés pour explorer les parcours de réhabilitation sociale des anciens détenus. En utilisant un guide d'entretien semi-structuré, nous avons pu obtenir des informations détaillées et nuancées sur les expériences individuelles, enrichissant ainsi la compréhension de la réadaptation après la détention. Les résultats mettent en évidence l'importance cruciale des programmes axés sur les compétences sociales en prison, facilitant l'acquisition de compétences telles que la gestion des conflits et la communication efficace, essentielles pour maintenir des relations pacifiques et préparer une réintégration réussie dans la société.

Les témoignages analysés soulignent également les défis significatifs auxquels les anciens détenus sont confrontés après leur libération, notamment la recherche d'emploi, le logement et la gestion financière. Ces défis nécessitent un soutien social solide, provenant notamment de mentors et de membres de la famille, pour assurer une transition fluide vers la société. De plus, la participation à des activités éducatives et récréatives en prison est identifiée comme un élément clé pour renforcer la confiance en soi et préparer les détenus à des contributions positives après leur libération, contribuant ainsi de manière significative à leur réhabilitation et à leur réintégration sociale. Enfin, pour améliorer la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes anciens détenus de la prison centrale de Kondengui, plusieurs recommandations sont avancées.

Celles-ci incluent l'évaluation rigoureuse des programmes existants à travers des études longitudinales pour mesurer leur impact sur le taux de récidive et la réussite de la réintégration, ainsi que le développement de nouvelles approches innovantes adaptées aux besoins spécifiques des jeunes détenus. Une analyse approfondie des politiques institutionnelles actuelles et des collaborations entre divers acteurs sont également recommandées pour identifier les meilleures pratiques et surmonter les obstacles à une réinsertion efficace dans la société. Dans la perspective d'améliorer significativement la réhabilitation et la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs de la prison centrale de Nkondengui, plusieurs recommandations cruciales émergent des thèmes explorés et des conclusions tirées des récits recueillis. Cette recherche ouvre également la voie à :

- Analyser les facteurs de réussite et les obstacles rencontrés par les individus ayant bénéficié de ces programmes afin de proposer des recommandations pour leur amélioration.

- Explorer des interventions spécifiquement adaptées aux besoins des ex-détenus mineurs, prenant en compte leur âge, leur niveau de développement, et leurs circonstances socio-économiques.
- Examiner l'efficacité de l'intégration de technologies numériques, telles que les applications mobiles ou les plateformes en ligne, pour fournir un soutien continu aux ex-détenus mineurs après leur libération. En somme, cette étude contribue à approfondir les connaissances sur la conception et l'évaluation des programmes éducatifs, spécifiquement en ce qui concerne l'efficacité des interventions sociales et psychosociales pour favoriser la réintégration des ex-détenus mineurs dans le système éducatif.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Amnesty International. (2022). *Cameroun : Rapports et Publications*.
<https://www.amnesty.org/fr/countries/africa/cameroon/>
- Amnesty International. (2022). *Sénégal : Rapports et Publications*.
<https://www.amnesty.org/fr/countries/africa/senegal/>
- Baliaba, S.-P. (2014). *Surmoi et réinsertion sociale. Etude clinique du vécu du délinquant en situation carcérale à travers le test de Rorschach et une série d'entretien*. Thèse de Doctorat, Université de Yaoundé 1, Yaoundé.
- Bandura, A. (1977). *Social Learning Theory*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.
- Banen, J. T. & Chaffi, C. I. (2023). Pratiques rééducatives coercitives en contexte de prégnance carcérale et réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs de la prison centrale de Yaoundé, Cameroun. *European Journal of Education Studies*, Volume10/ Issue 12. P.347-361
- Bonta, J., & Andrews, D. A. (2007). *The Psychology of Criminal Conduct*. Routledge.
- Borzycki, M. (2005). *Effective interventions for young offenders: Adult and juvenile corrections series*. Department of Justice, Canada.
- Borzycki, M. (2005). *Rehabilitation and Reintegration of Offenders: Concepts and Practices*. Cambridge University Press.
- Brown, D., Spencer, D., & Deakin, J. (2007). Rehabilitation. In Fisher, S. S. & Jones, R. P. R. E. (Eds.), *The Handbook of Criminal Justice*. Willan Publishing.
- Brown, S., Spencer, S., & Deakin, J. (2007). *Punishment and Civilization: Penal Tolerance and Intolerance in Modern Society*. Sage Publications.

- Brown, T. (2018). *Incarceration nation: How the United States became the most punitive democracy in the world*. Oxford University Press.
- Burton, P. & Mbambo-Thata, B. (2015). Children and Justice in South Africa: Challenges and Opportunities for Implementing Restorative Justice. *Acta Criminologica : SouthernAfrican Journal of Criminology*, 28(1), 111-124.
- Chantraine, G. (2003). Prison, désaffiliation, stigma... Entretien avec Catherine Chantraine. *Revue française de criminologie et de droit pénal*, 3, 73-81.
- Chantraine, G. (2003). Prison, désaffiliation, stigmates. L'engrenage carcéral de l'« inutile au monde » contemporain. *Déviance et Société* n°4 (Vol. 27), p. 363-387. DOI 10.3917/ds.274.0363.
- Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. (1989). *Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur la formation professionnelle des détenus* (R(89)12). https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectID=0900001680057b2c
- Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. (2006). *Recommandation Rec(2006)2 du Comité des Ministres aux États membres sur l'éducation en prison*. https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectID=09000016805b560e
- Conseil de l'Europe. (2006). *Règles pénitentiaires européennes*. <https://www.coe.int/fr/web/cpt/european-prison-rules>
- Cullen, F. T., & Gendreau, P. (2000). Assessing correctional rehabilitation: Policy, practice, and prospects. In J. Horney (Ed.), *Criminal justice 2000: Volume 3: Policies, processes, and decisions of the criminal justice system* (pp. 109–175). Washington, DC: National Institute of Justice.
- Day, A., Howells, K., Mohr, P., Schall, E., & Gerace, A. (2017). The development and initial validation of the Treatment Target Identification (TTI) and Adherence Measure (TTI-AM) for offenders with personality disorder. *Psychology, Crime & Law*, 23(1), 1-21.

- Desmarais, S. L., Nicholls, T. L., Read, J., & Brink, J. (2017). A longitudinal study of criminal recidivism among forensic psychiatric patients: The role of neighborhood context. *Law and Human Behavior*, 41(5), 489–502.
- Durand, P. (2008). *Précis de sémiologie psychiatrique*. Editions Masson.
- Durkheim, E. (1897). *Le Suicide : étude de sociologie*. Paris : Félix Alcan.
- Edang Foya, B. M. (2010). *Les loisirs en milieu carcéral au Cameroun : le cas de la Prison Centrale de Yaoundé*. Mémoire, INJS, Yaoundé.
- Forgays, D. K., & Forgays, D. G. (2001). Social Skills and Criminal Thinking: Implications for Rehabilitation. *Criminal Justice and Behavior*, 28(3), 306-323.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir: Naissance de la prison*. Gallimard.
- Freinet, C. (1964). *L'éducation du travail*. Editions de l'École moderne française.
- Giravalli, P. et Thomas, C. (2012). Adolescents sous les verrous : quelle place pour le soin psychique ? In Éliane Bouyssièrre-Catusse et al., *Adolescents difficiles : penser et construire des partenariats*, ERES « La vie devant eux », p. 181-199. DOI 10.3917/eres.rayna.
- Goffman, E. (1963). *Stigma: Notes on the Management of Spoiled Identity*. Prentice-Hall.
- Greenberg, L. S. & Paivio, S. C. (2003). *Working with Emotions in Psychotherapy*. Guilford Press.
- Griffiths, C. T., & al. (2007). *Criminology: A Canadian Perspective*. Toronto: Nelson Education.
- Griffiths, C. T., Loosemore, M., & Sakamoto, M. (2007). *Doing 'the Rap': Exploring the Transition from Prison to the Community*. International Centre for Criminal Law Reform and Criminal Justice Policy.
- Göbbels, A., Ward, T., & Willis, G. M. (2012). The Good Lives Model. In D. Sullivan & L. Tiffit (Eds.), *The Handbook of Restorative Justice*. Routledge.

- Göbbels, S., Ward, T., & Willis, G. M. (2012). *The Psychology of Criminal Conduct*. Routledge.
- Hemmens, C., & Bennett, S. (2017). *Introduction to Criminology: A Text/Reader*. SAGE Publications.
- Hill, G. & Clear, T. R. (2016). *Imprisoning Communities: How Mass Incarceration Makes Disadvantaged Neighborhoods Worse*. Oxford University Press.
- Hoge, R. D. (2002). *Therapeutic Communities: A Multidisciplinary Perspective*. Routledge.
- Homel, R., & Thompson, C. (2007). Pathways to Prevention: Developmental and Early Intervention Approaches to Crime in Australia. *Trends & Issues in Crime and Criminal Justice*, 341.
- Human Rights Watch. (2022). *South Africa: Reports and Publications*. <https://www.hrw.org/africa/south-africa>
- Irwin, J. (1985). *The Jail: Managing the Underclass in American Society*. University of California Press.
- Jones, A. & Johnson, B. (2015). *Psychoeducation in Mental Health*. Springer.
- Koetzle, D., & Vaughn, M. S. (2008). The School of Hard Knocks: Examining How Criminal Justice Majors' Attitudes Toward Offenders and the Rehabilitation Process Differ from Other College Students. *Criminal Justice Review*, 33(1), 37–59.
- Lipsey, M. W. (2009). The primary factors that characterize effective interventions with juvenile offenders: A meta-analytic overview. *Victims & Offenders*, 4(2-3), 124-147.
- MacKenzie, D. L., & Goodstein, L. (1985). Treatment for alcoholism among probationers: Outcome data. *International Journal of the Addictions*, 20(11-12), 1673-1681.
- Marie Morelle (2013) La prison centrale de Yaoundé: L'espace au coeur d'un dispositif de pouvoir.
- Martin, R. (2015). *Reintegration and Rehabilitation of Offenders*. Routledge.

- Maruna, S. (2001). *Making Good: How Ex-Convicts Reform and Rebuild Their Lives*. American Psychological Association.
- Mathiesen, T. (2006). *Prison on Trial*. Routledge.
- Mbida Nkene, J. A. (2001). *La problématique du secteur informel en milieu urbain : cas des motos-taxis à Mbalmayo*. Mémoire, INJS, Yaoundé.
- McGuire, J. (2002). *Offender Rehabilitation and Treatment: Effective Programmes and Policies to Reduce Re-offending*. Wiley.
- McNeill, F. (2016). "Throughcare": Exploring the micro-politics of penal supervision and support. *Criminology & Criminal Justice*, 16(2), 145-162.
- Merotto, N. (2009). *Support social et réinsertion professionnelle d'anciens détenus, lieu et enjeu*. Mémoire de maîtrise, Haute Ecole Santé Social Valais, Sion.
- Morris, N., & Rothman, D. J. (1998). *The Oxford History of the Prison: The Practice of Punishment in Western Society*.
- Ndiaye, A. (2018). *L'enfant en conflit avec la loi au Sénégal : De la criminalisation à l'éducation*. Dakar: CODESRIA.
- Ngotha Biwole, T. (2001). *Développement du détenu / ex détenu et sa réinsertion sociale. Cas de la Prison Centrale de Yaoundé*. Mémoire, Ecole Normale Supérieure, Yaoundé.
- Novaco, R. W. (2011). Anger Dysregulation: What Diagnostic Criteria Should Be Used? *Cognitive and Behavioral Practice*, 18(1), 94–98.
- Nshimirimana, R. (2017). *Incarcération des enfants et relations Familiales au Cameroun : Cas des enfants mineurs de la prison centrale de Yaoundé*.
- Organisation des Nations Unies. (1959). *Déclaration des droits de l'enfant*.
<https://www.un.org/fr/documents/udhr/>

Organisation des Nations Unies. (1984). *Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants*.
<https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/cat.aspx>

Organisation des Nations Unies. (1989). *Convention relative aux droits de l'enfant*.
<https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/crc.aspx>

Organisation des Nations Unies. (1989). *Convention relative aux droits de l'enfant*.
<https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/crc.aspx>

Organisation des Nations Unies. (1989). *Convention relative aux droits de l'enfant*.
<https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/crc.aspx>

Organisation des Nations Unies. (1989). *Convention relative aux droits de l'enfant*.
<https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/crc.aspx>

Organisation des Nations Unies. (1990). Principes fondamentaux relatifs au traitement des détenus. <https://www.ohchr.org/EN/ProfessionalInterest/Pages/TreatmentOfPrisoners.aspx>

Organisation des Nations Unies. (2015). Règles Mandela.
https://www.unodc.org/documents/justice-and-prison-reform/Nelson_Mandela_Rules-ES.pdf

Ottou Etoundi, H. (1985). *La répression ou rééducation en vue de la réinsertion des jeunes délinquants dans les circuits économiques modernes au Cameroun*. Mémoire, INJS, Yaoundé.

Piaget, J. (1972). *Psychologie et pédagogie*. Paris : Denoël.

Renaudeau, K. (2013). *La prise en charge des mineurs : l'appréhension de l'ambivalence des liens familiaux, un défi pour l'Administration Pénitentiaire dans la lutte contre la récidive*. Mémoire de recherche et d'application professionnelle, Ecole nationale d'administration pénitentiaire, Paris.

République d'Afrique du Sud. (2008). *Child Justice Act*.
<http://www.justice.gov.za/legislation/acts/2008-075.pdf>

République du Cameroun (1984). Loi n° 084-1 du 04 février 1984 de la Constitution de la République du Cameroun.

République du Cameroun (1992). Décret n° 92/052 du 27 mars 1992 portant régime pénitentiaire au Cameroun.

République du Cameroun (2005). Décret n° 2005-536 du 12 mai 2005, relatif au Code de déontologie des psychologues.

République du Cameroun (2005). Décret n° 2005-536 du 12 mai 2005, relatif au Code de déontologie des psychologues.

République du Cameroun (2005). Loi n° 2005/007 du 27 juillet 2005 régissant les droits et la protection de l'enfant au Cameroun.

République du Cameroun (2005). Loi n° 2005/007 du 27 juillet 2005 portant code de procédure pénale.

République du Cameroun (2016). Loi n° 2016/007 du 12 juillet 2016 portant code pénal du Cameroun.

République du Sénégal. (1992). *Code de l'Enfant*. <https://www.jo.gouv.sn/spip.php?article4771>

Tardif, S. (2019). *Les Droits de l'Enfant au Cameroun : Entre Droit et Pratique*. Éditions L'Harmattan.

Union Africaine. (1990). *Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant*.
https://au.int/sites/default/files/documents/36440-doc-charter_children_fr.pdf

ANNEXES

Annexe 1 : Autorisation de recherche

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

 Paix – Travail – Patrie

 UNIVERSITE DE YAOUNDE I

 FACULTE DES SCIENCES DE
 L'EDUCATION

 DEPARTEMENT DE CURRICULA
 ET EVALUATION



REPUBLIC OF CAMEROON

 Peace – Work – Fatherland

 UNIVERSITY OF YAOUNDE I

 FACULTY OF EDUCATION

 DEPARTMENT OF CURRICULUM
 AND EVALUATION

Le Doyen
 The Dean

N°...008...../24/UYI/FSE/VDSSE

AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur BELA Cyrille Bienvenu, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiante **DJIKE SIMO Diane**, Matricule 21V3103 est inscrite en Master II à la Faculté des Sciences de l'Education, Département : *CURRICULA ET EVALUATION*, filière : *MANAGEMENT DE L'EDUCATION*, Option : *CONCEPTION ET EVALUATION DES PROJETS EDUCATIFS*.

L'intéressée doit effectuer des travaux de recherche en vue de la préparation de son diplôme de Master. Elle travaille sous la direction du Pr. TCHOKOTE Emile. Son sujet est intitulé : « *Dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral et réinsertion socioprofessionnelle des détenus mineurs de la prison centrale de Yaoundé (Kondengui)* ».

Je vous saurai gré de bien vouloir la recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider à conduire ses travaux de recherches.

En foi de quoi, cette autorisation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit /.

Fait à Yaoundé, le... 13 JAN 2024

Pour le Doyen et par ordre



DONGO Etienne
 Professeur

Annexe 2 : Le guide d'entretien

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

 FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION

 CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
 DOCTORALE EN SCIENCES DE L'EDUCATION
 ET INGENIRIE EDUCATIVE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

 FACULTY OF SCIENCES OF
 EDUCATION

 DOCTORAL RESEARCH AND TRAINING
 SCHOOL IN EDUCATION AND EDUCATIONAL
 ENGINEERING

Préambule

Bonjour tout d'abord .Je tiens à vous remercier d'avoir accepté de participer à cette étude. Je m'appelle Diane. Je suis étudiante en Management de l'Education à l'université de Yaoundé I. je mène une étude sur les dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral et la réinsertion socioprofessionnelle des ex détenus mineurs. Notre entretien sera sur les dispositifs psychoéducatifs dont vous avez bénéficié en milieu carcéral. J'aimerais que vous me permettiez d'enregistrer et de prendre les notes pendant cet entretien. Je vous garantis la confidentialité du contenu de tout cet entretien.

Identification

Age

Nom et prénom :

Temps écoulé depuis la sortie de détention

THEME 1 : Les programmes axés sur les compétences sociales

- Comment la communication était-elle encouragée ou entravée dans le milieu carcéral, et comment cela a-t-il influencé vos interactions avec les autres détenus et le personnel ?
- Pouvez-vous partager une expérience où vous avez dû résoudre un conflit avec un autre détenu pendant votre séjour en prison ? Comment avez-vous abordé cette situation ?
- La gestion de la colère peut être un défi dans un environnement carcéral. Quels mécanismes ou stratégies avez-vous utilisés pour contrôler votre colère et maintenir des interactions pacifiques avec les autres détenus et le personnel ?

THEME 2 : Les programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale

- Après votre libération, comment avez-vous abordé la recherche d'emploi ? Quels défis avez-vous rencontrés dans ce processus ?
- Après votre libération comment avez-vous abordé la recherche de logement ? Quels défis avez-vous rencontrés dans ce processus ?
- La gestion financière peut être particulièrement difficile après avoir été libéré de prison. Comment avez-vous géré vos finances pour vous assurer une transition réussie dans la société ?
- Avez-vous rencontré des mentors ou des personnes de soutien pendant votre transition de la prison à la vie en société. Comment ont-ils contribué à votre réinsertion ?

THEME 3: Les interventions visant à fournir les stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises

- Pendant ton temps en prison, as-tu participé à des cours ou des séances pour apprendre des choses ou t'améliorer ? Si oui, peux-tu nous dire comment ça se passait et sur quels sujets vous travailliez ?
- Les discussions de groupe étaient-elles quelque chose que tu faisais souvent en prison de quoi vous parliez ? Est-ce que ça t'a aidé à te sentir mieux ou à mieux comprendre les autres ?
- Comment ça s'est passé avec les thérapeutes en prison ? Est-ce qu'ils t'ont aidé à utiliser ce que tu apprenais pendant les cours ou les discussions dans ta vie quotidienne là-bas ?
- Les conseillers en prison t'ont-ils aidé à préparer ta sortie de prison et à t'adapter à la vie dehors ? Est-ce qu'ils ont continué à t'aider après ta libération ?

THEME 4 : La participation à des activités socialement acceptables

- Pendant votre temps en prison, avez-vous fait des choses comme apprendre, jouer à des jeux ou faire de l'art ? Si oui, comment cela vous a-t-il aidé ?
- Est-ce que vous avez travaillé en prison ? Si oui, qu'avez-vous fait et comment cela vous a-t-il affecté ?
- Avez-vous eu des moments où vous avez juste eu du plaisir en prison, comme jouer à des jeux ou dessiner ? Est-ce que cela vous a aidé à vous sentir mieux ?
- Est-ce que le travail que vous avez fait en prison vous a donné des idées sur ce que vous voulez faire après votre libération ?

Annexe 3 : réponses des participants lors des interviews

Premier entretien

Cas de Baba

Il s'est déroulé au foyer de l'Espérance le mardi 28 mai 2024 de 9h à 10h.

- Bonjour

- *Bonjour*

Je tiens à vous remercier d'avoir accepté de participer à cette étude. Je m'appelle Diane. Je suis étudiante en Management de l'Education à l'université de Yaoundé I. je mène une étude sur les dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral et la réinsertion socioprofessionnelle des ex détenus mineurs. Notre entretien sera sur les dispositifs psychoéducatifs dont vous avez bénéficié en milieu carcéral. J'aimerais que vous me permettiez d'enregistrer et de prendre les notes pendant cet entretien. Je vous garantis la confidentialité du contenu de tout cet entretien.

Thème 1 : Les programmes axés sur les compétences sociales

– Comment la communication était-elle encouragée ou entravée dans le milieu carcéral, et comment cela a-t-il influencé vos interactions avec les autres détenus et le personnel ?

– *"En isolement, la communication était quasi inexistante. Les rares interactions avec d'autres détenus étaient limitées aux corvées. Avec le personnel, c'était surtout des échanges brefs et directifs. Cela rendait la vie encore plus difficile et solitaire."*

– Pouvez-vous partager une expérience où vous avez dû résoudre un conflit avec un autre détenu pendant votre séjour en prison ? Comment avez-vous abordé cette situation ?

– *J'ai dû résoudre un conflit avec un autre détenu à cause d'un malentendu sur la distribution de la nourriture. Au lieu de m'énerver, j'ai décidé d'aborder calmement la situation en lui expliquant notre désaccord. Nous avons ensuite convenu de parler à un gardien pour trouver une solution équitable."*

– La gestion de la colère peut être un défi dans un environnement carcéral. Quels mécanismes ou stratégies avez-vous utilisés pour contrôler votre colère et maintenir des interactions pacifiques avec les autres détenus et le personnel ?

- *Pour contrôler ma colère, j'ai souvent pris du recul pour me calmer avant de réagir. J'ai également appris à m'exprimer de manière constructive lors de situations tendues, en utilisant des mots plutôt que des gestes pour éviter les conflits*

Thème 2 : Les programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale

– Après votre libération, comment avez-vous abordé la recherche d'emploi ? Quels défis avez-vous rencontrés dans ce processus

– *Après ma libération, j'ai commencé à chercher un emploi en visitant des entreprises locales. Le principal défi était de trouver un employeur prêt à embaucher un ancien détenu, car beaucoup étaient réticents en raison de mon casier judiciaire."*

– Après votre libération comment avez-vous abordé la recherche de logement ? Quels défis avez-vous rencontrés dans ce processus

– *Après ma libération, j'ai eu du mal à trouver un logement faute de moyen*

– La gestion financière peut être particulièrement difficile après avoir été libéré de prison. Comment avez-vous géré vos finances pour vous assurer une transition réussie dans la société ?

– *Pour assurer une transition réussie, j'ai établi un budget strict dès ma libération. J'ai limité mes dépenses aux besoins essentiels et j'ai économisé autant que possible pour faire face aux imprévus. J'ai également évité les crédits à la consommation et les dépenses inutile."*

– Avez-vous rencontré des mentors ou des personnes de soutien pendant votre transition de la prison à la vie en société. Comment ont-ils contribué à votre réinsertion ?

– *"J'ai eu la chance de rencontrer un guide pendant ma période de réinsertion. C'était le commandant de cellule. Il m'a offert un soutien moral et pratique, m'aidant à établir des objectifs pour l'avenir et à rester motivé malgré les obstacles. Son soutien a été crucial pour ma discipline."*

Thème 3 : Les interventions visant à fournir les stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises

– Pendant ton temps en prison, as-tu participé à des cours ou des séances pour apprendre des choses ou t'améliorer ? Si oui, peux-tu nous dire comment ça se passait et sur quels sujets vous travailliez ?

– *"Oui, j'ai participé à des cours pratiques de le tissage et de couture. Les cours étaient dispensés par des formateurs et nous avons des séances pratiques pour appliquer ce que nous apprenions."*

– Les discussions de groupe étaient-elles quelque chose que tu faisais souvent en prison de quoi vous parliez ? Est-ce que ça t'a aidé à te sentir mieux ou à mieux comprendre les autres ?

– *"Oui, j'ai souvent participé à des discussions de groupe sur divers sujets tels que la vie après la prison, la résolution des conflits et la préparation à le retour en famille. Ces discussions m'ont permis de mieux comprendre les expériences des autres détenus et de recevoir des conseils utiles pour améliorer ma situation."*

– Comment ça s'est passé avec les thérapeutes en prison ? Est-ce qu'ils t'ont aidé à utiliser ce que tu apprenais pendant les cours ou les discussions dans ta vie quotidienne là-bas ?

– *Le thérapeute en prison sont débordés en raison du grand nombre de détenus, j'ai n'ai pas eu la chance de le rencontrer.*

– Les conseillers en prison t'ont-ils aidé à préparer ta sortie de prison et à t'adapter à la vie dehors ? Est-ce qu'ils ont continué à t'aider après ta libération ?

– *Les conseillers en prison ont joué un rôle crucial dans ma réinsertion. Ils m'ont aidé à élaborer un plan de sortie. Après ma libération, j'ai pu les contacter pour obtenir des conseils supplémentaires et un soutien continu."*

Thème 4 : La participation à des activités socialement acceptables

– Pendant votre temps en prison, avez-vous fait des choses comme apprendre, jouer à des jeux ou faire de l'art ? Si oui, comment cela vous a-t-il aidé ?

– *"Pendant mon temps en prison, j'ai participé à des cours de formation où j'ai appris à coudre. Cela m'a non seulement donné une occupation productive, mais cela m'a aussi donné un sentiment d'accomplissement et d'espoir pour l'avenir."*

– Est-ce que vous avez travaillé en prison ? Si oui, qu'avez-vous fait et comment cela vous a-t-il affecté ?

– *"Oui, j'ai travaillé en prison en tant qu'assistant dans l'atelier de couture. Cela m'a permis de développer des compétences pratiques et d'occuper mon temps de manière productive. Le travail m'a également donné un sentiment d'utilité et de contribution, ce qui a renforcé ma confiance en moi malgré les difficultés de la vie en détention."*

– Avez-vous eu des moments où vous avez juste eu du plaisir en prison, comme jouer à des jeux ou dessiner ? Est-ce que cela vous a aidé à vous sentir mieux

– *"Oui, j'ai eu des moments de plaisir en prison, surtout lorsque je jouais au football avec d'autres détenus ou lorsque je participais à des tournois de jeux de société. Ces moments de divertissement m'ont permis de m'évader temporairement de la réalité de la prison et de me sentir plus détendu."*

– Est-ce que le travail que vous avez fait en prison vous a donné des idées sur ce que vous voulez faire après votre libération ?

– *Travailler dans l'atelier de couture en prison m'a permis de découvrir une passion pour ce travail . Cela m'a inspiré à envisager une carrière dans ce domaine après ma libération. Je souhaite poursuivre une formation en couture et ouvrir ma propre entreprise."*

Deuxième entretien

Entretien avec James

Il s'est déroulé au foyer de l'Espérance le mardi 28 mai 2024 de 11h à 12h.

- Bonjour
- *Bonjour*

Je tiens à vous remercier d'avoir accepté de participer à cette étude. Je m'appelle Diane. Je suis étudiante en Management de l'Education à l'université de Yaoundé I. je mène une étude sur les dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral et la réinsertion socioprofessionnelle des ex détenus mineurs. Notre entretien sera sur les dispositifs psychoéducatifs dont vous avez bénéficié en milieu carcéral. J'aimerais que vous me permettiez d'enregistrer et de prendre les notes pendant cet entretien. Je vous garantis la confidentialité du contenu de tout cet entretien.

Thème 1 : Les programmes axés sur les compétences sociales

- Comment la communication était-elle encouragée ou entravée dans le milieu carcéral, et comment cela a-t-il influencé vos interactions avec les autres détenus et le personnel ?
- *"Dans ma cellule, la communication était tendue à cause des frictions constantes avec mon compagnon de cellule. On se disputait souvent, ce qui rendait les discussions avec les autres détenus ou le personnel rares et souvent stressantes."*
- Pouvez-vous partager une expérience où vous avez dû résoudre un conflit avec un autre détenu pendant votre séjour en prison ? Comment avez-vous abordé cette situation ?
- *"Le conflit est survenu quand mon compagnon de cellule a accusé injustement de vol. Plutôt que de me défendre violemment, j'ai choisi d'aborder la situation en demandant une médiation avec un gardien. Pendant la médiation, j'ai pu présenter mes preuves, ce qui a permis de résoudre le conflit pacifiquement."*
- La gestion de la colère peut être un défi dans un environnement carcéral. Quels mécanismes ou stratégies avez-vous utilisés pour contrôler votre colère et maintenir des interactions pacifiques avec les autres détenus et le personnel ?
- *"Quand je sentais que ma colère montait, je me retirais dans un coin tranquille de la cour de promenade pour me calmer. J'ai aussi appris la méditation à travers l'aumônier de prison pour me détendre et éviter de réagir impulsivement aux provocations des autres détenus."*

Thème 2 : Les programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale

- Après votre libération, comment avez-vous abordé la recherche d'emploi ? Quels défis avez-vous rencontrés dans ce processus
- *"J'ai d'abord eu du mal à trouver un emploi en raison du stigmata associé à mon passé criminel."*
- Après votre libération comment avez-vous abordé la recherche de logement ? Quels défis avez-vous rencontrés dans ce processus

– *"Trouver un logement était un défi car j'avais peu d'économies et je n'avais pas de famille à qui demander de l'aide. J'ai dû rechercher des logements abordables dans des quartiers moins chers et accepter des conditions de location moins favorables pour avoir une chance de trouver un endroit où vivre."*

– La gestion financière peut être particulièrement difficile après avoir été libéré de prison. Comment avez-vous géré vos finances pour vous assurer une transition réussie dans la société ?

– *"Après ma libération, j'ai cherché un emploi dès que possible pour avoir un revenu régulier."*

– Avez-vous rencontré des mentors ou des personnes de soutien pendant votre transition de la prison à la vie en société. Comment ont-ils contribué à votre réinsertion ?

– *"J'ai bénéficié du soutien de l'arche de Noé. Il m'a aidé à élaborer une ligne de conduite, à trouver un logement et à accéder à des services de formation et d'emploi. Sa présence m'a donné de la confiance et m'a aidé à surmonter les défis."*

Thème 3 : Les interventions visant à fournir les stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises

– Pendant ton temps en prison, as-tu participé à des cours ou des séances pour apprendre des choses ou t'améliorer ? Si oui, peux-tu nous dire comment ça se passait et sur quels sujets vous travailliez ?

– *"J'ai eu l'opportunité de participer à des séances d'éducation non formelle où nous discutons de sujets variés tels que la santé, les droits de l'homme et la gestion des émotions. Ces séances étaient interactives et nous donnaient l'occasion d'en apprendre d'avantage sur des sujets qui nous intéressaient."*

– Les discussions de groupe étaient-elles quelque chose que tu faisais souvent en prison de quoi vous parliez ? Est-ce que ça t'a aidé à te sentir mieux ou à mieux comprendre les autres ?

– *"Les discussions de groupe étaient régulières. Nous parlions de nos difficultés personnelles, de nos aspirations futures et des leçons que nous avons apprises en prison. Cela m'a aidé à me sentir moins seul et à trouver du soutien auprès de mes pairs."*

– Comment ça s'est passé avec les thérapeutes en prison ? Est-ce qu'ils t'ont aidé à utiliser ce que tu apprenais pendant les cours ou les discussions dans ta vie quotidienne là-bas ?

– *Leur disponibilité était limitée en raison de leur charge de travail.*

– Les conseillers en prison t'ont-ils aidé à préparer ta sortie de prison et à t'adapter à la vie dehors ? Est-ce qu'ils ont continué à t'aider après ta libération ?

– *Les conseillers m'ont fourni un soutien inestimable pour me permettre de voir la vie en face et préparer ma transition vers la vie en société. Ils m'ont aidé à rechercher des opportunités d'emploi. Après ma libération, je suis resté en contact avec eux pour obtenir des conseils et un soutien supplémentaires."*

Thème 4 : La participation à des activités socialement acceptables

– Pendant votre temps en prison, avez-vous fait des choses comme apprendre, jouer à des jeux ou faire de l'art ? Si oui, comment cela vous a-t-il aidé ?

– *"J'ai passé beaucoup de temps à jouer au football avec d'autres détenus pendant mes heures de loisir. Cela m'a permis de me divertir, de rester en forme et de développer des relations amicales avec mes pairs, ce qui m'a aidé à traverser les moments difficiles en prison."*

– Est-ce que vous avez travaillé en prison ? Si oui, qu'avez-vous fait et comment cela vous a-t-il affecté ?

– *"J'ai fait le tissage en prison. Ce travail ce qui m'a aidé à m'évader mentalement de la réalité de la prison. Cela m'a également donné une certaine responsabilité et un sentiment d'accomplissement."*

– Avez-vous eu des moments où vous avez juste eu du plaisir en prison, comme jouer à des jeux ou dessiner ? Est-ce que cela vous a aidé à vous sentir mieux ?

– *"Je dessinais souvent pendant mon temps libre en prison. C'était une façon pour moi de m'évader mentalement et de canaliser mes émotions de manière créative. Le processus de création artistique était apaisant et me permettait d'exprimer mes sentiments d'une manière non verbale."*

– Est-ce que le travail que vous avez fait en prison vous a donné des idées sur ce que vous voulez faire après votre libération ?

– *Faire du tissage ne m'a pas vraiment donné des idées. Je me suis reconverti à l'agriculture*

Troisième entretien

Entretien avec Hugues

Il s'est déroulé au foyer de l'Espérance le mardi 28 mai 2024 de 13h à 14h.

- Bonjour
- *Bonjour*

Je tiens à vous remercier d'avoir accepté de participer à cette étude. Je m'appelle Diane. Je suis étudiante en Management de l'Education à l'université de Yaoundé I. je mène une étude sur les dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral et la réinsertion socioprofessionnelle des ex détenus mineurs. Notre entretien sera sur les dispositifs psychoéducatifs dont vous avez bénéficié en milieu carcéral. J'aimerais que vous me permettiez d'enregistrer et de prendre les notes pendant cet entretien. Je vous garantis la confidentialité du contenu de tout cet entretien.

Thème 1 : Les programmes axés sur les compétences sociales

- Comment la communication était-elle encouragée ou entravée dans le milieu carcéral, et comment cela a-t-il influencé vos interactions avec les autres détenus et le personnel ?
 - *La formation en tissage des sacs m'a vraiment aidé à développer mes compétences en communication. Nous avons des séances où nous devons collaborer sur des projets, ce qui nous a forcés à travailler ensemble et à communiquer de manière constructive."*
 - Pouvez-vous partager une expérience où vous avez dû résoudre un conflit avec un autre détenu pendant votre séjour en prison ? Comment avez-vous abordé cette situation ?
 - *Le conflit a éclaté lors d'une dispute dans la réalisation d'un travail coomunautaire. Au lieu de laisser la tension monter, j'ai abordé la situation en demandant que chacun puisse se calmer s'exprimer calmement. Nous avons ensuite convenu de trouver une solution qui satisfaisait tout le monde."*
 - La gestion de la colère peut être un défi dans un environnement carcéral. Quels mécanismes ou stratégies avez-vous utilisés pour contrôler votre colère et maintenir des interactions pacifiques avec les autres détenus et le personnel ?
 - *"J'ai trouvé utile de canaliser ma colère à travers le sport comme le football. Cela me permettait de libérer mes tensions et de revenir à une attitude plus calme et posée lors des conflits avec les autres détenus et le personnel."*

Thème 2 : Les programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale

– Après votre libération, comment avez-vous abordé la recherche d'emploi ? Quels défis avez-vous rencontrés dans ce processus ?

– *"La recherche d'emploi a été un défi majeur car je n'avais pas beaucoup d'expérience professionnelle avant ma détention. J'ai participé à des programmes de formation et de mentorat qui m'ont aidé à développer mes compétences et à présenter mon expérience de manière positive aux employeurs."*

– Après votre libération comment avez-vous abordé la recherche de logement ? Quels défis avez-vous rencontrés dans ce processus ?

– *"Après ma libération, j'ai vécu avec des amis pendant un certain temps, mais pas pour longtemps."*

– La gestion financière peut être particulièrement difficile après avoir été libéré de prison. Comment avez-vous géré vos finances pour vous assurer une transition réussie dans la société ?

– *"J'ai bénéficié de conseils financiers ce qui m'a aidé à élaborer un plan réaliste pour ma réinsertion. J'ai fait des économies pour m'assurer de pouvoir subvenir à mes petits besoins à la sortie de prison."*

– Avez-vous rencontré des mentors ou des personnes de soutien pendant votre transition de la prison à la vie en société. Comment ont-ils contribué à votre réinsertion ?

– *"Pendant ma transition de la prison à la vie en société, j'ai été jumelé à un ancien détenu qui était devenu guide et qui m'a convaincu de donner ma vie à Dieu. Il comprenait les défis auxquels je faisais face et m'a donné des conseils pratiques sur la façon de naviguer dans ma nouvelle vie. Son expérience a été une source d'inspiration et de soutien."*

Thème 3 : Les interventions visant à fournir les stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises

– Pendant ton temps en prison, as-tu participé à des cours ou des séances pour apprendre des choses ou t'améliorer ? Si oui, peux-tu nous dire comment ça se passait et sur quels sujets vous travailliez ?

- *"Pendant ma détention, j'ai suivi des cours pour améliorer mes compétences surtout en lecture, mathématiques et en écriture. Nous étions encouragés à progresser à notre propre rythme."*

– Les discussions de groupe étaient-elles quelque chose que tu faisais souvent en prison de quoi vous parliez ? Est-ce que ça t'a aidé à te sentir mieux ou à mieux comprendre les autres ?

– *"J'ai participé à des discussions de groupe sur des sujets variés tels que la gestion de la colère, la communication et la résolution des conflits. Ces discussions m'ont permis de partager mes propres expériences et d'apprendre des stratégies efficaces pour faire face aux défis de la vie en prison."*

– Comment ça s'est passé avec les thérapeutes en prison ? Est-ce qu'ils t'ont aidé à utiliser ce que tu apprenais pendant les cours ou les discussions dans ta vie quotidienne là-bas ?

– *"Le thérapeutes était souvent occupés, mais j'ai eu la chance de bénéficier de quelques séances avec avec un éducateur de l'Arche de Noé. Leur expertise m'a permis de mieux comprendre mes comportements et mes réactions, et de mettre en pratique les compétences que j'ai acquises lors des cours et des discussions de groupe. Leur soutien a été crucial pour ma croissance personnelle en détention."*

– Les conseillers en prison t'ont-ils aidé à préparer ta sortie de prison et à t'adapter à la vie dehors ? Est-ce qu'ils ont continué à t'aider après ta libération ?

– *"Les conseillers en prison m'ont aidé à élaborer un plan de réinsertion personnalisé, en identifiant mes forces et mes besoins spécifiques. Ils m'ont également fourni des informations sur les communautés après ma libération. Bien qu'ils n'aient pas pu continuer à m'aider personnellement après ma libération, j'ai pu bénéficier des ressources qu'ils m'avaient recommandées. et aujourd'hui je travaille à la conversion des âmes "*

Thème 4 : La participation à des activités socialement acceptable

– Pendant votre temps en prison, avez-vous fait des choses comme apprendre, jouer à des jeux ou faire de l'art ? Si oui, comment cela vous a-t-il aidé ?

– *J'ai découvert ma passion pour la peinture pendant ma détention. Cela m'a permis de m'évader mentalement de la réalité de la prison, et de trouver un sens à ma vie."*

– Est-ce que vous avez travaillé en prison ? Si oui, qu'avez-vous fait et comment cela vous a-t-il affecté ?

– *"J'ai travaillé dans la cuisine de la prison en tant que cuisinier. Bien que ce ne soit pas mon domaine de prédilection, le travail m'a appris la discipline, la gestion du temps et la collaboration avec d'autres détenus. Cela m'a également permis de gagner un peu d'argent."*

– Avez-vous eu des moments où vous avez juste eu du plaisir en prison, comme jouer à des jeux ou dessiner ? Est-ce que cela vous a aidé à vous sentir mieux ?

– *"J'organisais des tournois de jeux de société avec d'autres détenus pour passer du bon temps ensemble. Ces moments de camaraderie et de compétition étaient essentiels pour maintenir un sentiment ordinaire et de connexion sociale en prison. Ils m'ont aidé à me sentir moins isolé et plus heureux."*

– Est-ce que le travail que vous avez fait en prison vous a donné des idées sur ce que vous voulez faire après votre libération ?

– *"Mon expérience de travail en cuisine en prison m'a ouvert les yeux sur le potentiel de carrière dans le secteur de la restauration. Bien que ce ne soit pas ma passion première, j'ai réalisé que je pourrais trouver un emploi stable et gratifiant dans ce domaine après ma libération. Mais je sens l'appel de Dieu en moi"*

Quatrième entretien

Entretien avec Fofana

Il s'est déroulé au foyer de l'Espérance le mardi 28 mai 2024 de 15h à 16h.

- Bonjour
- *Bonjour*

Je tiens à vous remercier d'avoir accepté de participer à cette étude. Je m'appelle Diane. Je suis étudiante en Management de l'Education à l'université de Yaoundé I. je mène une étude sur les dispositifs psychoéducatifs en milieu carcéral et la réinsertion socioprofessionnelle des ex détenus mineurs. Notre entretien sera sur les dispositifs psychoéducatifs dont vous avez bénéficié en milieu carcéral. J'aimerais que vous me permettiez d'enregistrer et de prendre les notes pendant cet entretien. Je vous garantis la confidentialité du contenu de tout cet entretien

Thème 1 : Les programmes axés sur les compétences sociales

- Comment la communication était-elle encouragée ou entravée dans le milieu carcéral, et comment cela a-t-il influencé vos interactions avec les autres détenus et le personnel ?

- *'Au début, je me refermais sur moi-même, mais avec l'aide des autres psychologue, j'ai appris à m'exprimer et à les écouter. Les séances de médiation m'ont permis de résoudre des conflits avec d'autres détenus et de développer des relations plus positives.'*

- Pouvez-vous partager une expérience où vous avez dû résoudre un conflit avec un autre détenu pendant votre séjour en prison ? Comment avez-vous abordé cette situation ?

- *'J'ai été impliqué dans un conflit verbal avec un autre détenu après une dispute sur l'utilisation d'un espace commun. Pour résoudre la situation, j'ai choisi d'aborder directement l'autre détenu et de lui présenter mes préoccupations de manière respectueuse. Nous avons pu trouver un terrain d'entente et mettre fin au conflit.'*

- La gestion de la colère peut être un défi dans un environnement carcéral. Quels mécanismes ou stratégies avez-vous utilisés pour contrôler votre colère et maintenir des interactions pacifiques avec les autres détenus et le personnel ?

- *'J'ai développé des techniques de gestion émotionnelle en parlant de mes frustrations avec un conseiller en prison. Il m'a appris la maîtrise et comment bien gérer mes problèmes pour éviter des conflits, ce qui m'a aidé à contrôler ma colère et à maintenir la paix autres.'*

Thème 2 : Les programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale

– Après votre libération, comment avez-vous abordé la recherche d'emploi ? Quels défis avez-vous rencontrés dans ce processus

– *“J’ai rencontré des difficultés pour trouver un emploi en raison de mon absence de qualifications et de mon casier judiciaire. Cependant, j’ai pu me faire une place dans une gare routière de la place comme chargeur”*

– Après votre libération comment avez-vous abordé la recherche de logement ? Quels défis avez-vous rencontrés dans ce processus

– *“La recherche de logement a été difficile en raison du manque de revenus stables après ma libération. Je suis rentré en famille.”*

– La gestion financière peut être particulièrement difficile après avoir été libéré de prison. Comment avez-vous géré vos finances pour vous assurer une transition réussie dans la société ?

– *“Après ma libération, j’ai sollicité l’aide de ma famille pour obtenir une assistance financière temporaire jusqu’à ce que je trouve un emploi stable. Je suis chargeur dans une gare routière de la place et je souhaite devenir chauffeur propriétaire”*

– Avez-vous rencontré des mentors ou des personnes de soutien pendant votre transition de la prison à la vie en société. Comment ont-ils contribué à votre réinsertion ?

– *“J’ai eu la chance d’avoir le soutien d’un membre de ma famille qui m’a servi de mentor pendant ma réinsertion. Il m’a encouragé à rester sur la bonne voie, à éviter les mauvaises influences et à rester concentré sur mes objectifs. Son soutien constant a été essentiel pour ma réintégration réussie.”*

Thème 4 : Les interventions visant à fournir les stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises

– Pendant ton temps en prison, as-tu participé à des cours ou des séances pour apprendre des choses ou t’améliorer ? Si oui, peux-tu nous dire comment ça se passait et sur quels sujets vous travailliez ?

– *“Nous avons discuté de la gestion du stress, de la résolution des conflits et de la construction de relations saines. Ces séances m’ont aidé à mieux comprendre mes propres émotions et à développer des stratégies pour faire face aux défis de la vie en prison.”*

– Les discussions de groupe étaient-elles quelque chose que tu faisais souvent en prison de quoi vous parliez ? Est-ce que ça t’a aidé à te sentir mieux ou à mieux comprendre les autres ?

– *‘Les discussions de groupe étaient une occasion pour moi de me connecter avec d'autres détenus et de partager nos expériences communes. Nous avons abordé des sujets comme la famille, la responsabilité personnelle et la rédemption. Ces échanges m'ont aidé à mieux comprendre les autres et à renforcer mon empathie.’*

– Comment ça s'est passé avec les thérapeutes en prison ? Est-ce qu'ils t'ont aidé à utiliser ce que tu apprenais pendant les cours ou les discussions dans ta vie quotidienne là-bas ?

– *‘Bien que les thérapeutes soient souvent surchargés, j'ai réussi à obtenir une séance avec lui. Son écoute et ses conseils m'ont aidé à gérer mes émotions que j'avais apprises lors des cours et des discussions de groupe dans ma vie quotidienne en prison. Leur soutien m'a donné la force de faire face aux défis et aux conflits internes.’*

– Les conseillers en prison t'ont-ils aidé à préparer ta sortie de prison et à t'adapter à la vie dehors ? Est-ce qu'ils ont continué à t'aider après ta libération ?

– *‘Les conseillers en prison ont été une ressource précieuse pour moi pendant ma réinsertion. Ils m'ont convaincu que ma famille croyait encore en moi et qu'au sortie je peux retourner vers eux’*

Thème 4 : La participation à des activités socialement acceptable

– Pendant votre temps en prison, avez-vous fait des choses comme apprendre, jouer à des jeux ou faire de l'art ? Si oui, comment cela vous a-t-il aidé ?

– *‘J'ai profité de mon temps en prison pour me plonger dans l'apprentissage. J'ai suivi des cours d'alphabétisation pour améliorer mes compétences en lecture et en écriture, ainsi que des cours de développement personnel. Cela m'a aidé à me sentir plus confiant et mieux préparé pour ma réinsertion dans la société.’*

– Est-ce que vous avez travaillé en prison ? Si oui, qu'avez-vous fait et comment cela vous a-t-il affecté ?

– *‘Pendant ma détention, j'ai continué mes études et j'ai pu obtenir mon BEPC’*

– Avez-vous eu des moments où vous avez juste eu du plaisir en prison, comme jouer à des jeux ou dessiner ? Est-ce que cela vous a aidé à vous sentir mieux ?

– *‘J'ai participé à des activités récréatives telles que des concerts de musique ou des pièces de théâtre organisées pendant la semaine de la jeunesse par le foyer de l'espérance. Cela m'a permis de me divertir et de m'évader mentalement, ne serait-ce que pour un court instant.’*

- Est-ce que le travail que vous avez fait en prison vous a donné des idées sur ce que vous voulez faire après votre libération ?
- *"Pas vraiment."*

Annexe 4 : Grille d'observation

Thème 1 : Programmes axés sur des compétences sociales

Modalités	Présence	Absence	Plus ou moins
Capacité du délinquant de communiquer.			
Travail individuel avec thérapeute			
Gestion de la colère et la prise des perspectives (discussion de groupe)			
Efforts pour promouvoir la collaboration et le travail d'équipe entre les délinquants			

Thème 2 : Programme axé La promotion de la réintégration sociale

Modalités	Présence	Absence	Plus ou moins
Aide à la recherche d'emploi			
Aide à la gestion financière et les services communautaire			
Soutien pendant la transition			
Conseil et encouragement des détenus			

Thème 3 : Intervention visant à fournir les stratégies pour mettre en pratique les informations et les compétences acquises

Modalités	Présence	Absence	Plus ou moins
Discussion de groupe			
Jeux de rôle			
Rencontre individuelle avec les thérapeutes			
Rencontre individuelle avec les conseillers			

Thème4 : Participation à des activités socialement acceptables

Modalités	Présence	Absence	Plus ou moins
Activité éducatives : programmes éducatif			
Activité récréative : le sport, les jeux, les activités artistiques			
Programme de travail			

Annexe 5 : Grille d'analyse

Variable	Code	Modalités	Code	Indicateur	Code	Observation		
						+	-	+/-
Dispositifs psychoéducatifs	A	-Les programmes axés sur les compétences socialesc	a	la communication	1			
				La resolution des conflits	2			
				la gestion de la colère	3			
		- Les programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale	b	La recherche d'emploi	1			
				La recherche de logement	2			
				Gestion financière	3			
	Relation avec un mentorat			4				
	- Les interventions visant à fournir des stratégies pour mettre en pratique les information et les compétences acquises	c	Ateliers de formations	1				
			Discusion de groupe	2				
			Thérapeute	3				
			les conseillers qui travaillent avec les détenus	4				
	Réinsertion socioprofessionnelle	B	- La participation à des activités socialement acceptables	d	Activités éducatives	1		
Activités récréatives					2			
des programmes de travail					3			

Légende :

- + signifie existence de l'élément
- - l'élément n'existe pas
- +/- signifie l'existence plus ou moins perceptif

Exemple :

- Aa1+ Signifie que les dispositifs psycho éducatifs lié au programme axé sur les compétences sociales est perceptible
- Ab1- Signifie que les dispositifs psycho éducatifs lié au programme axé sur la promotion à la réintégration sociale lié à la recherche de l'emploi n'est pas perceptible.
- Ac1+/- Signifie que le dispositifs psycho éducatifs lié au programme axé sur les interventions visant à fournir des stratégies pour mettre en pratique les information et les compétences acquises lié aux ateliers de formation est peu perceptible

Annexe 6 :analyse réponses des participants

analyse des réponses de Baba

Variable	Code	Modalités	Code	Indicateur	Code	Observation		
						+	-	+/-
Dispositifs psychoéducatifs	A	-Les programmes axés sur les compétences sociales	A	la communication	1			+/-
				La resolution des conflits	2	+		
				la gestion de la colère	3	+		
		- Les programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale	B	La recherche d'emploi	1			+/-
				La recherche de logement	2			+/-
				Gestion financière	3	+		
	Relation avec un mentorat			4	+			
	- Les interventions visant à fournir des stratégies pour mettre en pratique les information et les compétences acquises	C	Ateliers de formations	1	+			
			Discusion de groupe	2	+			
			Thérapeute	3		-		
			les conseillers qui travaillent avec les détenus	4	+			
	Réinsertion socioprofessionnelle	B	- La participation à des activités socialement acceptables	D	Activités éducatives	1	+	
Activités récréatives					2	+		
des programmes de travail					3	+		

analyse des réponses de James

Variable	Code	Modalités	Code	Indicateur	Code	Observation			
						+	-	+/-	
Dispositifs psychoéducatifs	A	-Les programmes axés sur les compétences socialesc	A	la communication	1		-		
				La resolution des conflits	2		+		
				la gestion de la colère	3		+		
			- Les programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale	B	La recherche d'emploi	1			+/-
					La recherche de logement	2		+	
					Gestion financière	3			+/-
					Relation avec un mentorat	4		+	
			- Les interventions visant à fournir des stratégies pour mettre en pratique les information et les compétences acquises	C	Ateliers de formations	1			+/-
					Discussion de groupe	2		+	
					Thérapeute	3			+/_
					les conseillers qui travaillent avec les détenus	4	+		
	Réinsertion socioprofessionnelle	B	- La participation à des activités socialement acceptables	D	Activités éducatives	1	+		
Activités récréatives					2	+			
des programmes de travail					3	+			

analyse des réponses de Hugues

Variable	Code	Modalités	Code	Indicateur	Code	Observation			
						+	-	+/-	
Dispositifs psychoéducatifs	A	-Les programmes axés sur les compétences sociales	A	la communication	1	+			
				La resolution des conflits	2	+			
				la gestion de la colère	3	+			
			- Les programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale	B	La recherche d'emploi	1			+/-
					La recherche de logement	2			+/-
					Gestion financière	3	+		
					Relation avec un mentorat	4	+		
			- Les interventions visant à fournir des stratégies pour mettre en pratique les information et les compétences acquises	C	Ateliers de formations	1	+		
					Discusion de groupe	2	+		
					Thérapeute	3			+/-
					les conseillers qui travaillent avec les détenus	4	+		
	Réinsertion socioprofessionnelle	B	- La participation à des activités socialement acceptables	D	Activités éducatives	1	+		
Activités récréatives					2	+			
des programmes de travail					3			+/-	

analyse des réponses de de Fofana

Variable	Code	Modalités	Code	Indicateur	Code	observation			
						+	-	+/-	
Dispositifs psychoéducatifs	A	-Les programmes axés sur les compétences socialesc	a	la communication	1	+			
				La resolution des conflits	2	+			
				la gestion de la colère	3	+			
		- Les programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale	b	La recherche d'emploi	1		-		
				La recherche de logement	2		-		
				Gestion financière	3	+			
				Relation avec un mentorat	4	+			
		- Les interventions visant à fournir des stratégies pour mettre en pratique les information et les compétences acquises	c	Ateliers de formations	1	+			
				Discusion de groupe	2	+			
	Thérapeute les conseillers qui travaillent avec les détenus			3 4	 +		 +/-		
	Réinsertion socioprofessionnelle	B	- La participation à des activités socialement acceptables	d	Activités éducatives	1	+		
					Activités récréatives	2	+		
			des programmes de travail		3		-		

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
RÉSUMÉ.....	vii
ABSTRACT	viii
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE	4
1.1. Contexte de l'étude	5
1.2. Justification	11
1.3. Formulation du problème	13
1.4. Questions de recherche.....	15
1.4.1. Question principale.....	15
1.4.2. Questions secondaires.....	15
1.5. Hypothèses de recherche	16
1.5.1. Hypothèse générale	16
1.5.2. Hypothèses secondaires	16
1.6. Objectifs de l'étude	16
1.6.1. Objectif général.....	17
1.6.2. Objectifs secondaires	17
1.7. Intérêts de la recherche	17
1.7.1. Sur le plan scientifique	17

1.7.2.	Sur le plan éducatif	18
1.7.3.	Sur le plan managérial.....	20
1.7.4.	Sur le plan social	21
1.8.	Délimitation de la recherche	23
1.8.1.	Délimitation théorique.....	23
1.8.2.	Délimitation Temporelle.....	23
1.8.3.	Délimitation Spatiale	23
1.8.4.	Délimitation thématique	24
1.9.	Délimitation des concepts fondamentaux	24
1.9.1	Efficacité	24
1.9.2.	Dispositifs.....	25
1.9.3.	Psychoéducatifs	25
1.9.4.	Carcéral	26
1.9.6.	Réinsertion.....	27
1.9.7.	Réinsertion Socioprofessionnel.....	28
1.9.8.	Ex-détenu	29
1.9.9.	Mineur.....	30
CHAPITRE 2 : REVUE DE LITTÉRATURE.....		31
2.1.	Le concept de réinsertion sociale	32
2.1.1.	Les facteurs favorisant la réinsertion socioprofessionnelle.....	35
2.1.1.1.	Les textes législatifs	35
2.1.1.2.	Accès à l'éducation et à la formation professionnelle.....	37
2.1.1.3.	Soutien psychosocial.....	38
2.1.1.4.	Programmes de mentorat et d'encadrement.....	38
2.1.1.5.	Accompagnement à la recherche d'emploi.....	40

2.1.1.6.	Logement stable	41
2.1.2.	Les difficultés liées à la réinsertion socioprofessionnelle.....	41
2.1.2.1.	Taux élevés de chômage	42
2.1.2.2.	De faible revenu	43
2.1.2.3.	Difficultés à accéder à un logement stable après leur libération.....	44
2.1.2.4.	Le stigmatisme associé aux antécédents judiciaires peut entraver la recherche d'emploi et l'accès à l'éducation pour les anciens détenus mineurs.	45
2.1.2.5.	Le développement de compétences sociales	46
2.1.2.6.	La construction des relations positives avec leur communauté.	47
2.1.3.	La réinsertion socioprofessionnelle des ex détenus comme un problème social.....	47
2.1.3.1.	La nature complexe de la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus.....	48
2.1.3.2.	Les enjeux sociaux de la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus	49
2.1.3.3.	Réintégration des ex-détenus : un défi pour la société	49
2.1.3.4.	Les obstacles sociaux à la réinsertion socioprofessionnelle des anciens détenus....	50
2.1.3.5.	Autres facteurs influençant la réinsertion socioprofessionnelle.....	50
2.2.	Efficacité des dispositifs psychoéducatifs mis en place en milieu carcéral	51
2.2.1.	Le milieu carcéral	51
2.2.2.	Dispositifs psychoéducatifs de la réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs	52
2.2.2.1.	Les programmes de réinsertion socioprofessionnelle	55
2.2.2.2.	Les interventions de réinsertion socioprofessionnelle	56
2.2.3.	Contribution des dispositifs sur la réinsertion socioprofessionnelle des ex détenues mineurs	58

2.3.	Théories relatives au sujet.....	59
2.3.1.	La théorie de la réinsertion sociale.....	60
2.3.1.1.	Le traitement individualisé.....	61
2.3.1.2.	Responsabilité personnelle.....	61
2.3.1.3.	Les interventions basées sur des preuves	63
2.3.1.4.	La collaboration interdisciplinaire	64
2.3.1.5.	Empowerment et soutien communautaire	65
2.3.1.6.	Implication de la théorie sur l'efficacité des dispositifs psychoéducatifs...	66
2.3.1.7.	L'implication de la théorie sur la réinsertion.....	67
2.3.2.	La théorie de l'apprentissage social.....	68
2.3.2.1.	Les facteurs cognitifs	68
2.3.2.2.	L'apprentissage par observation.....	69
2.3.2.3.	L'apprentissage par imitation	69
2.3.2.4.	Renforcement et punition	69
2.3.2.5.	L'implication de la théorie sur les dispositifs psycho éducatifs.....	70
2.3.2.6.	Implication de la théorie sur la réinsertion socioprofessionnelle	71
CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....		72
3.1.	Rappel de la problématique	73
3.1.1.	Rappel du problème de recherche	73
3.1.2.	Rappel des questions de recherche.....	73
3.1.3.	Rappel des hypothèses de recherche	74
3.2.	Site de l'étude et justification.....	74
3.3.	Type de recherche	77
3.4.	Méthode de recherche.....	77

3.5. Population de l'étude, critères d'inclusion et sélection des participants de l'étude.....	78
3.6. Les critères d'inclusion et selection des participants de l'étude	78
3.6.1. Critères de sélection.....	78
3.6.2. Procédure de collecte des participants.....	79
3.6.3. Les participants.....	80
3.7. Technique de collecte des données : Entretiens Semi-dirigés	82
3.8. Instrument de collecte des données :Le guide d'entretien	82
3.8.1. Présentation du guide d'entretien	82
3.8.2. Présentation de la grille d'observation	84
3.9. Collecte des données	84
3.9.1. L'enquête exploratoire	84
3.9.2. L'enquête proprement dite	84
3.9.3. Le codage	85
3.9.4. La catégorisation.....	85
3.9.5. Élaboration de la grille d'analyse.....	85
CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	90
4.1. Présentation des données idiographiques des cas	91
4.1.1. Cas Baba	91
4.1.2. Cas James	91
4.1.3. Cas Hugues	91
4.1.4. Cas Fofana	92
4.2. Analyse des résultats.....	92
4.2.1. Cas Baba.....	92
4.2.2. Cas James	94

4.2.3.	Cas de Hugues	96
4.2.4.	Cas de Fofana	99
CHAPITRE 5 : INTERPRETATION, DISCUSSION ET IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES.....		106
5.1.	Interprétation des résultats.....	107
5.1.1.	Interpretation de la grille d'observation.....	107
5.1.2.	nterpretation des entretiens	108
5.2.	Discussion.....	111
5.2.1.	Les programmes axés sur les compétences sociales	111
5.2.2.	Les programmes axés sur la promotion de la réintégration sociale	114
5.3.	Perspectives de recherche.....	123
5.4.	Recommandations et implications professionnelles.....	sss124
5.4.1.	Recommandations.....	124
5.4.1.1.	Au gouvernement	124
5.4.1.2.	Aux jeunes mineurs	126
5.4.1.3.	Aux psychologues.....	127
5.4.1.4.	Aux formateurs	128
5.4.1.5.	L'adminstration penitentiaire	128
5.4.2.	Implications professionnelles	130
CONCLUSION GENERALE		131
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES		136
ANNEXES.....		143